RECUEIL
DES LOIS ET DE LA LEGISLATION
FINANCIERE DE LA REPUBLIQUE
ARABE SYRIENNE

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Library
FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

TROISIEME PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

(1971 - 1975)

TRADUCTION PRIVÉE

TOUS DROITS RESERVES

Pour toutes correspondances s'adresser à : V. Syriani, Directeur du Recueil des lois et de la Legislation Financière de la République Arabe Syrienne-

Bureau : Rue du Pakistan - Immeuble Hindi

☎ 444580

Boite Postale : 539

DAMAS - R. A. S.

R E C U E I L

DES LOIS ET DE LA LEGISLATION
FINANCIERE DE LA REPUBLIQUE
ARABE SYRIENNE

TROISIEME PLAN QUINQUENNAL
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
(1971 - 1975)

TRADUCTION PRIVEE

TOUS DROITS RESERVES

Pour toutes correspondances s'adresser à : V. Syriani, Directeur du RECUEIL DES LOIS ET DE LA LEGISLATION FINANCIERE DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE.

BUREAU : RUE DU PAKISTAN - IMMEUBLE HINDI
TEL : 444580
B.P. 539
DAMAS - SYRIE

112950

338.91
S48P
1971/1975

TABLE DES MATIERES

du

TROISIEME PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

(1971 - 1975)

		PAGE
DECRET LEGISLATIF N° 8 du 31 Janvier 1971	: Approuvant le Troisième Plan Quinquennal de Développement Economique et Social (1971-1975).	
ANNEXE I-a)	: Les objectifs généraux	1
ANNEXE I-b)	: Les objectifs sectoriels	5
ANNEXE 2	: Le programme d'investissement	36
TABLEAU N° I	: Les investissements globaux du Troisième Plan Quinquennal (1971-1975) (Secteur Public)	38
TABLEAU N° I/a	: Investissements du Troisième Plan Quinquennal exigés des organismes d'exécution, classés par ordre de priorité. (Tableau Récapitulatif)	41
TABLEAU N° I/b	: Investissements du Troisième Plan Quinquennal exigés des organismes d'exécution classés par ordre de priorité - Tableau détaillé - Organismes d'exécution et Projets	
ANNEXE N° 3	: Ressources du Secteur Public	125
TABLEAU N° 2/A	: Excédent disponible pour le financement des projets du Secteur Public du Troisième Plan Quinquennal. (Tableau Recapitulatif)	126
TABLEAU N° 2/B	: Excédent disponible pour le financement des projets du Secteur Public du Troisième Plan Quinquennal - Tableau détaillé	130
ANNEXE N° 4	: Les politiques, les dispositions et les mesures pouvant aider au succès de l'exécution du plan	143

DECRET LEGISLATIF N° 8
du 31 Janvier 1971

Approuvant le Troisième Plan Quinquennal de Développement Economique et Social (1971 - 1975)

(J.O. N° 10 du 10 Mars 1971)

Article 1 :

Est approuvé le Troisième Plan Quinquennal de Développement Economique et social conformément aux annexes jointes au présent Décret Législatif comme base de l'évolution de la vie économique et sociale dans la région arabe syrienne, au cours des années 1971-1975. Ce plan oriente l'activité des ministères, administrations, organisations populaires et tous les organismes compétents vers la réalisation des objectifs qui y sont prévus.

Article 2 :

Les ministres sont considérés responsables, chacun en ce qui concerne son département, de l'adoption des mesures nécessaires à l'exécution des objectifs du dit plan, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 :

Les directeurs et tous les organismes, conseils et commissions administratives des entreprises, des coopératives, des sociétés et établissements économiques, sociaux et administratifs, sont considérés responsables, chacun dans la limite des attributions qui lui sont dévolues en vertu des lois et reglements en vigueur, de l'exécution des plans établis pour leurs entreprises dans le troisième plan quinquennal et sont tenus de garantir la realisation des objectifs qui y sont prévus.

Article 4 :

Le Ministre d'Etat chargé des affaires de planification, fera paraître, en accord avec les autorités compétentes, les plans sectoriels de production et d'exploitation, les détails y relatifs, leur calendrier et leurs diverses estimations. Les dites estimations sont considérées comme une partie complémentaire du plan.

Article 5:

Il est permis d'engager les dépenses des projets de développement dans la limite de leur coût global estimé au troisème plan de développement économique et social, sous réserve que les sommes échues au cours de l'année financière, ne dépassent pas les crédits prévus dans les budgets annuels.

Article 6:

Il est interdit aux administrations et services compétents de procéder à l'exécution des projets de développement autres que ceux prévus au plan.

Article 7:

Le Ministre d'Etat chargé des Affaires de planification établira les instructions nécessaires à l'exécution des dispositions du présent Décret Législatif.

Article 8:

Le présent Décret Législatif sera publié au Journal Officiel et aura effet à dater du 1er Janvier 1971.

Damas, le 31 Janvier 1971

Le Chef de l'Etat

S/ AHMAD EL KHATIB

ANNEXE I

A - DES OBJECTIFS GENERAUX

Article 1 :

Les objectifs généraux du Troisième Plan Quinquennal de Développement économique et social (1971 - 1975) sont fixés ainsi qu'il suit :

1 - Raffermir les rè les matérielles de l'évolution économique et sociale de la ré ion arabe syrienne par le moyen de la mobilisation complète de toutes les éner ies productives en vue de la bataille de libération.

2 - Consolider la mutation de la région vers la réalisation de l'unité arabe totale par le moyen de l'évolution de la complémentarité économique arabe, la coordination de la politique économique et pétrolière, l'encoura ement des projets d'exploitation arabes communs, l'évolution de l'économie arabe et sa libération de l'emprise économique extérieure.

3.- Réaliser l'évolution économique et sociale de notre région dans le cadre de la société arabe socialiste unifiée, raffermir et approfondir le fond et la portée des transformations socialistes qui ont été réalisées de façon à garantir la liberté du citoyen et sa dignité, réaliser le principe de l'égalité des chances entre tous les citoyens, la justice dans la répartition du revenu et la lutte incessante contre les trusts et l'exploitation en vue de mettre fin à l'étape transitoire et édifier la société arabe socialiste unifiée.

4.- Modifier la structure de l'économie nationale dans le sens de l'édification d'une économie industrielle-agricole évoluée qui sera la base fondamentale de notre évolution vers la réalisation d'un autodéveloppement continu en vue d'assurer une augmentation nette du produit géographique de l'ordre de 8,2% annuellement, dans le but de porter au double notre revenu national au cours d'une période maximum de neuf années.

5.- Tirer un profit maximum de nos ressources hydrauliques, des terres agricoles et de la force de la main-d'oeuvre en vue de consolider les fondements de l'agriculture irriguée, d'augmenter et de diversifier la production végétale et animale et de réaliser la complémentarité entre elles en adoptant les méthodes modernes de culture, le renforcement de la mécanisation et l'utilisation des engrais, des semences sélectionnées, l'organisation de périodes agricoles en plus de l'entrainement de la main-d'oeuvre et du parachèvement de l'organisation coopérative.

6.- Hâter l'exécution du projet de l'Euphrate et la préparation matérielle et humaine pour l'exploitation et l'amélioration des terrains qui seront irrigués par ses eaux.

7.- Parachever l'édification de la base industrielle par la voie du développement et de la modernisation des industries existantes et de la création d'industries qui nous permettront d'exploiter nos ressources naturelles et agricoles et de concentrer les efforts d'une façon spéciale sur les industries de production des moyens de production et de réaliser le profit maximum de la possibilité de créer des unités industrielles d'une capacité économique répondant à notre participation au marché commun arabe et à la réalisation de l'unité arabe.

8.- Le profit maximum de toutes les possibilités que la situation géographique de notre contrée permet et ce en donnant une attention particulière au développement des moyens de communication internationales et à la reprise du rôle historique de notre pays dans le commerce entre les pays de la région et à profiter des possibilités de notre contrée dans le transport du pétrole du golfe arabe à la méditerranée.

9.- Suivre la marche du progrès scientifique et la révolution technique et notamment dans les branches de la production essentielle, renforcer et procurer les moyens garantissant le développement de nos possibilités scientifiques et techniques, le profit de nos ressources intellectuelles et de nos expériences, raffermir l'essor scientifique complet, supprimer le chomage apparent et masqué.

10.- Prendre particulièrement soin de la campagne, notamment dans les mouhafazats éloignés pour améliorer les conditions vitales et leurs possibilités productives en leur assurant les services publics principaux, en vulgarisant les industries rurales pour augmenter les chances de travail et en limitant l'immigration des habitants de la campagne vers la ville.

11.- Diversifier et augmenter les exploitations des marchandises fabriquées par l'orientation des investissements vers la production des marchandises d'exportation et d'importation de remplacement, développer nos relations économiques extérieures avec les contrées arabes et les pays amis et utiliser nos ressources en devises étrangères pour satisfaire les besoins du développement et de la défense.

12.- Développer le commerce intérieur de façon à garantir la réalisation de la balance et de la coordination entre ce commerce et les branches de l'économie nationale, coordonner la consommation et la production d'une part et la consommation et le commerce extérieur d'autre part et ce en établissant la suprématie progressive sur le commerce en gros et en donnant un plus grand rôle au commerce coopératif parallèlement au secteur public, développer le règlement des prix en vue de l'utiliser comme stimulant et un encourageant économiques, le tout dans le but d'assurer les besoins des masses en quantités, spécifications, périodes et prix opportuns et en harmonie avec leur niveau vital, de façon à garantir la participation du commerce intérieur dans le développement continu de l'économie nationale.

13.- Relever le niveau des services éducatifs, sanitaires, culturels, sociaux et d'habitation, développer les méthodes de l'administration, adopter les principes scientifiques et les expériences socialistes dans ces méthodes et assurer les garanties sociales à tous les citoyens.

14.- Developper et renforcer les organisations populaires et les initiatives créatrices, utiliser toutes les possibilités en vue de réaliser leurs applications dans l'édification de la structure économique et sociale.

Article 2 :

Les tendances des objectifs du développement des indices économiques fondamentaux durant la période 1971 - 1975, sont fixées comme suit :

a) Le produit géographique net :

Le taux de l'augmentation du produit net géographique est fixé à 8,2% annuellement de sorte que ce taux atteigne en l'année 1975 148,3% par rapport à son niveau en l'année de base.

Le taux de l'augmentation du produit net géographique dans les secteurs des marchandises est fixé comme suit :

- l'agriculture : 5,1%
- l'industrie : 15,8%
- la construction : 11,5%

b) La consommation publique :

Le taux de l'augmentation de la consommation est fixé à 8% annuellement au maximum, de façon qu'il atteigne en l'année 1975, 147% par rapport à son niveau en l'année de base et ce en vue d'assurer les besoins de la lutte de la libération et l'élargissement des services nécessaires aux citoyens.

c) La consommation privée :

Le taux de l'augmentation de la consommation privée est fixé à 6,8% annuellement de façon qu'il atteigne en l'année 1975 138,8% par rapport à son niveau en l'année de base et ce pour l'augmentation du bien être du citoyen..

d) Total de la consommation :

L'évolution du total de la moyenne de la consommation par rapport à l'ensemble du produit varie de 87,1% en l'année de base à 82,6% en l'année 1975 et ce en vue d'assurer l'augmentation des volumes de l'épargne.

e) L'épargne locale :

Le taux de l'augmentation de l'épargne locale est fixé à 14,8% annuellement au moins de façon à atteindre en l'année 1975 199,3% par rapport à son niveau en l'année de base. Ce taux augmentera par rapport au total du produit géographique, de 12,9% en l'année de base à 17,4% en l'année 1975.

f) L'importation :

Le taux de l'augmentation des importations en marchandises et services est fixé à 5% annuellement de façon que ces importations atteignent en l'année 1975 127,6%, par rapport à leur niveau en l'année de base.

g) L'exportation :

Le taux de l'augmentation des importations en marchandises et services, est fixé à 6,5% annuellement au moins, de façon que ces exportations atteignent en l'année 1975, 137% par rapport à leur niveau en l'année de base et ce en vue de réduire le déficit dans les transactions extérieures et d'assurer les besoins du développement et de la défense.

h) Les investissements :

En vue de réaliser les objectifs de l'augmentation du produit net géographique, fixé à 8,2% annuellement, le taux de l'augmentation du total des investissements est fixé à 10,7% annuellement, de façon qu'il atteigne en l'année 1975, 166,5% par rapport à son niveau en l'année de base.

i) Toutes les mesures seront prises pour absorber la main-d'oeuvre dans les travaux de production et des services, de sorte que le nombre des travailleurs augmente à raison de 4,7% annuellement et la productivité de l'ouvrier augmente à raison de 3,3% annuellement.

ANNEXE NO. I - B

LES OBJECTIFS SECTORIELS

Article 1:

Les objectifs se rapportant aux secteurs économiques sont fixés ainsi qu'il suit:

Premièrement: Les Objectifs des Secteurs de l'Euphrate, de l'Irrigation et de l'Agriculture

A) Le Secteur de l'Euphrate: a pour objectifs les réalisations ci-après:

1 - La création d'une énergie électrique d'une capacité de (300) mille kilowats.

2 - L'achèvement de la construction du barrage à la fin de l'année 1975.

3 - L'achèvement du projet pilote dont la superficie atteint 17.600 hectares et qui constituera un champ d'expérimentation où seront appliqués les essais agricoles qui seront vulgarisés sur tous les territoires du projet l'Euphrate.

4 - L'amélioration d'une superficie de 38.700 hectares et son équipement en canalisations servant à l'irrigation et au drainage nécessaires en plus du travail qu'elle peut fournir à un nombre supplémentaire d'ouvriers estimé à environ 53.000 ouvriers au cours des années du plan.

B) Le Secteur de l'Irrigation: a pour objectifs ce qui suit:

1 - L'étude des bassins d'eau en vue de déterminer le volume des eaux souterrains et les possibilités de leur exploitation et de leur rapport avec les eaux de surface.

2 - L'amélioration et la rectification des cours des fleuves du Barada, de El Ahwaj, de Jaghjagh et du Khabour.

3 - L'amélioration des moyens d'utilisation des eaux d'irrigation par la voie de construction de réseaux d'irrigation et de drainage.

4.- Le forage dans le desert des puits nécessaires au breuvage du bétail.

5.- L'augmentation de la superficie des terres irriguées de 495.000 hectares à 550.000 hectares.

6.- Le parachèvement des projets d'irrigation existants et assurer les exigences d'un profit entier de ces projets.

7.- L'assèchement des marais et leur transformation en terrain propre à l'agriculture ainsi que la création de petits et moyens barrages.

C) Le Secteur de l'Agriculture : a pour objectifs ce qui suit :

1.- Concentrer les efforts de développement sur les produits agricoles du règne animal et du règne végétal qui constituent un aliment principal ou une matière première pour l'industrie locale ou qui sont destinés à l'exportation ou au remplacement de l'importation ou qui occupent proportionnellement une grande superficie.

2.- Relever la productivité du travail par l'entrainement, la préparation, l'orientation et l'utilisation des machines agricoles et les produits sélectionnés, de 1.075 L.S. en l'année de base à 1.200 L.S. à l'expiration du plan.

3.- L'utilisation idéale du potentiel humain en vue de réduire les chômage masqué et saisonnier et ce en relevant la main d'oeuvre agricole de 1.170 (en milliers) personnes en l'année de base à 1340 (en milliers) de personnes à l'expiration du plan.

4.- Augmenter la productivité de la terre de 377 L.S. (par hectare) en l'année de base à 465 L.S. tout en maintenant la superficie exploitée en l'année de base et en la dernière année du plan qui est de 6.100 hectares (en milliers).

5.- Soutenir la coopération agricole et en assurer les exigences en l'adoptant comme fondement essentiel de la production agricole et créer dans tous les villages des coopératives de production et des coopératives des services, tout en donnant la priorité, au cours de l'exécution, aux régions de culture intense et à l'élevage du bétail par la voie de l'augmentation des associations coopératives de 1600 en l'année de base à 4500 associations à la fin du plan, et en choisissant des associations coopératives pilotes dans lesquelles seront appliqués les moyens et les mesures de développement.

6.- Créer deux fermes d'Etat au moins dans chaque mouhafazat et ce en vue d'appliquer les moyens et les mesures de développement arrêtés dans le plan pour les régions pilotes et pour accomplir des essais et des recherches.

7 - Adopter la politique des stimulants matériels et la politique de l organisation co me moyens fondamentaux en vue d'atteindre les objectifs du plan d'une façon parfaite.

8 - Evoluer la recherche scientifique agricole et la mettre au service des objectifs de développement et augmenter le nombre des techniciens agricoles de la façon suivante:

	Année de base	Année Terminale du Plan
Ingénieur agronome	760	1744
Contrôleur agricole	769	3719
Médecin vétérinaire	37	89
Contrôleur vétérinaire ...	219	559
Auxiliaire agricole	-	900

9 - Augmenter le volume du crédit agricole de 330.000.000 de L.S. en l'année de base à 500.000.000 de L.S. à la fin du plan, tout en tenant compte des considérations ci-après:

- Relever le crédit du secteur coopératif et public.
- Relever le crédit à moyen et long terme au dépens du crédit à court terme.
- Relever le crédit en nature au dépens du crédit en espèce.
- Lier la politique du crédit aux objectifs de production et d'investissement du plan.
- Elargir le centre technique agricole à la banque agricole et le soutenir.

10 - Evoluer et augmenter l'utilisation des machines agricoles dans l'accomplissement des services agricoles et par la création d'une usine de tracteurs à Alep pouvant produire 2000 tracteurs par an ainsi que par la création de stations de machines agricoles appelées à fournir des services agricoles mécaniques.

11 - Améliorer l'emmagasinage des céréales par la construction de 11 silos de céréales et de trois centres de distribution des semences et d'une usine de fourrage concentré.

12 - Elargir la culture des plantes oléagineuses par l'évolution de l'industrie de l'extraction des huiles végétales.

13 - Encourager et évoluer l'agriculture et la sériciculture par l'emploi des méthodes récentes.

14 - Introduire les produits fourragers dans les périodes d'entrainement agricole.

15 - Evaluer la productivité des bovins akchié et jolanié par leur croisement avec des bovins d'une productivité élevée à double objectif.

16 - Assurer les exigences de la protection vétérinaire et généraliser l'insémination artificielle.

Deuxièmement: Les Objectifs du Secteur Public Industriel

Le plan tend à consolider le secteur public industriel par la voie de son élargissement, de sa modernisation et l'évolution de la diversité de ses produits, le relèvement [illegible] de sa capacité et du niveau de la capacité de ses [illegible] et son rattachement aux besoins des secteurs économiques de la région par les moyens ci-après :

1 - Augmenter la quantité de la production en vue de faire face aux demandes accrues soit du marché intérieur ou mondial et de limiter l'importation de certaines marchandises en leur substituant les produits locaux.

2 - Améliorer la diversité de la production et sa conformité aux prescriptions mondiales.

3 - Elargir l'industrialisation des produits locaux en remplacement de leur exportation en leur état brut.

4 -S'Employerà développer les entreprises actuellement existantes en vue de les adapter à l'évolution technique moderne et ce par la voie de leur équipement en instruments de laboratoires nécessaires dans le but de resserrer le contrôle de la qualité de leurs produits et de créer des unités d'entrainement à l'intérieur des entreprises et de les doter de cadre.

5 - S'orienter vers la spécialisation par la voie de la création de nouvelles unités spécialisées et la coordination entre les produits des unités existantes.

6 - Relever la productivité par la voie de l'emploi des capacités inutilisées totalement ou partiellement, le niveau de l'entrainement, réduire autant que possible le gaspillage des matières et s'employer à profiter des heures de travail d'une façon complète.

7 - Raffermir le principe de la stimulation matérielle et morale de la main d'oeuvre pour l'augmentation de la production.

8 - Diminuer les charges à un minimum possible en évoluant les entreprises existantes en unités économiques et en profitant des expériences et des études dans ce domaine.

9 - Augmenter la production des filatures à raison de 28.000 tonnes et relever la moyenne du numéro du fil de 15,87 (anglais) à 20 (anglais) de façon à industrialiser d'une façon progressive 50% de la production cotonnière.

10- Laver et préparer 2.000 tonnes de laine locale au lieu de son exportation dans son état primitif.

11- Doubler la production des fils de laine et mélangés par la voie de son extension et relever la capacité de la productivité actuelle.

12- Doubler la production des fils industriels.

13- Augmenter la production des cotonnades dans la limite de 50% de la production de 1970.

14- Transformer une partie de la capacité productive des tissus en laine et mélangé en tissus pour femmes avec l'augmentation des capacités de production existante.

15- S'employer à améliorer la qualité de la production dans les industries de la soie et sa coordination entre les secteurs publics et privés.

16- Doubler la production des tapis de laine sur métiers mécaniques et conserver sa bonne qualité.

17- Augmenter la production des tapis de soie à raison de 50%.

18- Produire des quantités suffisantes de couvertures pour faire face au marché intérieur tout en laissant une autre quantité pour l'exportation.

19- Augmenter la production des sous-vêtements à raison de 50% et relever la qualité de la production.

20- S'employer à introduire l'industrie du prêt à porter dans le secteur public.

21- S'employer à améliorer la qualité de la production du coton et du [illegible] médical et profiter de toutes les capacités de la production.

22- S'employer à doubler la production du ciment en vue de faire face aux travaux de construction dans les divers secteurs de façon à relever la production de 909.000 tonnes en 1970 à 1.800.000 tonnes en 1975 (en milliers).

23- Augmenter la production des câbles en vue de faire face aux besoins de la région et passer outre autant que possible à leur importation.

24- Augmenter la production des allumettes en vue de faire face aux besoins du marché local.

25- Elargir la production des pneus pour bicyclettes étant donné que les bicyclettes sont un moyen de transport populaire pour beaucoup de citoyens dans la RAS.

26- Elargir et augmenter la proportion de la fabrication des pièces rentrant dans l'industrie des frigidaires et relever la production de ceux-ci de 18.000 unités en 1970 à 30.000 unités en 1975.

27- Evoluer et améliorer l'industrie du verre et de la faïence par la voie de l'installation de nouveaux fourneaux et autres équipements en vue de faire face à l'augmentation de la demande et à l'amélioration de la qualité.

28- Augmenter la production des chaussures en plastique et améliorer la qualité de la production en vue d'arrêter la contrebande de certains articles et en rapport avec l'évolution de la consommation.

29- Améliorer les installations de presse des graines de coton dans le but de relever le rendement de 13% à 16%.

30- S'employer à utiliser les tourteaux riches en matières nutritives comme produits fourragers.

31- Etablir une coordination totale avec le secteur agricole en vue d'introduire la culture de l'orge spécial à l'industrie de la bière et faire fonctionner le torrificateur de l'orge à Alep avec toutes ses capacités productives et installer une nouvelle usine de bière à Damas où la consommation est en voie d'augmentation. Etablir également une coordination avec le secteur agricole en vue d'assurer les quantités nécessaires de betteraves sucrières afin de faire face aux besoins des usines de sucre.

32- Elargir l'industrie de la levure et des conserves.

33- Utiliser les déchets des abattoirs et les transformer en produits fourragers.

34- S'employer à fabriquer et à mettre en boîte les aliments des nourrissons, en légumes et en fruits et à en exporter certaines quantités.

35- Evoluer l'industrie des huiles hydrogénées et relever sa qualité.

Troisièmement: Les Objectifs du Secteur de l'Energie et des Combustibles

A) Le pétrole:

Le troisième plan quinquennal vise, dans le domaine des ressources pétrolières, aux objectifs ci-après:

1 - Parachever la prospection sur tous les territoires de la région par tous les voies et moyens possibles, à la recherche des gisements pétrolifères en vue d'accroitre les réserves de la région en naphte par les moyens suivants:

- Procéder à un levé géologique détaillé des régions pouvant receler des gisements pétroliers et des structures, à une échelle précise, sur des superficies s'élevant à 5.509m2.
- Procéder à un levé topographique en gravité sur une superficie s'élevant à 10.000 kilomètres carrés en vue de terminer le levé des régions inexplorées de la région syrienne et de reprendre le levé des régions précédemment exécutés et notamment celles qui ont été prospectées par la Syrian Pétroleum Co.
- Procéder à un levé sismique par la méthode de réfraction sur une longueur de 4487 kilomètres et par la méthode de réflexion sur une longueur de 15.260 kilomètres.

2 - Elargir l'exploitation des champs pétrolifères existants et développer les nouveaux champs découverts et les exploiter par la voie:

- Du forage de 109.500 mètres à l'intérieur de trente puits de prospection dans les diverses régions de la contrée.
- Du forage de 631.500 mètres dans 337 puits productifs dont 50 puits d'une profondeur de 700 mètres à Jébissé et 32 puits d'une profondeur de 3.500 mètres dans des couches jurassiques et triassiques à Soueidié, Karachouc et Remeilan et Jébissé et 250 puits d'une profondeur de 1.900 mètres dans des couches massives à Soueidié, Karachouc et Remeilan.
- Produire 58 millions de mètres cubes de pétrole brut dans les champs de Soueidié, Kharachouc et Jébissé de

toutes les couches au cours des cinq années.

3.- Relever la capacité de l'oléoduc du pétrole brut pour assurer le transport de la production croissante.

4.- Elargir le raffinage du brut syrien pour assurer la consommation intérieure des produits pétrôliers et améliorer ces produits en vue de les rendre propres aux autres industries par la voie d'établissement d'une nouvelle raffinerie à capacité de raffinage de 2 millions de tonnes et la faire fonctionner avec ses dépendances avant la fin du troisième plan quinquennal.

5.- Créer des industries auxiliaires autour de la raffinerie telle qu'une usine de mélange des huiles et sa production, une usine de fabrication de barils et leur réparation, une usine de graisses et d'asphaltes et autres par :

-le mélange de quantités d'huiles principales qui augmenteront de 15.000 à 40.000 tonnes dans l'usine de mélange d'huiles et ce afin de pourvoir à la consommation locale.

-la fabrication d'un nombre de barils qui augmentera de 300.000 à 470.000 barils.

-la réparation d'un nombre de barils qui augmentera de 120.000 à 150.000 barils.

-la production de quantités de graisses qui augmenteront de 400 à 1.300 tonnes.

-la production de 40.000 tonnes d'huiles minérales principales à la fin du plan.

-la production de l'asphalte oxydé à raison de 33.000 tonnes et de l'asphalte raffinée à raison de 10.000 tonnes pour couvrir les besoins de la consommation locale.

6.- Augmenter la capacité d'emmagasinage des produits pétrôliers en tenant compte des crises et des éventualités de façon à assurer une réserve de consommation au pays.

7.- Relever le niveau technique des travailleurs dans l'industrie du pétrôle et former de nouveaux éléments par la voie de la création d'un institut de professions pétrôlières pour la promotion de 1000 étudiants formés environ au cours du troisième plan quinquennal.

8.- Assurer un excédent possible pour le développement de mille millions de Livres Syriennes, par la voie des exploitations pétrôlières, en sus d'une somme de mille millions de livres nécessaires pour l'exécution de ces exploitations et la diversification de nos exportations, en vue de moins compter sur les exportations agricoles.

B) L'électricité:

Le troisième plan vise, dans le domaine de l'Electricité à:

1 - Assurer les exigences de la contrée en capacité et énergie électriques au cours des années qui précèdent le fonctionnement de l'usine de production de l'énergie électrique sur le barrage de l'Euphrate et au cours de la première étape de son fonctionnement et ce en raison du rapport existant entre l'énergie produite par le barrage et la progression du niveau d'emmagasinage et des volumes du drainage.

2 - Relever la capacité composée de 279 mégawatts en l'année de base à 719 mégawatts en l'année 1975 et l'énergie produite de 815 millions kilowatts heures en l'année de base à 2481 millions de kilowatts heures en l'année 1975.

3 - Etablir les réseaux électriques nécessaires pour le transport et la distribution de l'énergie électrique et notamment celle qui sera produite par l'usine hydroélectrique du barrage de l'Euphrate.

4 - Elargir le réseau d'interconnexion de façon à englober la plupart des mouhafazats de la contrée.

5 - Par rapport à l'électricité des villages:

- Oeuvrer en vue de relier tous les villages proches par un réseau d'interconnexion au réseau général par l'intermédiaire de lignes de distribution de 20 KV. dans le but de se dispenser progressivement de moteurs Diesels qui sont installés afin de les transférer à d'autres villages éloignés du réseau.
- Rassembler les stations de production Diesel dépendantes des villages éloignés du réseau et qui sont rapprochées entre eux en de grandes stations dans l'un de ces villages et alimenter les villages par l'intermédiaire de réseaux de distribution de 20KV.

6 - Eclairer tous les villages dont le nombre d'habitants dépasse 2.000 personnes, les villages proches des réseaux actuels, les villages touristiques, les villages d'estivage et les villages frontaliers.

7 - Poursuivre l'unification des fréquences moyennes et basses, conformément au règlement de l'exploitation.

8 - Renforcer les deux organismes d'études et d'exécution de l'Administration afin qu'ils puissent procéder à l'étude et à l'exécution de leurs projets et se dispenser progressivement des sociétés étrangères.

9 - Unifier le règlement technique dans toutes les régions et établir des spécifications unifiées pour les matériaux, les travaux et les constructions.

10- Réduire les frais de production, de transport et de distribution en suivant les meilleurs méthodes économiques et techniques d'exploitation et ce en se conformant au progrés scientifique et technique et en créant un centre de recherches et des laboratoires à tous les niveaux des fréquences.

11- Fournir l'énergie électrique aux consommateurs d'une façon régulière.

12- Développer les forces de la main-d'oeuvre de l'Etablissement de façon à ce que le nombre des ouvriers devienne 10.000 environ en l'année 1975, tout en tenant compte dans ce développement du relèvement du niveau technique et du pourcentage des diplômés des écoles supérieures de 4 à 6%.

13- Améliorer la courbe de chargement journalier et ce en encourageantles industries et les habitants à consommer en dehors des heures de pointe par la modification des tarifs dont le montant devient dérisoire durant la nuit et le jour et élever pendant les heures de pointe. C'est là la méthode unique pour éviter le déficit de l'énergie pendant les heures de pointe dans les deux années 1971 et 1972.

14- Améliorer et renforcer les réseaux de transport et de distribution en vue de diminuer autant que possible les pertes. Etablir des programmes hebdomadaires et journalier pour le fonctionnement de façon à profiter des groupes composés d'un meilleur rendement et diminuer l'utilisation de moteurs Diesels dans la production de l'énergie dans la mesure du possible.

Chapitre Quatrième: Les Objectifs du Secteur du Transport et des Communications

Le plan du secteur du transport et des communications a pour objectifs ce qui suit:

A) Dans le Domaine des Routes et du Transport Terrestre

1 - Améliorer le réseau routier asphalté existant actuellement en Syrie et d'une façon spéciale le réseau routier international qui relie la contrée arabe syrienne aux autres contrées et aux continents voisins. L'amélioration du réseau routier international vise au relèvement du niveau technique de ce réseau et ce par l'amélioration de huit cents km. environ, ce qui constitue une proportion de 40% approximativement de la longueur totale actuelle du réseau des routes internationales.

2 - Augmenter les longueurs du réseau routier asphalté et ce par:

a) L'augmentation des longueurs du réseau des routes internationales et principales en exécutant 600 km. environ de routes asphaltées; ce qui constitue une proportion de 15% environ de longueur totale actuelle des routes internationales et principales.

·) L'exécution de routes secondaires et rurales pour assurer la liaison de certains chefs-lieux des mouhafazats aux villages et satisfaire certains besoins militaires et touristiques et ce en exécutant 350km. environ de routes asphaltées; ce qui constitue une proportion de 9% environ de la longueur totale actuelle du réseau des routes secondaires et rurales.

3 - Oeuvrer à parachever les ponts sur l'Euphrate et à construire un pont sur l'Oronte pour dévier le passage sur le barrage du Rastan.

4 - Créer un centre de formation professionnelle avec l'assistance du Fonds spécial des Nations Unies et la participation du Ministère des Communications.

B) Dans le Domaine des Chemins de Fer Syriens

1 - Oeuvrer à élargir les voies ferrées régulières en R.A.S. par l'augmentation de 500 Km. de voies ferrées de façon à ce que les longueurs du réseau ordinaire passent de 835 km. à 1335 km. à la fin du plan.

2 - Procéder à certaines études pour la construction de certaines autres voies, la modernisation des voies existantes et leur équipement par le matériel et les voitures rapides et modernes.

3 - S'employer à parachever certaines installations du port de Tartous et à construire le nouveau quai du côté nord d'une longueur de 300 mètres et une profondeur de 4 à 11 mètres.

C) Dans le Domaine des Postes et des Télécommunications

Le plan des postes et des Télécommunications vise à ce qui suit:

1 - Oeuvrer à relever la capacité postale intérieure de 4950 mille matières postales de façon à ce qu'elle augmente de 27.135 mille matières postales en l'année 1970 à 32.085 mille matières postales en l'année 1975.

2 - Se conformer au développement du mouvement postal arrivé de l'Etranger et s'employer à assurer la capacité dont l'augmentation est escomptée à raison de 2.125 mille matières postales de façon que ce nombre augmente de 10.185 mille matières postales à 12.310 mille matières postales à la fin du plan.

3 - Oeuvrer à augmenter le nombre des abonnés au téléphonne automatique de 60.000 abonnés, de façon que ce nombre passe, de 68.234

abonnés à 128.234 abonnés. De même relever le nombre des abonnés au téléphone manuel de 9996 abonnés à 13.996 abonnés à la fin du plan.

D) Dans le Domaine de la Radiodiffusion et de la Télévision

1.- S'employer à développer toutes les ondes courtes de radiodiffusion en contrée syrienne et à relever leur capacité de 90 K.W. à 590 kw à la fin du plan.

2.- Oeuvrer à créer une station d'émission sur ondes moyennes d'une capacité de mille kw dans la région de Hassaké.

3.- Oeuvrer à créer des stations de Télévision (appareils émetteurs) à Tabbaka, Deir El Zor, Hassaké, Kaldoun et Djebel El Arabe d'une capacité de 10 KW.

4.- S'employer à acheter une station émettrice de télévision auxiliaire d'une capacité de 10 à 25 W pour couvrir les régions cachées par des obstacles naturels.

5.- Créer 10 stations de liaison de radiodiffusion et de télévision entre les studios de Damas et les stations d'émission.

CINQUIEMEMENT : Les Objectifs du Secteur des Services Publics et de l'Habitation :

Le plan des services publics et de l'habitation vise à la réalisation des objectifs ci-après :

a) Les Eaux Potables :

Le plan des eaux potables vise :

1.- A assurer les eaux pures potables et la conformité de leur spécification aux conditions sanitaires dans les chefs-lieux des mouhafazats, de façon à relever la proportion des bénéficiaires des eaux potables de 58% à 68% à la fin du plan et ce par rapport aux habitants des villes.

2.- Par rapport aux villages, le plan tend à assurer l'eau potable à un certain nombre de municipalités et de villages dont le nombre d'habitants dépasse 500 et dans lesquels les eaux sont abondantes, sous réserve que le coût de constructions par rapport à chaque individu ne dépasse pas pour chaque projet 150 L.S. et que la moyenne du coût de production du m3 d'eau ne soit pas supérieur à 60 P.S. Il tend également à rechercher les sources d'eaux dans les villages dont le nombre d'habitants dépasse 400 et dans lesquels les sources d'eau sont inexistantes,

à améliorer la qualité des eaux dans les villages dont les sources d'eau sont suffisantes mais dont leur qualité est mauvaise tel que ceux qui sont situés sur les bords des fleuves et à construire des réseaux d'eaux pour les villages dans lesquels des projets d'adduction ont été exécutés et dont le nombre d'habitants dépasse 1.000 de façon à relever la proportion des bénéficiaires des eaux potables dans les villages et les municipalités de 45% à 55%.

b) L'Habitation

Le plan vise à assurer une partie des besoins de la contrée en habitations jusqu'à l'année 1975 notamment dans les grandes villes (Damas et Alep) où s'évit la crise de l'habitation ainsi que dans les autres villes exposées à subir cette même crise comme dans certaines autres villes.

c) Le Transport Intérieur et les Moyens de Transport

Le plan vise dans ce domaine à ce qui suit:

1 - Combler le déficit actuel dans le nombre des autobus afin d'arrêter l'accroissement de la crise de transport.

2 - Améliorer et organiser le service de transport intérieur.

3 - Munir les directions relevant du ministère des affaires municipales et rurales et les municipalités, des divers moyens de transport nécessaires à l'exécution et à l'entretien de leurs projets.

d) La Planification et l'Organisation

Le plan tend à ce qui suit:

1 - S'employer à établir des plans d'organisation qui seront pris pour base des études et de l'exécution des services publics tels que les réseaux des eaux, des canalisations et de l'électricité.

2 - Oeuvrer à établir une étude préliminaire pour les données de la planification régionale.

3 - L'étude des régions de El-Jazireh de l'Euphrate et de la région du littoral.

4 - Achever l'établissement des plans d'organisation des chefs lieux des nahiés et des régions et des autres municipalités dont le nombre d'habitants dépasse 5.000 en plus des régions touristiques et archéologiques.

e) Routes, Jardins, Installations Municipales et Eclairage Public

Le plan tend à ce qui suit:

1 - Routes, jardins et stades:

- Construire 75% des routes, jardins et stades prévus par les plans approuvés et asphalter les routes principales et secondaires.
- Construire 40% des routes, des jardins et des stades prévus dans lesplans d'organisation approuvés jusqu'en 1970 et asphalter les rues principales et 50% des rues secondaires.
- Ouvrir et recharger une rue principale pour chaque ville ou village pour lesquels il n'existe pas un plan d'organisation et les relier à la route principale et créer un jardin public à raison de $2m^2$ par personne et un stade sportif.

2 - Les installations publiques:

- Créer un abattoir dans les villes dont le nombre d'habitants dépasse 15.000 en plus de 5 abattoirs principaux dans chacune des villes de Damas, Alep, Hama, Lattaquieh et Rakka.
- Construire un hôtel de ville comme une partie d'un complexe gouvernemental dans les municipalités dont le nombre d'habitants dépasse 5.000.
- Construire des halles dans les municipalités dont le nombre d'habitants dépasse 20.000.
- Créer un centre de départ pour les voitures dans les villes dont le nombre d'habitants dépasse 25.000.
- Créer des lieux d'agrément dans tous les centres touristiques.
- Créer des zônes industrielles dans les villes dont le nombre d'habitants dépasse 40.000.

3 - Eclairage public

- Eclairer tous les boulevards, les rues et les jardins dans les villes et les villages au minimum.
- Eclairer 30% des rues principales.

f) Canalisations et Hygiène

Le plan vise à ce qui suit:

1.- S'employer à créer un réseau de canalisation dans toutes les villes principales et assurer le profit des déchets en provenant, assurer le drainage des eaux des pluies et l'excédent des eaux souterraines.

2.- Développer les services sanitaires existants dans les municipalités.

3.- Créer un noyau des services sanitaires dans les petites municipalités dans lesquels les dits services n'existent pas actuellement.

SIXIEMEMENT : Les Objectifs du Secteur des Services

Le troisième plan quinquennal du secteur des services tend à la réalisation des objectifs ci-après :

a) L'éducation

Le plan de l'éducation tend :

1.- Unifier les deux cycles d'études primaires et préparatoires en un seul cycle dit cycle de l'enseignement principal.

2.- Créer de nouvelles spécialisations au cycle des études secondaires qui couvrent les besoins des plans de développement.

3.- Appliquer l'enseignement obligatoire dans les six premières années du cycle de l'enseignement principal dans certaines régions des diverses mouhafazats.

4.- En ce qui concerne le corps enseignant effectuer ce qui suit :

- Reviser les programmes des écoles normales et des écoles préparatoires d'une façon qui garantisse l'harmonie de l'évolution pédagogique scientifique et culturelle dans le monde d'une façon s'adaptant avec les programmes du cycle unifié.
- Constituer un cadre enseignant apte et parfait pour le cycle des six premières années de l'enseignement principal.
- Constituer un cadre enseignant apte au cycle des dernières années de l'enseignement principal afin d'atteindre une proportion de 60% à l'expiration des cinq années.
- Assurer l'envoi en mission d'études intérieures et extérieures et la cooperation avec la Ligue en vue

d'assurer un cadre enseignant apte au cycle secondaire général et technique pour atteindre une proportion de 75% à la fin des cinq années.

- Constituer le cadre enseignant nécessaire des instituteurs des métiers pour les écoles des arts et métiers afin d'atteindre une proportion de 90% au minimum.

5 - Réviser les programmes afin de les adapter à la nouvelle structure sociale en marche vers la transformation socialiste et le renforcement de l'évolution économique de la contrée et de suivre l'évolution de la science et de la connaissance dans le monde progressiste tout en insistant sur le côté pratique.

6 - En ce qui concerne le niveau de l'enseignement technique, effectuer ce qui suit:

- Evoluer les instruments et les machines d'une façon s'adaptant avec leur évolution dans le monde.
- Développer les expériences en réalisant un entrainement productif.
- Evoluer les spécialisations existantes d'une façon qui concorde avec notre situation scientifique.

7 - En ce qui concerne le nombre des élèves dans une même classe:

- S'employer à ce que le nombre moyen des élèves dans la classe ne dépasse pas 40 élèves à l'étape des six premières années et 45 élèves à l'étape des trois dernières années, comme aussi établir un règlement pour les écoles à un seul instituteur de façon à ce que le nombre des classes qu'il enseigne ne dépasse pas 4.
- Oeuvrer à ce que le nombre moyen des élèves dans une même classe ne dépasse pas 45 dans les écoles secondaires générales et 40 élèves dans les écoles secondaires techniques.

8 - En ce qui concerne le pourcentage du nombre des élèves qu'il y a lieu d'atteindre à chacun des cycles de l'enseignement:

- En première classe du cycle de l'enseignement principal:
- Atteindre une proportion d'admission de 80% de ceux qui sont à l'âge de l'enseignement obligatoire.
- S'employer à atteindre les taux suivants par rapport à ceux qui terminent l'étape de l'enseignement principal et poursuivre leurs études dans les écoles de l'enseignement secondaire général et technique.

Année	Pourcentage des admissions dans l'enseignement secondaire général	Pourcentage des admissions dans l'enseignement secondaire technique	Divers autres domaines hors du Ministère de l'Education
1970-1971	83	13	4
1971-1972	80	13	7
1972-1973	70	15	15
1973-1974	60	20	20
1974-1975	50	25	25

9 - S'employer à assurer les bâtiments nécessaires en vue d'atteindre les pourcentages énoncés ci-dessus et éviter l'instauration de trois horaires.

10- Modifier le règlement de l'enseignement au cycle secondaire général selon la méthode du tronc commun, puis la pluralité des matières.

11- Améliorer les services sanitaires en augmentant le nombre des médecins et des auxiliaires sanitaires et approfondir le sens de l'hygiène à toutes les étapes de l'enseignement.

12 - Généraliser les salles fermées de culture physique, les clubs des amateurs dans les divers mouhafazats, élargir les camps de travail pour les garçons et les filles et approfondir la formation militaire et la défense civile.

13 - Continuer à distribuer gratuitement les livres aux élèves des six premières années du cycle de l'enseignement principal tout en réduisant les prix de vente des livres des autres cycles en accordant à la direction des livres scolaires une subvention annuelle afin de pouvoir couvrir une partie du coût des livres distribués gratuitement, et à relever le niveau du livre scolaire quant à la composition, à la présentation et à l'impression.

14 - Doter les écoles primaires nouvellement créées et existantes dont le nombre des classes dépasse 3, des moyens d'enseignement essentiels et diviser les écoles en groupes dont l'une des écoles fournira à chaque groupe les autres moyens: (cinéma, duplicateur etc..).

15 - Doter les écoles préparatoires existantes et les écoles préparatoires et secondaires nouvellement créées des moyens d'enseignement essentiels.

16- S'employer à parachever le cadre administratif d'une façon pouvant servir les objectifs du cadre de l'enseignement.

b) Enseignement Supérieur :

L'objectif du troisième plan quinquennal (ministère de l'enseignement supérieur et des universités)est le suivant :

1.- S'employer à faire admettre un plus grand nombre d'étudiants dans les universités et dans les écoles supérieures et moyennes d'une façon progressive et qui répond au désir croissant des élèves de s'instruire d'une part et aux besoins effectifs du développement d'autre part.

2.- S'employer à compléter le cadre du corps enseignant dans les diverses facultés des universités et écoles d'une façon qui réponde au plan de l'enseignement supérieur.

3.- Concentrer les efforts d'une façon particulière sur les facultés et les branches scientifiques et orienter les élèves à s'y faire admettre au lieu des facultés théoriques et reviser les programmes de l'enseignement supérieur de façon à permettre la réalisation des objectifs de la société arabe syrienne à l'étape de la transformation socialiste

4.- S'employer à introduire les études supérieures dans les universités.

5.- Introduire la recherche scientifique et l'encourager dans les facultés scientifiques des universités.

6.- Exécuter un programme de construction élargi dans les universités afin d'assurer les bâtiments nécessaires des facultés nouvellement créées et des anciennes facultés d'une façon qui réponde à l'agrandissement des dites facultés et à leur évolution et introduire la technologie récente.

7.- Concentrer les efforts sur les langues étrangères et ouvrir une école des langues a cet effet.

8.- Ouvrir de nouvelles branches dans les universités.

9.- Créer cinq facultés supérieures hors des villes de Damas et d'Alep y comprises l'école supérieure vétérinaire à Hama et une école supérieure de chimie et de pétro-chimie à Homs.

10.- Créer une académie médicale à l'université de Damas comprenant les facultés de médecine humaine, de pharmacie, de medecine dentaire, d'une école d'infirmiers, et d'un centre de recherches en plus d'un hôpital comprenant 1.000 lits.

11.- Introduire les méthodes récentes de thérapeutie tel que l'utilisation du cobalt et le traitement physio-thérapeutique et la construction des bâtiments nécessaires.

12- Consolider et agrandir les hôpitaux relevant des facultés de médecine dans les universités d'une façon à servir les objectifs de ces facultés et assurer cadre médical technique pour/la contrée à un niveau supérieur d'expérience et de capacité.

13- S'employer à équiper les facultés et les laboratoires des universités et des écoles supérieures en instruments scientifiques et de laboratoires pouvant servir aux objectifs de l'enseignement et de la recherche scientifique.

14- S'employer à combler les lacunes des cadres techniques moyens par l'ouverture de cinq écoles moyennes de diverses spécialisations notamment dans les branches médicales, de génie, d'agriculture et de secrétariat etc... afin de préparer un nombre nécessaire de techniciens.

15- Augmenter le nombre des unités d'habitation dans les cités universitaires afin d'assurer le gîte à un plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes.

16- Permettre à l'union des étudiants d'exercer son rôle complet dans la vie universitaire.

17- Créer des bibliothèques, des clubs, et des jardins et améliorer les services publics d'une façon à créer dans les universités une atmosphère universitaire aidant au développement scientifique et culturel de l'étudiant.

18- Développer les études nucléaires afin de profiter de leur utilisation en médecine, en agriculture, dans l'exploitation du pétrole et des minerais, l'extraction des eaux souterraines, en transformant la Commission de l'énergie atomique en institution autonome.

19- Créer un centre des études et des sciences maritimes afin de profiter des énergies existantes localement et d'extraire les ressources maritimes.

c) Le Plan Scientifique

Le plan scientifique vise à la réalisation des objectifs ci-après:

1 - Créer, consolider et élargir la base de la recherche scientifique dans les ministères et les organismes scientifiques et rattacher les centres scientifiques à la vie et à la production dans le but de résoudre les problèmes qui s'opposent à l'exécution des programmes de développement économique et social de l'Etat et enfin créer une nouvelle génération apte à effectuer les recherches et l'application dans tous les domaines afin de réaliser la continuité et le progrès et de suivre l'évolution scientifique à l'étranger.

2- Soutenir le plan de développement économique et social et assurer ses exigences en hommes de sciences spécialisés et expérimentés par l'envoi des diverses missions et l'engagement d'experts d'une façon pouvant assurer la coordination et l'harmonie entre les cadres scientifiques et techniques nécessaires à l'évolution de l'économie nationale afin de répondre aux besoins du développement, et les missions d'études prévues dans le plan.

3 - Assurer les cadres scientifiques pour les laboratoires de recherches et édifier les installations scientifiques nécessaires dont le besoin se fait sentir dans la région arabe syrienne.

d) Les Services Sanitaires

Le plan sanitaire vise à la réalisation des objectifs ci-après:

1 - Le cadre médical technique

Les médecins

- S'employer à augmenter le nombre des médecins de 1.500 dans les diverses spécialisations en 1969 à 2920 médecins en 1975. Ainsi la proportion du nombre d'habitants par médecin est réduite de 4165 à 2523 personnes.

- Assurer la répartition locale des médecins entre les mouhafazats syriens de façon à rapprocher les pourcentages entre les grandes et les petites villes en recourant aux diverses stimulations et mesures en vue d'assurer une répartition adéquate.

Les médecins dentistes

- S'employer à augmenter le nombre des médecins dentistes de 352 médecins à 738 médecins à la fin de l'année 1975. Ainsi le nombre d'habitants par rapport à chaque médecin sera réduit de 17697 à 9982 personnes.

Infirmières et sages-femmes

- Oeuvrer à augmenter le nombre des infirmières de 586 infirmières diplômées à 1117. Ainsi le nombre d'habitant par rapport à chaque infirmière sera réduit de 10238 personnes à 6267 personnes en 1975.

Aussi, le nombre des sages-femmes sera relevé de 300 sages-femmes diplômées à 785 sages-femmes.

Les auxiliaires sanitaires

S'employer à augmenter le nombre des auxiliaires sanitaires de 124 à 775 auxiliaires sanitaires techniciens des diverses branches.

2 - Les hopitaux et le nombre des lits

Relever le nombre des hôpitaux du secteur public de 31 hôpitaux et sanatorium à 42 soit une augmentation de 11 nouveaux hôpitaux ou agrandir les hôpitaux existants de façon à créer dans chaque chef lieu de mouhafazat un nouvel hôpital répondant aux divers services sanitaires.

- Augmenter le nombre des lits/6156 lits à 10118 lits de façon à ce qu'il y aurait un lit pour 692 personnes au lieu d'un lit pour 975 personnes.

- Améliorer la répartition des lits entre les diverses branches et en ouvrir de nouvelles.

La médecine préventive

Evoluer les services préventifs qui comprennent la protection de l'enfance et de la maternité, l'hygiène du milieu la lutte contre les maladies épidémiques par le moyen de la vaccination telle que la tuberculose, la malaria, la variole, la paralysie infantile et autres et relever la proportion du total des services fournis par le Ministère de la Santé qui sera porté de 25% en l'année de base à 40% en l'année terminale du troisième plan quinquennal.

Les services sanitaires essentiels

Evoluer et améliorer les services sanitaires, thérapeutiques et préventifs en vue d'assurer un niveau identique des services d'une façon égale à toutes les catégories du peuple.

La sécurité médicale

Appliquer la sécurité médicale de façon à englober la catégorie des fonctionnaires, employés, ouvriers et leurs familles afin que le nombre des bénéficiaires atteigne à la fin du plan 750.000 personnes, sous réserve que le financement de cette sécurité soit assurée par la participation collective du bénéficiaire et de l'Etat ou de l'employeur.

4 - Politique du Médicament

- Entreprendre la fabrication locale des médicaments et se passer des médicaments importés d'une façon progressive, créer un organisme supérieur du médicament où seront représentées toutes les parties intéressées. Cet organisme jouiera de l'autonomie financière et administrative et planifiera la politique du médicament de la région. Il sera responsable de l'importation, de la fabrication et de la distribution des médicaments.

5 - Politique sanitaire générale

- Cette politique vise à assurer les médicaments à toutes les catégories du peuple, à concentrer les efforts aux services sanitaires à la campagne et à la bonne répartition de ces services entre les régions. Elle vise également à trouver des solutions radicales et adéquates afin de limiter le départ des médecins et s'emploie à encourager les médecins résidant en dehors de la Syrie à y retourner et à propager le sens de l'hygiène par la voie des moyens d'information, de l'éducation, à pousser les organisations populaires à agir dans ce domaine et à promulguer la législation nécessaire à obliger les médecins en activité à se faire réinscrire chaque année afin de savoir s'ils continuent à pratiquer la profession et dans le but d'établir les statistiques sanitaires.

e) Services Culturels, Touristiques et d'Orientation

Le plan des services culturels, touristiques et d'orientation a pour objectifs:

Les services culturels

1 - Oeuvrer à accroitre l'activité du Ministère de la culture, du tourisme et de l'orientation nationale dans le domaine de la composition et de la traduction, de faire renaître et de publier le patrimoine arabe afin de relever le nombre des livres écrits de 25 à 200 livres en l'année terminale du plan et celui des livres réalisés annuellement de 3 à 8 livres au cours de la dernière année du plan.

2 - La propagation et la généralisation de la culture par les moyens ci-après:

- Transformer la revue OUSAMA en revue hebdomadaire et augmenter son tirage.
- Faire paraître une revue pour les jeunes de 13 à 18 traitant des questions les intéressant.

Augmenter le nombre des livres dans la proportion du double de leur nombre annuel actuellement.

- Faire paraître une revue traitant des affaires du théatre, du cinéma et des divers arts.

3 - Créer des centres culturels, propager la culture populaire parmi toutes les catégories du peuple et enrichir les bibliothèques publiques.

4 - Créer une bibliothèque publique à Damas englobant le patrimoine scientifique, culturel, intellectuel et facilitant les moyens de lecture.

5 - Commencer l'application du plan proposé afin de faire disparaître l'analphabétisme dans la contrée.

6 - Propager la culture artistique dans les diverses catégories sociales et mettre l'art à la portée de tous par la création de centres pour les arts décoratifs et appliqués et de salles d'exposition.

Services touristiques

1 - Oeuvrer à exploiter les ressources touristiques de la région en créant une industrie touristique élevée pouvant augmenter le revenu du tourisme de la contrée de 84 à 113 millions de livres à la fin du plan et ce par la transformation des établissements hôteliers et l'aménagement du littoral syrien.

2 - S'employer à encourager le secteur privé et les municipalités à créer des entreprises touristiques accessoires, tels que les restaurants, les piscines, les stades de jeux, les théatres, les salles de spectacles et d'amusements et les cafés.

3 - S'employer à coordonner les efforts de la Direction du tourisme avec les autres services gouvernementaux en vue d'assurer les services essentiels nécessaires à l'industrie touristique, telles que l'énergie électrique, les eaux potables, les services postaux et télégraphiques et les moyens des communications rapides et suffisants pour les régions touristiques évoluées.

4 - Développer la propagande touristique, ouvrir des bureaux touristiques dans les centres mondiaux importants et protéger les bureaux de tourisme et de voyage à l'intérieur.

5 - Assurer le cadre technique nécessaire à la gestion et au fonctionnement des diverses entreprises touristiques, par la création

des écoles spécialisées nécessaires; l'envoi en mission d'un nombre suffisant de fonctionnaires pour suivre des études de gestion, d'organisation, de commercialisation, de recherches, de protection et de planification touristiques.

6 - Etablir une coordination touristique entre les pays arabes et notamment les Etats du Pacte de Tripoli et participer à des projets arabes communs tel que le projet de la création de l'établissement des lignes aériennes mondiales, d'une société de navigation arabe, d'une société hôtelière arabe, de commercialisation touristique et de bureaux touristiques communs.

Antiquités et musées

1 - S'employer à exproprier certains bâtiments historiques et sites archéologiques enregistrés en vue de leur protection et entretien.

2 - Continuer les opérations de prospection et les développer notamment à Palmyre, Aphamia, Bossra et Rekka ainsi que la prospection des sites préhistoriques et de l'âge du bronze et du fer et dans de nouveaux sites de la contrée.

3 - Poursuivre les travaux d'entretien, sur une large échelle, des sites historiques et archéologiques découverts dans les zônes principales et l'entretien des citadelles du littoral.

4 - Créer de nouveaux musées dans la capitale et les régions, en vue d'exposer les nouvelles découvertes et de donner une image complète des civilisations qui sont nées et se sont développées dans la contrée.

Le cinéma

1 - S'employer à construire une Cité du Cinéma comprenant des divers studios, des équipements techniques et des chantiers annexes en vue d'élargir la production des films et de rendre l'établissement capable de produire huit films de long métrage et 35 films de court métrage jusqu'à la fin du plan.

2 - Réduire progressivement le nombre des films importés jusqu'à atteindre cent films en l'année 1975.

La jeunesse et le sport

Etablir les études et les projets pour l'édification de centres de jeunesse et de sport, des salles fermées avec d'autres installations

sportives tels que les stades et les camps de jeunesse dans les mouhafazats de la contrée.

f) Les Services Sociaux et Ouvriers

La revivification de la campagne

1 - Oeuvrer à modifier la situation actuelle des centres de vivification de la campagne existants et rattacher chaque unité à l'autorité compétente dans l'Etat tout en conservant au ministère l'unité sociale et culturelle en vue de la développer et de relever le niveau de l'éducation sociale, de vulgariser l'esprit sportif et de bien utiliser les loisirs, de lutter contre l'anaphabétisme des adultes, de propager l'esprit coopératif et de le renforcer entre les paysans d'ouvrir des jardins d'enfants, d'exercer ces diverses activités sociales à la campagne.

2 - Exploiter les travaux productifs des unités d'orientation d'une meilleure façon, relever leur productivité afin d'atteindre une production de

22.000 m2 de tapis annuellement
10.000 m2 de kilim annuellement
5.000 m2 de tapis "Merez" annuellement (poils de chèvres)

dans les dernières années du plan.

3 - Former 4.000 adhérents et adhérentes au cours des années du plan, en vue d'alimenter les ouvroirs productifs.

4 - Elargir les services des unités d'orientation et ouvrir certaines unités dans les régions ou se font sentir les besoins des services de l'unité d'orientation et leur aptitude à l'établissement de cette unité.

5 - Elargir les services des unités d'orientation afin qu'elles englobent certaines villes dans le but de faire travailler les ouvrières dans les quartiers pauvres et d'assurer la possibilité de trouver des ouvrières formées pour les utiliser dans les ouvroirs productifs.

La Protection Sociale

1 - Assurer la protection des enfants délinquants exposés à la déviation en leur assurant la protection et les soins depuis la naissance jusqu'à l'âge de dix huit ans.

2 - Assurer les moyens de protection et d'éducation aux enfants qui sont exposés à la privation de la protection naturelle que leur

apporte la famille tels que les enfants trouvés, les orphelins et créer les établissements préventifs et de rééducation nécessaires.

3 - Assurer la protection des adultes telles que les personnes âgées, celles atteintes de maladies incurables et les mendiants, en améliorant le niveau des asilès de vieillards actuels, en créant des dispensaires pour les maladies incurables et des centres pour faire travailler les mendiants.

4 - Assurer la protection et la formation sanitaires et professionnelles aux personnes souffrant d'une infirmité corporelle ou mentale en vue de transformer le potentiel inutilisé en potentiel productif, de participer à réduire le nombre de ces infirmes et à leur assurer la tranquillité.

5 - L'Etat prendra progressivement à sa charge, l'administration et le fonctionnement des établissements de protection sociale, dirigés par le secteur privé.

6 - Assurer un minimum de conditions de vie honorables dans le cas de perte du père de famille ou des sources du gain par suite de l'infirmité, de la vieillesse, du veuvage et de l'orphelinat qui peuvent atteindre certaines catégories du peuple tels que les artisans, les gagnes-petits, les femmes et lesenfants et ce par la voie de la mise en vigueur du projet à exécution progressive de la sécurité sociale de ces catégories.

Le Travail

1 - Oeuvrer à assurer le levé social et économique des forces de la main-d'oeuvre de toutes catégories à la lumière du recensement général des habitants.

2 - S'employer à traiter la difficulté de l'immigration rurale croissante vers les villes en procédant aux études nécessaires du chommage apparent et déguisé relever le niveau de la campagne et y vulgariser des industries manuelles déterminées.

3 - Elargir les bureaux d'embauchage actuels afin qu'ils forment le noyau des bureaux des forces de la main-d'oeuvre.

4 - Modifier la législation du travail dans le but de créer des relations socialistes de production de façon à donner aux syndicats ouvriers un rôle positif et réel et un droit de participation à la gérance des entreprises économiques et créer des stimulants de travail sur la base des stimulants ordinaires et assurer des conditions équitables de travail.

5 - Réaliser le salaire de base unique pour le même travail e déterminer la fonction sociale et économique du salaire.

Le Travail Agricole

1 - Continuer à soutenir l'exécution du projet des associations paysannes dans la contrée.

2 - Développer les instituts culturels paysans en vue de satisfaire toutes les exigences économiques, politiques et sociales de la société paysanne et créer une culture paysanne en harmonie avec l'esprit de l'époque.

3 - Protéger l'habitat rural en assurant le logement sain aux travailleurs à la campagne et éviter l'immigration des habitants de la campagne vers les villes et dans le but enfin d'édifier la campagne syrienne.

4 - S'employer à créer un organisme de contrôle du travail agricole d'appliquer les dispositions de la loi sur les relations agricoles et ce pour assurer une protection efficace aux agriculteurs et ouvriers agricoles et les aider à disposer des us et coutumes agricoles.

Les Assurances Sociales

1 - S'employer à développer la loi sur les assurances sociales actuelles en vue de supprimer les différences existantes entre les différentes assurances appliquées aux diverses catégories d'ouvriers, d'en étendre l'application et d'en augmenter les avantages.

2 - Oeuvrer à instaurer l'assurance médicale comme une nouvelle branche d'assurance et créer des hopitaux et des dispensaires spéciaux à l'établissement pour couvrir les soins médicaux relatifs aux accidents de travail et aux maladies professionnelles.

3 - S'employer à assurer les habitations ouvrières et à créer une caisse spéciale permanente à cet effet.

La Fédération Générale Féminine

1 - Aider à colmater la brèche existante dans l'enseignement des enfants entre l'âge de trois ans et de six ans en ouvrant un nombre suffisant de jardins d'enfants dans les divers mouhafazats de la contrée, étant donné l'influence de l'orientation dans la formation de la vie de l'enfant à cet âge.

2 - S'employer à construire un nombre de pouponnières pour les enfants dont l'âge varie entre un mois et trois ans et ce pour assurer la protection et l'éducation morale, corporelle et intellectuelle des enfants des mères ouvrières.

3.- S'employer à former les cadres techniques nécessaires pour prendre en charge la gérance des jardins d'enfants et des pouponnières.

4.- Oeuvrer à créer des centres de formation professionnelle pour la femme comportant l'enseignement de la couture, de la broderie, des tricots et de la dactylographie.

g) Services de l'Administration Publique :

Construire des bâtiments pour les ministères, les services et les administrations publiques qui formeront des groupements partiels dont chacun comprendra un ministère ou plus avec tous les services qui en relèvent et ce afin d'économiser les loyers payés par l'Etat, améliorer le service et épargner les pertes de temps.

SEPTIEMEMENT : Les Objectifs du Secteur du Commerce Intérieur :

1.- Réaliser la suprématie progressive du commerce gouvernemental sur le commerce en gros et créer les établissements de commerce intérieur nécessaires pour la réalisation de cet objectif.

2.- Renforcer les associations coopératives de consommation et élargir leur participation au commerce de détail et notamment à la campagne et dans les grandes agglomérations d'habitation ou professionnelle, réorganiser ces associations coopératives pour unifier leurs efforts et créer des unions générales et une fédération générale au niveau de la contrée.

3.- Réorganiser les relations commerciales de façon à augmenter la participation du commerce gouvernemental et coopératif avec le commerce privé au commerce de détail et réduire ainsi les chances d'accaparement, d'exploitation, et de fraude dans les prix.

4.- Rechercher une politique saine et étudier des prix réalisant les plus hauts degrés de stabilité possible et utiliser le prix comme moyen et stimulant économique de façon à supprimer la contradiction entre la production et la consommation.

5.- Elargir le marché intérieur (réseau de distribution et chiffres des ventes) et l'étendre à la campagne en vue d'y relever le niveau des services d'approvisionnement à la campagne et de diminuer les différences entre elle et la ville.

6.- Relever le niveau du pain, aliment principal du peuple, et développer et construire des minoteries mécaniques modernes et améliorer les boulangeries mécaniques dans la contrée.

7.- Elargir les capacités de stockage ordinaire et technique dans la contrée.

8 - Développer l'étape d'échange et d'amélioration du service commercial et moderniser les méthodes de travail commercial.

9 - Rattacher le plan du commerce intérieur aux plans de production industrielle, agricole, de commerce extérieur, d'urbanisme et d'autres secteurs, dans le cadre du plan général de l'Etat de façon à ce qu'il s'harmonise avec eux d'une façon logique afin de réaliser la conformité et l'équilibre entre l'étape des échanges et les autres étapes de renouvellement de la production, et à satisfaire les besoins continuellement croissants de la société et des habitants.

Troisièmement: Objectifs du Secteur du Commerce Extérieur

1 - Modifier la structure des exportations et des importations de façon à compter moins sur l'exportation des matières premières agricoles, à industrialiser autant que possible ces matières et à les exporter.

2 - S'employer à augmenter les exportations des marchandises industrialisées.

3 - Limiter autant que possible les importations qui ne sont pas nécessaires dans le but de réduire le déficit commercial permanent dans la balance commerciale syrienne.

4 - Développer les relations économiques avec l'Etranger sur la base:

- Du développement des transactions commerciales avec les pays arabes frères, de la réalisation de la coordination et de la complémentarité économique avec eux, renforcer la convention de l'unité économique, le marché commun arabe et autres formes de coopération arabe.

- Etablissement de nouvelles relations économiques avec les pays du tiers monde en voie d'indépendance et de libération totale de l'hégémonie sous toutes ces formes.

L'Importation des Marchandises et des Services

1 - Promouvoir la production de la contrée en marchandises de consommation et les rendre capables de se substituer aux marchandises de consommation importées et ce en vue de constituer un capital et assurer les moyens de production.

2 - Limiter l'importation des produits non nécessaires et des produits pouvant être remplacés par la production locale, même si celle-ci est de qualité moindre.

3.- Donner la priorité dans l'importation pour assurer les matières premières nécessaires à la production locale notamment les machines, les outillages, les équipements et les pièces de rechange.

4.- Renforcer l'importation directe du pays d'origine, soit par rapport au secteur public ou au secteur privé en vue d'épargner les charges de la commission en devises étrangères.

5.- Diminuer l'importation des services non nécessaires tel que le tourisme, les études à l'Etranger et trouver les stimulants et les remplacements locaux.

L'Exportation des Marchandises et des Services

1 - Diminuer l'exportation des matières premières et partant augmenter l'exportation des produits manufacturés.

2 - Elargir les transactions commerciales avec les pays frères et les diriger vers les pays de la presqu'île arabe.

3 - Deployer les efforts pour trouver de nouveaux marchés dans les pays afro-asiatiques qui sont considérés un grand marché de consommation.

4 - Réduire les charges financières des produits nationaux industrialisés et non industrialisés qui rencontrent des difficultés dans leur commercialisation sur les marchés étrangers par suite de leurs prix éleves.

5 - Elargir le soution financier direct ou indirect de certaines exportations industrielles afin de leur permettre de faire face à la concurrence étrangère.

6 - Encourager le tourisme et les voyages dans la contrée et leur accorder les facilités nécessaires tout en créant des établissements touristiques adéquats en commençant par les projets les moins onéreux.

7 - Encourager les transferts effectués par les syriens et les émigrés de l'Etranger par tous les moyens possibles.

NEUVIEMEMENT : Les Objectifs du Secteur Financier, Monétaire et Bancaire

1 - Développer les organismes et les règlements financiers de la Syrie afin de les conformer aux exigences du plan de développement économique et social et contribuer à son exécution.

2 - Réviser les assiettes des impôts, de leur taux et des moyens de leur recouvrement, supprimer les exonérations et les remplacer

par les secours en cas de besoin, réaliser l'égalité sur la base des catégories des contribuables et diminuer la différence dans la répartition de la richesse et du revenu.

3 - Modifier la structure de la consommation gouvernementale de façon à garantir le plus grand rendement social de celle-ci par la voie de l'élargissement des services qui sont de nature à augmenter la productivité des ouvriers ou la production des marchandises.

4 - Mécaniser les comptes financiers en instaurant le système des cartes.

5 - Créer un centre d'informations fiscales.

6 - Etablir un plan pour les intérêts de la liquidité auprès de tous les établissements du secteur public, à l'exception des établissements bancaires et ce en créant une caisse spéciale (ou banque, pour les établissements à caractère économique, recueillant leurs comptes et leurs excédants et orientant leur emploi suivant les besoins.

7 - Développer l'esprit d'épargne et oeuvrer à augmenter l'efficacité de la Caisse d'Epargne postale et des autres établissements d'épargne, répartir leurs investissements sur les projets de développement de façon s'harmonisant avec la nature de leur travail ou de leurs opérations.

8 - Améliorer les méthodes et les moyens d'exploitation, de commerce et de répartition dans les établissements commerciaux relevant du secteur public, de façon à conformer leurs revenus avec le chiffre de leurs affaires et à ce que leur revenu net soit à un niveau acceptable économiquement.

9 - Réviser les situations de tous les établissements économiques et pédagogiques dont le déficit est financé par le budget de l'Etat en vue d'améliorer les méthodes de leur travail, de relever leur productivité et de proposer les solutions pour éviter les pertes.

10 - Organiser les rentrées de la monnaie et encourager le crédit suivant le plan établi, de façon à se conformer aux exigences de la production et de la répartition des marchandises et des services en vue d'assurer la stabilité relative dans les prix.

11 - Elargir les services bancaires et oeuvrer en vue de faire participer le système bancaire au financement du plan.

ANNEXE NO.2

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Article 1:

Les investissements globaux du troisième plan quinquennal de développement économique et social (1971-1975) seront répartis afin d'atteindre le taux de développement escompté, entre les secteurs public et privé et selon les secteurs économiques, conformément au tableau ci-après:

Secteur	Secteur public	Secteur coopératif, artisanal et privé	Total
1. Secteur de l'Euphrate ..	1.593.000	-	1.593.000
2. Secteur de l'irrigation et de l'amélioration des terres	211.756	140.000	351.756
3. Secteur de l'agriculture	436.123	140.000	576.123
4. Secteur de l'industrie .	1.172.976	150.000	1.322.976
5. Secteur de l'énergie et du combustible	1.013.808	-	1.013.808
6. Secteur du transport et des communications	783.045	100.000	883.045
7. Secteur des services publics et de l'action populaire	585.885	902.947	1.488.832
8. Secteur des services ...	525.764	100.000	625.764
9. Secteur du commerce intérieur	124.696	20.000	144.696
Total	6.447.053	1.552.947	7.000.000

Article 2:

Les investissements du secteur public sont répartis ainsi qu'il suit:

a) Le tableau n°1 comporte la répartition de ces investissements entre les secteurs économiques.

b) Le tableau N° 1/A comporte la répartition de ces investissements entre les services d'exécution.

c) Le tableau N° 1/B comporte la répartition de ces investissements entre les projets de développement.

Article 3 :

a) Les investissements prévus au paragraphe a) - Projets dont l'exécution a commencé et au paragraphe b) nouveaux projets, sont considérés comme étant les investissements définitifs des services d'exécution. Ils ne peuvent être augmentés ou modifiés que dans le cadre des objectifs du plan.

b) Les investissements prévus sous le titre : - C - Projets de réserve sont considérés des investissements de réserve et ne peuvent faire l'objet d'aucune dépense que par arrêté du président du Conseil des Ministres - Président du Conseil Supérieur de Planification, sur proposition du conseil supérieur de planification et avis du comité de planification de l'Etat.

c) Les efforts des services d'exécution pour la réalisation des projets déjà commencés et des nouveaux projets seront dirigés vers leur mise en exécution dans le plus proche délai.

d) Les services d'exécution sont tenus de parachever toutes les études économiques, techniques et sociales de détail des nouveaux projets et leur exécution ne sera permise qu'après le parachèvement des dites études .

Article 4 :

Le Ministère des Finances ouvrira les crédits nécessaires pour couvrir et liquider les dettes et les engagements échus et provenant de l'exécution des projets du second plan quinquennal et ce dans le cadre des crédits attribués à la Caisse de la Dette Publique au Titre V du Budget général des années 1971-1975. Le paiement de ces crédits aura lieu conformément aux devis qui seront présentés à cet effet par les autorités intéressées.

Article 5 :

Le paiement des investissements prévus pour les travaux d'échange et de renouvellement aura lieu conformément aux instructions que fera paraître le Ministre de l'Industrie.

Article 6 :

Les autorités compétentes sont tenues de suivre une politique d'économie dans la construction et l'édification et éviter le gaspillage de façon à limiter la construction aux buts fonctionnels du projet. Il y a lieu par ailleurs de comprimer les charges du projet au minimum possible.

TABLEAU N° I

LES INVESTISSEMENTS GLOBAUX DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL

(SECTEUR PUBLIC)

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL
D'APRES LES SECTEURS ECONOMIQUES ET SELON LA PRIORITE

(en milliers de L.S.)

SECTEUR	Investissements des projets de première priorité					Investissements des projets de seconde priorité			Total Général	
	a) projets commencés		b) nouveaux projets		Total des projets de première priorité (a + b)	c) projets de réserve			a + b + c	
	Investissements	dont en facilités de crédit	Investissements	Dont en facilités de crédit	Investissements	dont en facilités de crédit	Investissements	dont en facilités de crédit	investissements	Dont en facilités de crédit
1.- EUPHRATE	1.593.000	355.000	-	-	1.593.000	355.000	-	-	1.593.000	355.000
2.- IRRIGATION ET AMELIORATION DES TERRES	56.916	2.477	151.840	31.000	211.756	33.477	138.075	-	349.831	33.477
3.- AGRICULTURE	176.930	13.175	259.193	35.000	436.123	48.175	81.559	-	517.682	48.175
4.- INDUSTRIE ET METALLURGIE	616.353	123.916	556.623	107.689	1.172.976	231.605	669.870	167.700	1.842.846	3.993.055
5.- ENERGIE ET COMBUSTIBLES	299.000	70.666	714.808	223.572	1.013.808	294.228	413.985	111.745	1.427.793	405.973
6.- TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	577.520	211.557	205.525	12.750	783.045	226.307	85.625	15.000	868.670	241.307
7.- SERVICES PUBLICS ET ACTION POPULAIRE	63.924	6.000	521.961	5.000	585.885	11.000	18.633	-	604.518	11.000
8.- LES SERVICES	109.328	14.584	416.436	17.000	525.764	31.584	259.661	10.611	785.425	42.195
9.- COMMERCE INTERIEUR	3.500	-	121.196	5.850	124.696	5.850	5.829	-	130.525	5.850
TOTAL GENERAL	3.496.471	799.375	2.950.582	437.851	6.447.053	1.237.226	1.673.237	305.056	8.120.290	1.542.282

INVESTISSEMENTS DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL EXIGES DES ORGANISMES D'EXECUTION, CLASSES ET PRIORITE (1971 - 1975)

1/a TABLEAU RECAPITULATIF

(par organismes d'exécution)

INVESTISSEMENTS DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL
EXIGES DES ORGANISMES D'EXECUTION, CLASSES PAR
PRIORITE (971 - 1975)

1/a TABLEAU RECAPITULATIF

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie Etrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
MINISTERE DE L'EUPHRATE				
- ETABLISSEMENT PUBLIC DU PROJET DE L'EUPHRATE				
projets commencés	570.000	380.000	950.000	325.000
nouveaux projets	-	-	-	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DES CREDITS DU PROJET DE L'EUPHRATE	570.000	380.000	950.000	325.000
- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'EXPLOITATION DU BASSIN DE L'EUPHRATE				
projets commencés	414.000	229.000	643.000	30.000
nouveaux projets	-	-	-	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DES CREDITS DE L'EXPLOITATION DU BASSIN DE L'EUPHRATE	414.000	229.000	643.000	30.000
- ETABLISSEMENT DES GRANDS PROJETS				
projets commencés	44.020	23.660	67.680	8.160
nouveaux projets	145.000	111.000	256.000	63.000
projets de réserve	58.800	33.200	92.000	-
TOTAL DES CREDITS DE L'ETABLISSEMENT DES GRANDS PROJETS	247.820	167.860	415.680	71.160

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDI
4.- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES				
a) projets commencés	2.980	480	3.465	-
b) nouveaux projets	26.890	6.120	33.010	-
c) projets de réserve	20.000	5.000	25.000	-
TOTAL DES CREDITS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES	49.875	11.600	61.475	-
5 - MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REFORME AGRAIRE				
a) Projets commencés	97.512	91.859	189.401	15.652
b) nouveaux projets	64.679	60.344	125.023	3.000
c) projets de réserve	66.980	35.654	102.634	-
TOTAL DES CREDITS DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA REFORME AGRAIRE	229.201	187.857	417.058	18.652
MINISTERE DE L'INDUSTRIE				
6.- CENTRE D'ENTRAINEMENT PROFESSIONNEL-DAMAS ET ALEP				
a) Projets commencés	2.116	2.291	4.407	-
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DES CENTRES D'ENTRAINEMENT A DAMAS ET ALEP	2.116	2.291	4.407	-
7.- CENTRE D'ESSAIS ET DE RECHERCHES INDUSTRIELS				
a) Projets commencés	8.744	3.829	12.573	3.829
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DES CENTRES D'ESSAIS ET DE RECHERCHES INDUSTRIELLES	8.744	3.829	12.573	3.829

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
8.- CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DE LA PRODUCTIVITE				
a) projets commencés	4.289	3.822	8.111	3.822
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DE LA PRODUCTIVITE	4.289	3.822	8.111	3.822
9.- UNION DES INDUSTRIES DE FILATURE ET DE TISSAGE				
a) projets commencés	6.000	42.784	48.784	-
b) nouveaux projets	84.707	119.731	204.438	75.539
c) projets de réserve	24.828	42.617	67.445	30.150
TOTAL DE L'UNION DES INDUSTRIES DE FILATURE ET DE TISSAGE	115.535	205.132	320.667	105.689
10.- UNION DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES				
a) projets commencés	9.964	29.828	39.792	-
b) nouveaux projets	16.790	23.910	40.700	10.650
c) projets de réserve	10.030	7.200	17.230	1.050
TOTAL DE L'UNION DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES	36.784	60.938	97.722	11.700
11.- UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET DE GENIE				
a) projets commencés	70.508	132.769	203.277	88.000
b) nouveaux projets	22.064	44.736	66.800	-
c) projets de réserve	32.376	83.590	115.966	36.500
TOTAL DE L'UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES ET DE GENIE	124.948	261.095	386.043	124.500

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CRE
12.- ETABLISSEMENT PUBLIC POUR L'EXECUTION DES PROJETS INDUSTRIELS				
a) projets commencés	35.607	26.015	61.622	2.710
b) nouveaux projets	12.000	28.000	40.000	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC POUR L'EXECUTION DES PROJETS INDUSTRIELS	47.607	54.015	101.622	2.710
13.- SOCIETE DES TRACTEURS, MOTEURS ET PRODUITS MECANIQUES				
a) projets commencés	15.900	81.400	97.300	-
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA SOCIETE DES TRACTEURS, MOTEURS ET PRODUITS MECANIQUES	15.900	81.400	97.300	-
MINISTERE DU NAPHTE, DE L'ELECTRICITE ET DES RESSOURCES MINERALES				
14.- DIRECTION DES RECHERCHES GEOLOGIQUES ET DES RESSOURCES MINERALES				
a) projets commencés	8.434	10.513	18.947	555
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION DES RECHERCHES GEOLOGIQUES ET DES RESSOURCES MINERALES	8.434	10.513	18.947	555
15.- SOCIETE GENERALE DU NAPHTE				
a) projets commencés	6.499	13.001	19.500	3.166
b) nouveaux projets	214.239	456.456	670.695	223.562
c) projets de réserve	78.389	223.496	301.885	83.945
TOTAL DE LA SOCIETE GENERALE DU NAPHTE	299.127	692.953	992.080	310.673

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CRE
16.- INSTITUT POUR LES PROFESSIONS PETROLIFERES				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	4.751	570	5.321	-
c) projets de réserve	2.159	441	2.600	-
TOTAL DE L'INSTITUT POUR LES PROFESSIONS PETROLIFERES	6.910	1.011	7.921	-
17.- CENTRE DE RECHERCHES PETROLIFERES				
a) projets commencés	300	1.200	1.500	-
b) nouveaux projets	169	64	233	-
c) projets de réserve	8.604	3.396	12.000	-
TOTAL DU CENTRE DE RECHERCHES PETROLIFERES	9.073	4.660	13.733	-
18.- SOCIETE ARABE SYRIENNE POUR LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	19.583	18.976	38.559	-
c) projets de réserve	6.140	9.360	15.500	-
TOTAL DE LA SOCIETE ARABE SYRIENNE POUR LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	25.723	28.336	54.059	-
19.- SOCIETE GENERALE POUR L'EXPLOITATION DES PHOSPHATES ET DES MINES				
a) projets commencés	52.048	56.982	109.030	25.000
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	68.906	61.931	130.837	-
TOTAL DE LA SOCIETE GENERALE POUR L'EXPLOITATION DES PHOSPHATES ET DES MINES	120.954	118.913	239.867	25.000

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
20.- SOCIETE GENERALE DU FER ET DE L'ACIER				
a) projets commencés	2.000	8.000	10.000	-
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	111.817	137.477	249.294	100.000
TOTAL DE LA SOCIETE GENERALE DU FER ET DE L'ACIER	113.817	145.477	259.294	100.000
21.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ELECTRICITE				
a) projets commencés	164.157	113.843	278.000	67.500
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	33.550	48.450	82.000	27.800
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ELECTRICITE	197.707	162.293	360.000	95.300
22.- COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES ASPHALTES ET HUILES				
a) projets commencés	256	1.454	1.710	-
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA COMPAGNIE INDUSTRILLLE DES ASPHALTES ET HUILES	256	1.454	1.710	-
23.- OFFICE DES CEREALES ET DES MINOTERIES				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	37.245	28.940	66.185	-
c) projets de réserve	9.860	15.238	25.098	-
TOTAL DE L'OFFICE DES CEREALES ET DES MINOTERIES	47.105	44.178	91.283	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
24.- ORGANISME PUBLIC POUR L'EGRENAGE ET LA COMMERCIALISATION DU COTON				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	18.950	32.050	51.000	21.500
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ORGANISME PUBLIC POUR L'EGRENAGE ET LA COMMERCIALISATION DU COTON	18.950	32.050	51.000	21.500
25.- DIRECTION DU MONOPOLE DES TABACS ET TOMBACS				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	20.320	16.180	36.500	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION DU MONOPOLE DES TABACS ET TOMBACS	20.320	16.180	36.500	-
26.- ETABLISSEMENT DES USINES DE LA DEFENSE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	17.000	34.000	51.000	-
c) projets de réserve	18.000	46.000	64.000	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES USINES DE LA DEFENSE	35.000	80.000	115.000	-
27.- MINISTERE DES COMMUNICATIONS				
a) projets commencés	87.950	38.660	126.610	16.000
b) nouveaux projets	60.810	22.610	83.420	-
c) projets de réserve	17.940	5.060	23.000	-
TOTAL DU MINISTERE DES COMMUNICATIONS	166.700	66.330	233.030	16.000

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
28.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS				
a) projets commencés	41.675	46.164	87.839	18.097
b) nouveaux projets	14.929	12.416	27.345	3.625
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	56.604	58.580	115.184	21.722
29.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES CHEMINS DE FER				
a) projets commencés	120.600	187.400	308.000	165.000
b) nouveaux projets	11.300	3.700	15.000	1.500
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DES CHEMINS DE FER	131.900	191.100	323.000	166.500
30.- ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHEMIN DE FER DU HEDJAZ				
a) projets commencés	-	3.750	3.750	-
b) nouveaux projets	500	4.955	5.455	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHEMIN DE FER DU HEDJAZ	500	8.705	9.205	-
31.- DIRECTION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DAMAS				
a) projets commencés	10.500	12.500	23.000	6.300
b) nouveaux projets	1.650	1.000	2.650	-
c) projets de réserve	25.000	15.000	40.000	15.000
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DAMAS	37.150	28.500	65.650	21.300

PROJET	Investissement exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
32.- DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE				
a) projets commencés	217	1.260	1.477	-
b) nouveaux projets	3.491	1.839	5.330	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE	3.708	3.099	6.807	-
33.- DIRECTION GENERALE DES SERVICES METEOROLOGIQUES				
a) projets commencés	-	614	614	-
b) nouveaux projets	760	1.675	2.435	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES METEOROLOGIQUES	760	2.289	3.049	-
34.- DIRECTION GENERALE DES PORTS ET PHARES				
a) projets commencés	525	25	550	
b) nouveaux projets	3.750	3.720	7.470	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DES PORTS ET PHARES	4.275	3.745	8.020	-
35.- SOCIETE ARABE SYRIENNE D'AVIATION				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	-	17.190	17.190	7.125
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA SOCIETE ARABE SYRIENNE D'AVIATION	-	17.190	17.190	7.125

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CREDIT
36.- COMPAGNIE DU PORT DE LATTAQUIEH				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	2.875	15.320	18.195	500
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA COMPAGNIE DU PORT DE LATTAQUIEH	2.875	15.320	18.195	500
37.- DIRECTION GENERALE DE LA RADIODIFFUSION ET DE LA TELEVISION				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	7.235	13.800	21.035	-
c) projets de réserve	6.625	16.000	22.625	-
38.- MINISTERE DE LA JUSTICE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	2.000	900	2.900	-
c) projets de réserve	1.000	400	1.400	-
TOTAL DES CREDITS DU MINISTERE DE LA JUSTICE	3.000	1.300	4.300	-
39.- MINISTERE DE L'INTERIEUR				
a) projets commencés	100	-	100	-
b) nouveaux projets	5.350	2.500	7.850	-
c) projets de réserve	7.730	3.700	11.430	-
TOTAL DES CREDITS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR	13.180	6.200	19.380	-
40.- DIRECTION DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE				
a) projets commencés	700	300	1.000	-
b) nouveaux projets	9.925	4.385	14.310	-
c) projets de réserve	2.280	1.020	3.300	-
TOTAL DES CREDITS DE LA DIRECTION DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE	12.905	5.705	18.610	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CRED
1.- DIRECTION GENERALE DES DOUANES				
Projets commencés	150	-	150	-
Nouveaux projets	4.140	1.760	5.900	-
Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DES CREDITS DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES	4.290	1.760	6.050	-
2.- COMPAGNIE SYRIENNE D'ASSURANCE				
Projets commencés	-	-	-	-
Nouveaux projets	1.400	600	2.000	-
Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA COMPAGNIE SYRIENNE D'ASSURANCE	1.400	600	2.000	-
3.- ORGANISME DE PLANIFICATION DE L'ETAT ET BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUES				
Projets commencés	-	-	-	-
Nouveaux projets	1.520	1.300	2.820	-
Projets de réserve	3.182	10.611	13.793	10.611
TOTAL DE L'ORGANISME DE PLANIFICATION DE L'ETAT ET DU BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUES	4.702	11.911	16.613	10.611
4.- MINISTERE DE L'ETAT POUR LES AFFAIRES DES VILLAGES DE PREMIERE LIGNE				
Projets commencés	-	-	-	-
Nouveaux projets	14.000	6.000	20.000	-
Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU MINISTERE DE L'ETAT POUR LES AFFAIRES DES VILLAGES DE PREMIERE LIGNE	14.000	6.000	20.000	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	FACILITES DE CRE
45.- DIRECTION GENERALE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	-	-	-	-
c) projets dé réserve	10.575	19.775	30.350	-
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DIRECTION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS	10.575	19.775	30.350	-
46.- MINISTERE DES WAKFS				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	8.299	13.774	22.073	8.000
c) projets de réserve	4.410	4.400	8.810	-
TOTAL DU MINISTERE DES WAKFS	12.709	18.174	30.883	8.000
47.- MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE				
a) projets commencés	16.640	25.310	41.950	-
b) nouveaux projets	11.905	14.295	26.200	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE	28.545	39.605	68.150	-
48.- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES				
a) travaux commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	-	3.000	3.000	-
c) projets de réserve	-	4.000	4.000	-
TOTAL DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	-	7.000	7.000	-

P R O J E T	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	T O T A L	Dont facilités de crédit
49.- MINISTERE DE L'EDUCATION				
a) projets commencés	-	-	-	-
B) nouveaux projets	3.000	12.000	15.000	-
C) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU MINISTERE DE L'EDUCATION	3.000	12.000	15.000	
50.- ETABLISSEMENT DES BATIMENTS DE L'EDUCATION				
a) projets commencés	3.427	1.468	4.895	-
b) nouveaux projets	66.572	28.533	95.105	-
c) projets de réserve	24.969	10.700	35.669	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES BATIMENTS DE L'EDUCATION	94.968	40.701	135.669	-
51.- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	9.750	4.250	14.000	-
c) projets de réserve	5.750	2.250	8.000	-
TOTAL DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	15.500	6.500	22.000	-
52.- INSTITUT SUPERIEUR INDUSTRIEL				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	700	1.000	1.700	500
c) projets de réserve	800	500	1.300	-
TOTAL DE L'INSTITUT SUPERIEUR INDUSTRIEL	1.500	1.500	3.000	500

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont facilités de crédit
.- CONSEIL SUPERIEUR DES LETTRES				
Projets commencés	-	-	-	-
Nouveaux projets	-	-	-	-
Projets de réserve	535	164	699	-
TOTAL DU CONSEIL SUPERIEUR DES LETTRES	535	164	699	-
.- UNIVERSITE DE DAMAS				
Projets commencés	7.326	5.899	13.225	3.050
Nouveaux projets	16.056	14.144	30.200	8.000
Projets de réserve	3.750	1.600	5.350	-
TOTAL DE L'UNIVERSITE DE DAMAS	27.132	21.643	48.775	11.050
.- UNIVERSITE D'ALEP				
Projets commencés	7.813	9.250	17.063	8.950
Nouveaux projets	6.515	5.115	11.630	500
Projets de réserve	4.765	1.465	6.230	-
TOTAL DE L'UNIVERSITE D'ALEP	19.093	15.830	34.923	9.450
.- ETABLISSEMENT DE L'HOPITAL "AL MOUASSAT"				
Projets commencés	3.650	2.350	6.000	750
Nouveaux projets	-	-	-	-
Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DE L'HOPITAL "AL MOUASSAT"	3.650	2.350	6.000	750

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont Facilités de crédit
57.- CONSEIL SUPERIEUR DES SCIENCES				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	1.780	5.320	7.600	-
c) projets de réserve	970	3.030	4.000	-
TOTAL DU CONSEIL SUPERIEUR DES SCIENCES	2.750	8.850	11.600	-
58.- PLAN SCIENTIFIQUE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	1.818	27.345	29.163	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU PLAN SCIENTIFIQUE	1.818	27.345	29.163	-
59.- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL				
a) projets commencés	4.372	815	5.187	-
b) nouveaux projets	5.973	1.252	7.225	-
c) projets de réserve	14.026	1.237	15.263	-
TOTAL DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL	24.371	3.304	27.675	-
60.- ETABLISSEMENT DES ASSURANCES SOCIALES				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	15.555	7.639	23.194	-
c) projets de réserve	800	200	1.000	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES ASSURANCES SOCIALES	16.355	7.839	24.194	-
61.- UNION FEMININE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	4.623	379	5.002	-
c) projets de réserve	1.904	798	2.702	-
TOTAL DE L'UNION FEMININE	6.527	1.177	7.704	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	dont facilités de crédit
- MINISTERE DE LA CULTURE DU TOURISME ET DE L'ORIENTATION NATIONALE				
projets commencés	2.714	2.900	5.614	-
nouveaux projets	10.369	4.283	14.652	-
projets de réserve	58.223	4.255	62.478	-
TOTAL DU MINISTERE DE LA CULTURE DU TOURISME ET DE L'ORIENTATION NATIONALE	71.306	11.438	82.744	-
- ETABLISSEMENT PUBLIC DU TOURISME				
projets commencés	2.780	1.510	4.290	-
nouveaux projets	18.645	9.455	28.100	-
projets de réserve	19.350	8.600	27.950	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU TOURISME	40.775	19.565	60.340	-
- DIRECTION GENERALE DES ANTIQUITES ET DES MUSEES				
projets commencés	2.595	405	3.000	-
nouveaux projets	4.676	312	4.988	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DES ANTIQUITES ET DES MUSEES	7 271	717	7.988	-
- ETABLISSEMENT PUBLIC DU CINEMA				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	5.124	4.350	9.474	-
projets de réserve	5.097	2.140	7.237	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU CINEMA	10.221	6.490	16.711	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	MONNAIE locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont Facilités de crédits
.- BUREAU DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS				
) Projets commencés	3.150	-	3.150	-
) Nouveaux projets	-	-	-	-
) Projets de réserve	5.410	1.790	7.200	-
TOTAL DU BUREAU DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	8.560	1.790	10.350	-
.- MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RURALES				
) Projets commencés	1.818	412	2.230	
) Nouveaux projets	41.420	19.905	61.325	-
) Projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RURALES	43.238	20.317	63.555	-
.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE FIGEH				
Projets commencés	5.460	4.849	10.309	-
Nouveaux projets	20.250	18.144	38.394	5.000
Projets de réserve	2.600	1.900	4.500	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE EIN EL FIGEH	28.310	24.893	53.203	5.000
- ETABLISSEMENT DES EAUX D'ALEP				
Projets commencés	12.529	-	12.529	-
Nouveaux projets	13.625	8.600	22.225	-
Projets de réserve	-	-	-	-
TAL DE L'ETABLISSEMENT BLIC DES EAUX D'ALEP	26.154	8.600	34.754	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	DONT FACILITES DE CREDIT
- ETABLISSEMENT DES EAUX DE HOMS				
a) projets commencés	6.000	7.400	13.400	6.000
b) nouveaux projets	1.350	2.550	3.900	-
c) projets de réserve	600	800	1.400	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES EAUX DE HOMS	7.950	10.750	18.700	6.000
- ETABLISSEMENT DES EAUX DE LATTAQUIEH				
projets commencés	956	-	956	-
nouveaux projets	546	1.075	1.621	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES EAUX DE LATTAQUIEH	1.502	1.075	2.577	-
- ETABLISSEMENT DES EAUX DE DAMA				
projets commencés	-	-	-	-
veaux projets	1.365	140	1.505	-
jets de réserve	500	-	500	-
TAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE L...	1.865	140	2.005	-
...N TRANSPORT UBLIC DE DAMAS				
jets commencés	-	-	-	-
veaux projets	3.230	12.168	15.398	-
jets de réserve	-	-	-	-
TAL DE L'ETABLISSEMENT DU RANSPORT PUBLIC DE DAMAS	3.230	12.168	15.398	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont Facilités de crédit
74.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A ALEP				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	2.230	7.168	9.398	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A ALEP	2.230	7.168	9.398	-
75.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A HOMS				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	683	1.800	2.483	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A HOMS	683	1.800	2.483	-
76.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A LATTAQUIEH				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	508	850	1.358	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A LATTAQUIEH	508	850	1.358	-
77.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'HABITAT				
a) projets commencés	9.500	-	9.500	-
b) nouveaux projets	26.700	13.800	40.500	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'HABITAT	36.200	13.800	40.500	-

O J E T	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilités de crédi
- MUNICIPALITES				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	147.351	41.500	188.854	-
projets de réserve	9.433	2.800	12.233	-
TOTAL DES MUNICIPALITES	156.787	44.300	201.087	-
- ACTION POPULAIRE				
projets commencés	12.000	3.000	15.000	-
nouveaux projets	108.000	27.000	135.000	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTION POPULAIRE	120.000	30.000	150.000	-
- MINISTERE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU COMMERCE INTERIEUR				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	6.170	3.580	9.750	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DU MINISTERE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU COMMERCE INTERIEUR	6.170	3.580	9.750	-
ETABLISSEMENT PUBLIC DE CONSOMMATION				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	64.600	17.500	82.100	5.000
projets de réserve	3.400	-	3.400	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE CONSOMMATION	68.888	17.500	85.500	5.000
ETABLISSEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR DES METAUX ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION				
projets commencés	-	1.000	1.000	-
nouveaux projets	5.880	1.730	7.610	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR DES METAUX ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	5.880	2.730	8.610	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont facilités de crédit
83.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR POUR LES MOTORISES ET LES EQUIPEMENTS				
a.- projets commencés	-	-	-	-
b.- nouveaux projets	1.546	500	2.046	-
c.- projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR POUR LES MOTORISES ET LES EQUIPEMENTS	1.546	500	2.046	-
84.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS TEXTILES				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	2.100	900	3.000	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR POUR LES PRODUITS TEXTILES	2.100	900	3.000	-
[illegible].- ETABLISSEMENT SOCIAL MILITAIRE				
a) projets commencés	1.750	750	2.500	-
b) nouveaux projets	645	270	915	-
c) projets de réserve	1.700		729	2.429
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT SOCIAL MILITAIRE	4.095	1.749	5.844	-
[illegible].- BANQUE COMMERCIALE SYRIENNE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	3.300	2.600	5.900	850
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA BANQUE COMMERCIALE SYRIENNE	3.300	2.600	5.900	850

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont Facilités de crédit
87.- BANQUE DE CREDIT POPULAIRE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	317	533	850	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA BANQUE DE CREDIT POPULAIRE	317	533	850	-
88.- BANQUE COOPERATIVE AGRICOLE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	6.000	1.000	7.000	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA BANQUE AGRICOLE COOPERATIVE	6.000	1.000	7.000	
89.- BANQUE INDUSTRIELLE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	250	175	425	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA BANQUE INDUSTRIELLE	250	175	425	-
90.- BANQUE CENTRALE DE SYRIE				
a) projets commencés	-	-	-	-
b) nouveaux projets	3.750	1.250	5.000	-
c) projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE LA BANQUE CENTRALE DE SYRIE	3.750	1.250	5.000	-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal			
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilit. de crédit
- MINISTERE DE L'INFORMATION				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	100	900	1.000	-
projets de réserve	1.000	500	1.500	-
TOTAL DU MINISTERE DE L'INFORMATION	1.100	1.400	2.500	-
- ETABLISSEMENT "EL WEHDE" POUR L'IMPRESSION, LA DIFFUSION ET LA DISTRIBUTION				
projets commencés	384	3.100	3.484	1.834
nouveaux projets	4.500	1.500	6.000	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT "EL WEHDE"	4.884	4.600	9.484	1.834
- AGENCE ARABE SYRIENNE D'INFORMATION				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	200	1.300	1.500	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'AGENCE ARABE SYRIENNE D'INFORMATION	200	1.300	1.500	-
- INSTITUT PREPARATOIRE D'INFORMATION				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	100	200	300	-
projets de réserve	-	-	-	-
	100	200	300	-
- OFFICE ARABE DE PUBLICITE				
projets commencés	-	-	-	-
nouveaux projets	25	125	150	-
projets de réserve	-	-	-	-
TOTAL DE L'OFFICE ARABE DE PUBLICITE	25	125	150	-

LES INVESTISSEMENTS DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL EXIGES DES ORGANISMES D'EXECUTION CLASSES PAR ORDRE DE PRIORITE (1971 - 1975)

1/B TABLEAU DETAILLE

(ORGANISMES D'EXECUTION ET PROJETS)

Investissement exigés des organismes d'exécution classés selon les priorités

1/b- Tableau détaillés.

Projet	Investissement exigés au cours des années du plan				observations
	monnaie locale	monnaie étrangère	total	dont en facilités de crédit	
1- Ministère de l'Euphrate Etablissement Public du projet de l'Euphrate					
a-Projets commencés					
- Projet du barrage de l'Euphrate	570.000	380.000	950.000	325.000	Facilités de crédit de l'accord 66
b- nouveaux projets:	-	-	-	-	
Total du projet de l'Euphrate:	570.000	380.000	950.000	325.000	
Etablissement Général de l'exploitation du Bassin de l'Euphrate					
a-Projets commencés					
- Projet du bassin de l'Euphrate.	414.000	229.000	643.000	30.000	25000 facilités à obtenir
b- Nouveaux projets	-	-	-	-	
Total de l'exploitation du bassin de l'Euphrate.	414.000	229.000	643.000	30000	(5000) contribution des W.U. au projet pilote.
2- Ministère des Travaux Publics et des Ressources Hydrauliques.					
a- Projets commencés:					
1- achèvement des petits et moyens barrages.	760	240	1000	-	
2- rectification du cours du fleuve Jaghgagh à Hassaké.	500	-	500	-	
3- Achat de materiels pour les réseaux d'irrigation	10	240	250	-	projet d'irrig. d'indus; d'agriculture et de service
4- Engagements antérieurs et anciens marchés des projets des 1er et secon plan.	1715	-	1715	-	
Total des Projets commencés.	2.985	480	3.465	-	

Projet	Investissement exigés au cours des années du plan				observations
	monnaie locale	monnaie étrangère	total	dont en facilités de crédit	
b- Nouveaux Projets:					
1- Forage et équipements des puits du désert.	750	250	1.000	-	
2- Seconde étape des réseaux de Tell Meghless Hassaké.					
- construction des réseaux de drainage à Ajaje - Hassaké.					
- Exécution du projet d'irrigation de Ain Botmen à Alep.					
- Etude et plan du projet d'irrigation des sources El nasrié à Tel-Kalah.					
- Réparation et amélioration des réseaux d'irrigation et de drainage existants.	4.480	270	4.750	-	
3- amélioration et rectification des cours des fleuves (Barada, Kabour, Jaghjagh.)	5.400	850	6.250	-	
4- Asséchement des marais El Siha à Idleb et Mareh à Alep.	350	750	I.I00	-	
5- Construction de petits et moyens barrages.	I5.9I0	4.000	I9.9I0	-	
	26.890	6.120	33.0I0	-	
c- Projets de réserves:	20.000	5.000	25.000	-	
Total du Ministère des travaux publics et des ressources hydrauliques.	49.875	II.600	6I.475	-	
d- Etablissements des grands projets.					
a- projets commencés					
1- achèvement du projet de Ghab	I6.000	7.000	23.000	-	
2- achèvement du projet du Rouje.	9.500	I.500	II.000	-	
3- Dépenses administratives communes.	7.500	500	8.000	-	
4- achèvement du projet du port de Tartous.	II.020	I4.660	25.680	8I60	
Total des projets commencés:	44.020	23.660	67.680	8I60	

Projet	Investissements exigés au cours des années du plan				
	monnaie locale	monnaie étrangère	total	dont en facilités de crédit	observation
b- Nouveaux projets:					
1- projet de construction des silos de céréales.	86.000	64.000	I50.000	35.000	Facilités de crédit en vertu de l'accord avec l'U.R.S.S
2- Etude du barrage du fleuve El Kebir du Nord	37.000	28.000	65.000	28.000	
3- Etude et exécution du Barrage de Teldo.	3.000	2.000	5.000	-	
4- Etude des bassins d'eau.	2.000	10.000	12.000	-	
5- Etude des différents barrages (Ifrine, Sarouna, Ibrach. Arouss et El-Kebir du Sud et profits des sources du Yarmouk.	I.000	3.000	4.000	-	
6- Etude et exécution de l'irrigation du haut bassin de El Assi.	I6.000	4.000	20.000	-	
Total des nouveaux projets:	I45.000	II0.000	256.000	63.000	
c- Projets de réserves.					
1- Etude et exécution du projet d'irrigation de Razaz au Sin	I0.000	2.000	12.000	-	
2- Etude et exécution du barrage d'emmagasinage à Hama.	45.000	I5.000	60.000	-	
3- Etude de l'emmagasinage des eaux de Khabour.	2.000	13.000	15.000	-	
4- Etudes différents (Barada Al-Awaje et les endroits élevés) à Acharina	1.800	3.200	5.000	-	
Total des projets de réserves:	58.800	33.200	92.000	-	
Total Général de l'Etablissement des grands projets.	247.820	I67.860	415.680	7I.I60	
5- Ministere de l'Agriculture et de la Réforme Agraire.					
a- Projets commencés					

Projet	Investissements exigés au cours des années du plan				
	monnaie locale	monnaie étrangère	total	dont en facilités de crédit	observation
Programme de renforcement de l'Agriculture.					
1- projet commun de l'orientation, de la coopération et de statistique.	22.790	II.000	33.790		-
2- Ecole du développement rural et coop ratif	4.500	5.I65	9.665	4.385	
3- achèvement des Ecoles agricoles et vétérinaires.	I0.042	6.387	I6.429		-
Programme de production végétale;					
1- Renforcement des luttes.	I.545	4.455	6.000		-
Programme de multiplication des semences.					
1- multiplication des semences de blé.	4.466	3.250	7.7I6		-
2- multiplication des semences des pommes de terre.	2.472	I.648	4.I20		-
Programme de renforcement des recherches scientifiques.					
1- Recherches sur la culture du blé et de l'orge.	595	550	I.I45		-
2- Etude du développement de la betterave sucré.	26I	56	3I7		-
3- Etude de la protection des plantes.	I69	321	490		-
4- Etude de la culture du coton	740	260	I.000		-
Programme de l'amélioration des terres.					
1- Détermination et amélioration des terres salines.	4.[illegible]2	2.670	6.692		-
2- Classement des terres	997	I90	I.I87		
Programme d'irrigation et de drainage.					
1- Développement et exploitation du Ghab	I.900	2.520	4.420	2.477	
2- irrigation et drainage à Nanajir.	7I7	I50	867		-

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				Obs tio
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de Crédit	
PROGRAMME DE PRODUCTION ANIMALE					
1. Station pour les bovins et les Caprins	2000	1240	3240		
2. Station pour les bovins à Alep (El Zarba)	1800	1230	3030		
3. Couveuse Artificielle	14270	7960	22230		
4. Repartition des bovins et de la volaille	3165	6765	9930	3390	
5. Introduction de l'élevage dans le système agricole	1208	1245	2453	1200	
6. Sédentarisation de l'élevage du bétail (Fourrage pour ovins)	2203	3418	5621	3200	
7. Station Vétérinaire et d'insémination artificielle	3119	22180	25299		
8. Création de bassins pour la pisciculture	2736	3404	6140		
9. Exploitation des accumulations des eaux naturelles	1000	770	1770		
PROGRAMME DE REBOISEMENT					
1) Méthodes de reboisement	5800	3300	9100	1000	
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FERMES D'ETAT					
1) Développement de l'entreprise de Pisciculture à Kattina	1200	150	1350		
PROGRAMME DE DELIMITATION ET DE RECENSEMENT ET DE CESSATION DE L'INDIVI-	3825	1575	5400		
TOTAL	97542	91859	189401	15652	
NOUVEAUX PROJETS					
PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'AGRICUL-					
1) Création des écoles agricoles et vétérinaires	5692	6295	11987		
PROGRAMME DE PRODUCTION VEGETALE					
1a Développement de la plantation des arbres fruitiers					
a) Arbres fruitiers	1472	649	2121		
b) Multiplication des plants	1093	643	1736		
DEVELOPPEMENET DE LA CULTURES DES LEGUMES					
a) Légumes	278	389	667		
b) Multiplication des légumes	747	530	1277		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquannal				Obs tic
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	
) RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES RECOLTES CHAMPETRES	2200	1800	4000		
) Développement des stations météorologiques pour les affaires agricoles	703	797	1500		
ROGRAMME DE MULTIPLICATION DES SEMENCES					
) Multiplication des semences de coton	1000	600	1600		
Egrenage des graines de coton	775	3000	3775		
ROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					
) Développement et amélioration de la production de la pomme de terre	1181	223	1404		
) Centre régional d'étude des régions arides	500	...	500		
) Développement des études sur la production animale	1297	248	1545		
ROGRAMME D'AMELIORATION DES TERRES					
Traitement de l'aridité dans les régions agricoles	767	190	957		
) Milieu végétal	132	20	152		
Fertilisation des céréales dans les régions de cultures non irriguées	3561	160	3721	3000	
ROGRAMME DE MECANISATION AGRICOLE					
Equipement et fonctionnement des stations de machines agricoles à a) SKELBIE	1300	6700	8000		
b) KAMECHLI	1050	3165	4215		
c) RAKKA	1600	3310	4910		
Développement de la mécanisation des opérations des récoltes agricoles	375	1125	1500		
Construction d'un garage et d'un chantier central	100	350	450		
ROGRAMME D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE					
Renouvellement et équipement des puits du désert		1000	1000		
Irrigation et drainage du Ghab	7000	3000	10000		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquannal Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Obs tion
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE LA SERICICULTURE					
1) Développement de la production du miel	365	267	632		
2) Développement de la production de la soie					
a) Développement de l'élevage	382	418	800		
b) Achèvement de l'usine de la soie	65	635	700		
PROGRAMME DE LA PRODUCTION ANIMALE					
1) Construction à Homs d'une station pour l'élevage des vaches laitières	2625	773	3398		
2) Développement de l'élevage des bovins et caprins	479	236	715		
3) Développement des installations de la production de la viande	5720		5720		
4) Développement de la production du lait et de la viande au Ghab	1802	573	2375		
5) Construction d'une station pour les chevaux arabes	730	200	930		
6) Levé topographique du littoral syrien	250	690	940		
PROGRAMME DE REBOISEMENT					
1) Développement des forêts et de l'extension de leur superficie	10000	5000	15000		
2) Création de coupe vent	1200	600	1800		
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FERMES DE L'ETAT					
1) Développement des installations des fermes de l'Etat	4000	6000	10000		
2) Création des fermes d'Etat	1510	7011	8521		
3) Amélioration des paturages dans la Djézireh	1199	1711	2910		
4) Développement de l'entreprise Khaled Ibn El Walid	282	718	1000		
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'UNION COOPERATIVE AGRICOLE					
1) Création de stations d'entretien et de fonctionnement des machines agricoles	200	325	525		
2) Création de chantiers d'entretien des machines	150	200	350		
3) Création d'unités de tirage et de préparation des produits agricoles	40	23	63		
4) Création d'une scierie pour la fabrication de caisses en bois	7	14	21		
5) Création d'entrepôts	500	106	606		
6) Création d'unités frigorifiques et de presses d'olives	350	650	1000		
T O T A L	64679	60344	125023	3000	

Investissements exigés au cours des années du troisième quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Ob... tion
C) PROJETS DE RESERVE					
PROGRAMME DE RENFORCEMENT AGRICOLE					
1) Développement des statistiques agricoles	3008	31	3039		
2)Création d'écoles agricoles et vétérinaires	3000	2000	5000		
PROGRAMME DE MECANISATION AGRICOLE					
1) Création d'une station de machines agricoles à Alep	1050	2460	3510		
2)Création d'une station de machines agricoles à Hassaké	750	1740	2490		
PROGRAMME D'IRRIGATION ET DE DRAINAGE					
1) Irrigation et drainage des champs du Ghab	8225	11350	19575		
2)Développement des méthodes d'irrigation et de drainage et de nivellement	900	600	1500		
PROGRAMME DE PRODUCTION ANIMALE					
1) Création d'une station de vaches laitières à Hassaké	3125	773	3898		
2)Création d'une station de vaches laitières à Tartous	3125	773	3898		
3) Développement d'une station de volailles à Hama	1125	775	1900		
PROGRAMME DE REBOISEMENT					
1) Développement des forêts et extension de leur superficie	37810	8535	46345		
PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES FERMES DE L'ETAT					
1) Développement des fermes de l'Etat	4862	6617	11479		
Total des projets de réserve.....	66980	35654	102634		
Total Général des projets du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agricole	229201	187857	417058	18652	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				Observation
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	
MINISTERE DE L'INDUSTRIE					
6) Centres D'ENTRAINEMENT PROFESSIONNEL A DAMAS ET ALEP					
a) Projets commencés.					
- Elargissement et construction de nouvelles sections au centre de construction et de commerce	101		101		
- Equipement du centre de dessins industriels et d'architecture	300	140	440		
- Equipement d'un centre de formation aux travaux de secrétariat	200	153	353		
-Elargissement et création de nouvelles sections dans la spécialisation des métaux	336	200	536		
-Equipement d'un centre d'Electricité à Alep et de sections électroniques	100	440	540		
- Equipement d'un centre des services hoteliers	178		178		
- Equipement d'un centre de filature et de tissage	200	164	364		
- Equipement d'un centre de voitures et moteurs	200	164	364		
- Equipement d'une section de teinture et d'impression et de section du tricot au centre de filature et de tissage à Alep	300	765	1065		
-Equipement d'un centre d'entrainement auxiliaire chimique	201	265	466		
Total des projets commencés	2116	2291	4407		
B) PROJETS NOUVEAUX					
C) PROJETS DE RESERVE					
Total généraldes centres d'entrainement professionnel à Damas et Alep	2116	2291	4407		
7) CENTRE DES ESSAIS ET RECHERCHES INDUSTRIELS					Contribution fonds des Ur
a) Projets commencés	8744	3829	12573	3829	
b) Nouveaux projets					
C) Projets de réserve					
Total du Centre des essais et recherches industriels	8744	3829	12573	3829	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Observation
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DE LA PRODUCTION					
Projets commencés	4289	3822	8111	3822	
Nouveaux projets					
Projets de réserve					
tal du Centre de Développement de dministration et de la production	4289	3822	8111	3822	
UNION DES INDUSTRIES DE FILATURE ET DE TISSAGE					
PROJET COMMENCES					
Crédits pour l'échange	6000	29000	35000		
Dettes des années antérieures		13784	13784		
Total des projets commencés	6000	42784	48784		
NUVEAUX PROJETS					
élargissement de la Société de Homs par 30.000 busettes cotonnières et 500 métiers cotonniers	15613	21234	36847	14625	
Unité d'élargissement de la Société El Chahba en 1500 bobines	3795	6550	10345	4500	
Elargissement de l'usine d'Alep en 30.000 bobine cotonnières	7797	12910	20707	9000	
Projet de lavage de la laine	3228	845	4073	570	
Elargissement des filatures de laine à la Société Nouvelle des Industries	3000	10100	13100	4875	
Unités de Filature de la laine à la Société Commerciale IndustrielleUnie	629	2530	3159	1338	
Elargissement de la Société Ahlié en 5.000 bobines de laine	1265	4650	5915	2437	
Unité indépendante à Damas de 500 métiers	6568	8325	14893	5625	
Elargissement de la Société El Hadissé en 60 métiers pour les tissus de la laine	2905	1850	4755	937	
Projets des tapis de laine	1042	1233	2275		
Elargissment des tapis de soie en 4 Métiers	218	500	718		
Elargissement de laSociété industrielle pour les bas et les fils de nylon	3065	2519	5584	1589	
Création d'un établissement complet pour le triage des couvertures de laine	746	788	1534	465	
Unité de pièces de rechang à Damas	1410	1000	2410	750	
Unité de pièces de rechang à Alep	1410	1000	2410	750	
Projet de Sous-Vêtements à la Société al Chark	8443	5309	13752	1303	
Unité du prêt à porter	4473	5400	9873	4125	
Centre des dessins, d'essais des teintures, des matières chimiques et auxiliaires.	248	200	448		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Ob... tion
Centre de contrôle de la qualité de la production	490	1000	1490		
- Création de deux unités de production en 35.000 bobines pour chacune à Idleb et Der Izzor	18362	31788	50150	22650	
Total des nouveaux projets	84707	119731	204438	75539	
c) PROJETS DE RESERVE					
- Elargissement de la Société Commerciale Industrielle Unie en25.000 bobines	6466	10829	17295	7500	
Création d'une unité productive à ...000 bobines (à Lattaquieh)	18362	31788	50150	22650	
Total des projets de réserve	24828	42617	67445	30150	
Total de l'Union des industries de Filature et de Tissage	115535	205132	320667	105689	
b) UNIONS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES					
a) Projets commencés					
- Elargissement de la Société des Conserves "El Haddissé)	1016	1299	2315		
- Elargissement de la Société des huiles et savons	280	325	605		
- Elargissement de la Société de Damas pour les produits alimentaires	270	1072	1342		
- Elargissement de la Société Syrienne pour la préparation des biscuits	63	337	400		
- Elargissement de la Société Arabe Syriennes des produits laitiers	1022	365	1387		
- Elargissement de la Société Arabe Syrienne pour l'industrie du raisin	237	83	320		
Elargissement de la Société Arabe Syrienne pour l'industrie du sucre et des produits agricoles	2522	3578	6100		
- Elargissement de la Société des huiles et Hama	761	817	1578		
Usine de déshydratation des oignons et légumes	50	150	200		
Société Industrielle Syrienne des huiles végétales	3125	6655	9780		
Société de l'Orient pour les produits alimentaires	618	2147	2765		
Dettes des exercices antérieurs		13000	13000		
Total des projets commencés	9964	29828	39792		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Observation
A) NOUVEAUX PROJETS					
1) Usine de bière	3600	3900	7500	3400	
2) " de fourrage	2250	1750	4000	200	
3) " de Levure	2000	2000	4000	1500	
4) Usine de conserves à Jablé	1000	2000	3000	2000	
5) Société Arabe Syrienne pour l'Industrie et la Commercialisation des pistaches	915	1050	1965	1050	
6) Usine des acides gras à Lattaquieh	975	260	1235		
7) Usine d'acide citrique	2500	10000	12500		
8) Usine des aliments des tout petits et jus de fruits	1500	1500	3000	1000	
9) Usine de Conserves à Idleb	2050	1450	3500	1500	
Total des nouveaux projets	16790	23910	40700	10650	
B) PROJETS DE RESERVE					
1) Usine d'acide gras	915	1050	1965	1050	
2) Transport de l'usine du lait pasteurisé à Lattaquieh	500		500		
3) Usine des eaux gazeuses à la Soc. El Chark	115	50	165		
4) Entrepôts unifiés à Tartouss	1000	100	1100		
5) Batiments pour le Ministère et les unions	3500		3500		
6) Usine du sucre dans la région	4000	6000	10000		
Total des projets de réserve	10030	7200	17230	1050	
Total de l'Union des Industries Alimentaires	36784	60938	97722	11700	
1) Unions des Industries Chimiques et de Génie					
A) PROJETS COMMENCES					
Crédits d'échange et de renouvellement	13273	28869	42142		
- Projet de développement de la Société des Batteries	1611	900	2511		
- Projet des trois usines de ciment	53000	97000	150000	88000	
- Projet de fabrication des pneus bicyclettes	1000	2500	3500		
- Projet de filet de camouflage	800	1200	2000		
- Projet de l'usine des batteries	389	600	989		
- Projet d'une tannerie à Alep	400	1400	1800		
- Projet de seringues	35	300	335		
Total des projets commencés	70508	132769	203277	88000	
B) NOUVEAUX PROJETS					
- Projet d'articles électriques domestiques	800	1600	2400		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Observation
Projet de développement de l'usine [illegible] avec un chantier de confection de cables	1100	2600	3700		
Projet de Polyester	550	700	1250		
Projet de radiateurs de frigidaire	400	600	1000		
Projet de développement de l'usine actuelle des cables	900	3100	4000		
Projet de développement des articles [illegible]magers	400	600	1000		
Projet de renouvellement des machines Kleenex	200	800	1000		
Projet des constructions métalliques	3014	2486	5500		
Projet d'agrandissement de la fabrique d'allumettes	800	1700	2500		
Projet d'agrandissement de l'Industrie des peintures, de l'huile de lin et de préparation de [illegible] d'imprimerie	400	200	600		
Projet de développement de la Société El Nasr de Textiles	2000	1000	3000		
Projet d'agrandissement de l'usine de bois à Lattaquieh	200	800	1000		
Projet de préparation des médicaments	500	1500	2000		
Projet de fabrication de seringues en plastiques	1000	3000	4000		
Projet de développement de la verrerie	6000	18000	24000		
Projet d'unité de soufflage manuel	350	750	1100		
Projet d'une usine de clous	250	500	750		
Projet d'agrandissement de l'industrie de la porcelaine	500	2000	2500		
Projet d'une usine de briques	2500	2000	4500		
Projet d'agrandissement des tanneries	200	800	1000		
Total des nouveaux projets	22064	44736	66800		
PROJETS DE RESERVE					
Projet des pièces de rechange	2000	3000	5000		
Projet de l'usine de lampes électriques	426	1290	1716		
Projet d'une quatrième usine de ciment	15000	30000	45000		
Projet de tanneries modernes	3650	8600	12250		
Projet de pneus à automobiles	11000	39000	50000	35000	
Projet de bicyclettes	300	1700	2000	1500	
Total des projets de réserves	32376	83590	115966	36500	
Total général de l'Union des Industries chimiques et de génie	24948	261095	386043	124500	
ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'EXECUTION DES PROJETS INDUSTRIELS					
PROJETS COMMENCES					
Usine d'engrais azotiques	14500	11523	26023		
Usine/Filatures fines	3615	100	3715		
Usine de barres de fer	1880	8500	10380		

Projet	Investissement exigés au cours des années du plan. monnaie locale	monnaie étrangère	total	dont en facilités de crédit	observations
- Usines des moteurs électriques	I.622	2.877	4.499	2.260	
- Construction de 12 unités frigorifiques.	3.627	I.648	5.275	450	
- Usine de l'industrialisation du raisin à Homs	2.048	672	2.720	-	
- Usine de l'industrialisation du raisin à Sweida	60	-	60	-	
- Usine de déshydratation des oignons à Salamieh.	I.I30	70	I.200	-	
- Etablissement de l'Administration Centrale.	7.000	500	7.500	-	
- Etudes Industrielles	125	125	250		
Total des projets commencés:	35.607	26.0I5	6I.622	2.7I0	
B- Nouveaux projets:					
- Industrialisation du Phosphate.	12.000	28.000	40.000	-	
C- Projets de réserves:	-	-	-	-	
Total Général de l'Etablissement Public de l'exécution des Projets Industriels.	47.607	54.0I5	I0I.622	2.7I0	
D- Société des tracteurs, moteurs et des produits mecaniques.					
a- Projets commencés	I5.900	8I.400	97.300	-	
b- nouveaux projets	-	-	-	-	
c- projets de réserves.	-	-	-	-	
Total Général de la Société des tracteurs, moteurs et produits mecaniques.	I5.900	8I.400	97.300	-	
Ministère du Pétrole de l'Electricité et des ressources minérales.					
E- Direction des Etudes Géologiques et des ressources minérales.					
a- projets commencés					
- Projet de prospection du fer	2.58I	3.798	6.379	205	
- " " phosphate	735	475	I.2I0	95	
- " " matériaux de construction	I.030	759	I.789	90	

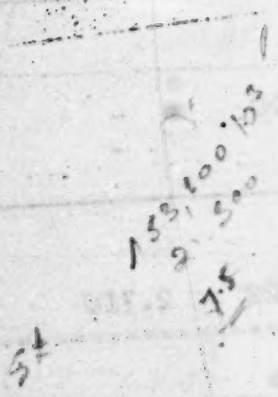

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Obser tion
- Projet de prospection du soufre	358	685	1043	90	
- " " " " Chrome	125	231	356	15	
- " " " de l'Uranium	268	281	549	15	
- Projet de prospection de nouveaux gisements des ressources minérales	500		500		
- Levé géologique régional	837	284	1121	45	
- Centre d'études géologiques	2000	4000	6000		
Total des nouveaux projets	8434	10513	18947	555	
B) NOUVEAUX PROJETS					
C) PROJETS DE RESERVE					
Total général de la Direction des Recherches géologiques et des ressources minérale.	8434	10513	18947	555	
15) SOCIETE GENERALE DES PETROLES					
a) Projets Commencés					
- Relèvement de la capacité des lignes des produits blancs	3166	6334	9500	3166	
- Achèvement des entrepots souterrains	3333	6667	10000		
- Total des projets commencés.....	6499	13001	19500	3166	
B) NOUVEAUX PROJETS					
- Prospection des ressources pétrolières	39520	90480	130000	43349	
- Exploitation des ressources pétrolières	82252	164508	246760	82252	
- Projets auxiliaires dans les champs pétroliers	32800	67200	100000	33333	
- Projets de transport du brut	51067	102133	153200	51056	
- Projets de transport et d'emmaganinage	2932	5868	8800	2932	
- Projets complémentaires du raffinage	2655	15780	18435	6140	
- Télécommunications	2500	9500	12000	4000	
Projets d'Industrialisation	513	987	1500	500	
Total des nouveaux projets	214239	456456	670695	223562	
C) PROJETS DE RESERVE					
- Prospection des ressources pétrolières	15581	35654	51235	17060	
- Projets auxiliaires	8249	16901	25150	8383	
- Construction d'une nouvelle raffinerie	50000	150000	200000	50000	
- Projets Complémentaires du raffinage	3022	17978	21000	7002	
- Projets d'industrialisation	1537	2963	4500	1500	
Total des projets de réserve	78389	223496	301885	83945	
Total de la Société Générale du Pétrole	299127	692953	992080	310673	

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Ch tio
16) INSTITUT DES PROFESSIONS PETROLIERS					
a) Projets commencés	4751	570	5321		
b) Nouveaux projets	2159	441	2600		
c) Projets de réserve					
Total de l'Institut des Professions Pétrolières	6910	1011	7921		
17) CENTRE DE RECHERCHES PETROLIERES					
a) Projets Commencés	300	1200	1500		
b) Nouveaux projets	169	64	233		
c) Projets de réserve	8604	3396	12000		
Total général du Centre de recherches pétrolières	9073	4660	13733		
18) SOCIETE ARABE SYRIENNE POUR LA DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS (SADCOP)					
a) Projets Commencés					
b) Nouveaux projets					
- Achèvement du projet d'approvisionnement du Nouvel Aéroport	1560	2540	4100		
-Projet d'élargissement des stations et centres de distribution	841	1363	2204		
- Projet de construction de deux dépôts principaux pour les huiles à Adra et Deir Ezzor	1109	191	1300		
-Projet de protection des bâtiments	4001	3249	7250		
-Augmentation de la capacité d'emmagasinage des combustibles d'aviation	630	870	1500		
- Projet d'emmaganisage de la station d'approvisionnement des avions au nouvel Aéroport en équipement techniques	38	72	110		
- Projet du gaz	9864	8076	17940		
- Projet d'application de la méthode mécanique aux projets aux tragaux de comptaoilité	105	195	300		
-Projet d'échange général périodique	1435	2420	3855		
Total des nouveaux projets	19583	18976	38559		
C) PROJETS DE RESERVE					
- Projet d'approvisionnement de bateaux	6140	9360	15500		
Total de la Compagnie SADCOP	25723	28336	54059		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal			
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obs tic
19) COMPAGNIE GENERALE DE L'EXPLOITATION DES PHOSPHATES ET DES MINES					
a) Projets commencés					
- Production du phosphate	45000	50000	95000	25000	
- Production du sel gemme	7048	6982	14030	---	
Total des projets commencés	52048	56982	109030	25000	
b) NOUVEAUX PROJETS					
c) PROJETS DE RESERVE	68906	61931	130837	---	
Total de la Cie Générale des Phosphates	120954	118913	239867	25000	
20) COMPAGNIE GENERALE DU FER ET DE L'ACIER					
a) PROJETS COMMENCES					
- Etudes	2000	8000	10000	---	
b) NOUVEAUX PROJETS					
c) PROJETS DE RESERVE	111817	137477	249294	100000	
Total général de la Cie Générale du Fer et de l'acier	113817	145477	259294	100000	
21) ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ELECTRICITE					
a) Projets commencés					
1) Projet de production de l'énergie	12350	13850	26200	9400	
2) projet de transport de l'énergie	50920	59080	110000	39700	
3) Projets de distribution de l'énergie	62397	29103	91500	14000	
4) Projets d'éclairage de la Campagne	31800	5700	37500	2000	
5) Projets des services et de l'amélioration des procédés de production	6690	6110	12800	2400	
Total des projets commencés	164157	113843	278000	67500	
b) Nouveaux projets	---	---	---	---	
c) Projets de réserve	---	---	---	---	
- Projets de production de l'énergie	17650	36350	54000	27800	
- Projet de transport de l'énergie	5800	7000	12800		
- Projet de distribution de l'énergie	10100	5100	15200		
Total des projets de réserve	33550	48450	82000	27800	
Total Général de l'Etablissement Public de l'Electricité	197707	162293	360000	95300	
22) Société Industrielle des Asphaltes et des Huiles					
a) Projets Commencés					
1) Renouvellement et Equipement de l'Usine	256	1454	1710	---	
b) NOUVEAUX PROJETS	---	---	---	---	
c) PROJETS DE RESERVE	---	---	---	---	
Total de la Soc. Industrielle des Asphaltes et des Huiles	256	1454	1710	---	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				Obser tio
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	
23) ORGANISATION PUBLIQUE DES CEREALES ET DES MINOTERIES					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Création de quatre nouvelles minoteries pour le blé à Damas, Tartous Rakka & Daraa	8950	8940	17890	8940	
2) Projet d'évolution de neuf anciennes minoteries à Damas, Homs, Alep et Kamechli	5000	15000	20000		
3) Projet d'industrialisation des lentilles	450		450		
4) Projet de construction de dépots pour l'emmaganisage des céréales et farines à Damas, Homs , Hassaké Al Malkié- Ras El Ain, El Yaaribie Amouda, Bor El Beid, Tartous Idleb et Daraa, Hama, Rakka Lattakieh et Soueida	22265	4145	26410		
5) Projet de construction de Centres d'achat dans les divers Mouhafazats	580	255	835		
- Projet d'achat de machines comptables mécaniques		600	600		
Total des nouveaux projets	37245	28940	66185		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Projet de construction de douze Laboratoires dans les Mohafazats	7680	1283	20063		
2) Projets de création de laboratoires dans les divers mouhafazats	2180	1355	3535		
3) Projet d'achat de camions pour le transport		1500	1500		
Total des projets de reserve	9860	15238	25098		
Total de l'organisme général des céréales et de minoteries	47105	44178	91283		
24) ORGANISME PUBLIC POUR L'EGRENAGE ET LA COMMERCIALISATION DU COTON					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS	18950	32050	51000	21500	
c) PROJETS DE RESERVE					
Total de l'organisme Public pour l'égrenage et la commercialisation du coton	18950	32050	51000	21500	

P R O J E T	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont facilités de crédit	Observations
25.- RÉGIE DES TABACS ET TOMBACS					
a) projets commencés	-	-	-	-	
b) nouveaux projets					
1.- Construction d'une nouvelle usine	4.850	7.650	12.500	-	
2.- Construction d'une usine à Lattaquieh	3.500	1.000	4.500	-	
3.- renouvellement des machines de l'usine d'Alep	500	3.000	3.500	-	
4.- construction d'entrepôts à Lattaquieh et à Jablé	5.470	530	6.000	-	
5.- outillages, machines et moyens de transport, entrepôts et autres projets	6.000	4.000	10.000	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	20.320	16.180	36.500	-	
c) projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL DE LA REGIE DES TABACS ET TOMBACS	20.320	16.180	36.500	-	
26.- ETABLISSEMENT DES USINES DE LA DEFENSE					
a) projets commencés	-	-	-	-	
b) nouveaux projets	17.000	34.000	51.000	-	
c) projets de réserve	18.000	46.000	64.000	-	
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT DES USINES DE LA DEFENSE	35.000	80.000	115.000	-	
27.- MINISTERE DES COMMUNICATIONS					
a) projets commencés					
- financement des travaux des routes avec la contribution de l'Organisme de Développement International	47.500	25.500	73.000	16.000	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
- Renforcement et élargissement du reseau actuel des routes internationales	5.000	860	5.860	-	
- rechargement et asphaltage des parties des routes d'utilité internationale	12.000	1.000	13.000	-	
- Route de l'Aérodrome International de Damas	500	200	700	-	
- Route Damas-Bagdad	4.500	500	5.000	-	
- Amélioration de la route Deir-Chamate-bifurcation [illegible]	1.000	-	1.000	-	
Achèvement du projet des ponts et de l'entrée des ponts de l'Euphrate à Rekka et Deir Ezzor	500	-	500	-	
Projet de construction d'un pont sur le Nahr El Kebir Nord	50	-	50	-	
Projet de création d'un pont [illegible] l'Oronte	100	-	100	-	
[illegible] de création du pont El [illegible]ira sur le Khabour.	500	100	600	-	
Construction de deux ponts sur l'Euphrate à Kara Kouzak et Mayadine	4.800	2.500	7.300	-	
Construction d'un pont à la déviation du Rastan	11.500	8,000	19.500	-	
TOTAL DES PROJETS COMMENCES	87.950	38.660	126.610	16.000	
- NOUVEAUX PROJETS					
Construction et amélioration de routes principales	26.000	6.500	32.500	-	
Construction et amélioration de nouvelles routes	8.000	1.500	9.500	-	
Construction de deux ponts à l'entrée de Tartous et de [illegible]ssaa	1.200	800	2.000	-	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilités de crédit	Observations
-amélioration et construction de la route de Menbej Karakouzak, Ain Issa et El Tamr	12.000	1.000	13.000	-	
-construction et amélioration de nouvelles routes touristiques	1.900	160	2.060	-	
-construction de nouvelles routes militaires	6.210	150	6.360	-	
-études routières pour le 3ème et 4ème plans	2.300	200	2.500	-	
-contributions aux dépenses d'entrainement professionnel	1.300	200	1.500	-	
-divers équipements routiers-laboratoires d'usine et fabriques de signaux	1.300	2.000	3.300	-	
-achat de nouveaux motorisés	-	9.200	9.200	-	
-création et équipement de centres de contrôle de chargement des véhicules	600	400	1.000	-	
-équipements automatiques pour l'examen des véhicules	-	500	500	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	60.810	22.610	83.420	-	
c) Projets de réserve					
- construction et amélioration des routes principales					
1.- Route de Palmyre et Deir Ezzor	15.640	4.360	20.000	-	
2.- Route Damas-Frontière libanaise	2.300	700	3.000	-	
TOTAL DES PROJETS DE RESERVE	17.940	5.060	23.000	-	
TOTAL GENERAL DU MINISTERE DES COMMUNICATIONS	166.700	66.330	233.030	16.000	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	Total	Dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
28.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES TELECOMMUNICATIONS :					
a) projets commencés					
- réseaux intérieurs	23.040	8.543	31.583	1.438	
- réseaux télégraphiques	2.185	5.732	7.917	4.040	
- écoles supérieures et laboratoires de recherches	2.482	700	3.182	-	
- projet de liaison Damas-Soueida Deraa - Ammane	418	583	1.001	-	
- Projet des communications extérieures et internationales					
1.- Communications interurbaines	9.210	23.890	33.100	11.435	
2.- Liaison Damas-Beyrouth - Alexandrie	2.040	4.792	6.832	-	
3.- Projet de liaison avec l'Union Soviétique	2.300	1.924	4.224	1.184	
TOTAL DES PROJETS COMMENCES	41.675	46.164	87.839	18.097	
b) nouveaux projets					
- projet des communications extérieures-internationales					
1.- Projet de liaison Syrie-Irak	2.182	3.098	5.280	-	
2.- Projet de liaison Syrie-Turquie	274	606	880	-	
- projet des services postaux	1.206	404	1.610	208	
- projet des services ruraux	6.312	2.802	9.114	1.198	
- projet de développement des stations sans fil	1.000	300	1.300	200	
- projet d'élargissement du réseau intérieur	2.120	4.896	7.016	2.019	
- garages, ouvroirs et entrepôts	1.485	160	1.645	-	
- études pour le quatrième pla	350	150	500	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	14.929	12.416	27.345	3.625	
Projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE L'ETABLISSEMENT DES TELECOMMUNICATIONS	56.604	58.580	115.184	21.722	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
29.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES CHEMINS DE FER SYRIENS					
a) projets commencés					
-chemin de fer Lattaquieh-Alep-Kamechli	105.600	174.400	280.000	165.000	
-chemin de fer Tartous-Akkari	2.000	-	2.000	-	
-section de l'exploitation	4.000	5.000	9.000	-	
-chemin de fer Akari-Homs-Damas	9.000	8.000	17.000	-	
TOTAL DES PROJETS COMMENCES	120.600	187.400	308.000	165.000	
b) nouveaux projets					
- chemin de fer El Wadihi-Alep	7.300	3.700	11.000	1.500	
- étude du projet de Deir-Ezzor-Abou Kamal	2.000	-	2.000	-	
- étude pour le 4ème plan	2.000	-	2.000	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	11.300	3.700	15.000	1.500	
c) projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DES CHEMINS DE FER	131.900	191.100	323.000	166.500	
30.- ETABLISSEMENT DU CHEMIN DE FER DU HEDJAZ					
a) projets commencés					
- projet d'achat de trois moteurs Diesel avec accessoires	-	3.750	3.750	-	
b) nouveaux projets					
- projet d'achat de trois automotrices	-	2.250	2.250	-	
- projet d'achat de deux wagon de voyageurs	-	2.000	2.000	-	
- projet de développement des machines et de l'outillage des usines et des installations	500	705	1.205	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	500	4.955	5.455	-	

Investissements exigés au cours des années du troisièmeplan quinquennal.

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	TOTAL	Dont facilité de crédis	Obse: tion
PROJETS DE RESERVE	--	--	--	--	
[illegible] Général de l'Etablissement [illegible]blic du Chemin de fer du Hrdjaz	500	8705	9205	--	
[illegible]. - DIRECTION GENERALE DE LA CONSTRUCTION DE L'AERODROME INTERNATIONAL DE DAMAS					
[illegible] PROJETS COMMENCES					
[illegible]achèvement de la construction [illegible]e l'Aérodrome	9.500	12500	22000	6300	
[illegible]èvement de l'étude du batiment [illegible] l'Aérodrome	1.000	—	1000	--	
Total des Projets Commencés	10500	12500	23000	6300	
[illegible] Nouveaux Projets					
[illegible]clairage de la route de [illegible]érodrome	1000	1000	2000	--	
[illegible]ude de la construction de [illegible]'aérogare passagers et véhicules [illegible]e l'aérodrome.	650	--	650	—	
[illegible]otal des Nouveaux Projets	1650	1000	2650	—	
[illegible]rojets de réserve	25000	15000	40000	15000	
[illegible]a Général de la Direction [illegible]rale de la construction de [illegible]érodrome International de Damas	37150	28500	65650	21300	
[illegible] DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE					
[illegible]rojets commencés					
[illegible]achèvement de l'achat des [illegible]quipements de l'Aérodrome	217	1260	1477	—	

P R O J E T	Investissements des années du Troisième Plan				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
a) nouveaux projets					
Equipement pour le fonctionnement de l'aérodrome	125	825	950	-	
Installations et équipements télégraphes et des réseaux de télécommunications	...	200	260	-	
Routes vitales pour le service de l'aérodrome de Damas et des autres qui en relèvent	228	-	228	-	
Huit véhicules pour l'aérodrome de Damas	-	325	325	-	
Equipement d'une station pour le service des voitures	5	70	75	-	
Appareil pour le traitement des	--	15	15	-	
Amélioration des laboratoires de l'Ecole d'Aviation	5	35	40	-	
Aérodrome de Kamechli	300	-	300	-	
Aérodrome d'Alep	68	44	112	-	
Aérodrome de Palmyre	400	25	425	-	
Aérodrome de Lattaquieh	2.300	300	2.600	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	3.491	1.839	5.330	-	
b) projet de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE	3.708	3.099	6.807	-	
[illegible] DE LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS ET DE LA RADIODIFFUSION					
a) Projets commencés					
Equipements pour le fonctionnement de l'aérodrome	-	914	614	-	
b) Nouveaux projets					
Appareils électroniques pour l'aérodrome de Damas	43	592	635	-	
Centre météorologique de l'Aérodrome d'Alep	--	165	165	-	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	TOTAL	Dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
- centre météorologique maritime à Lattaquieh	105	50	155	-	
- centre météorologique maritime de Tartous	110	80	190	-	
- stations météorologiques	452	18	470	-	
- télécommunications	50	150	200	-	
- chantiers et laboratoires	-	420	420	-	
- recherches météorologiques	-	200	200	-	
Total des nouveaux projets	760	1.675	2 435	-	
c) projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE LA DIRECTION GENERALE DES SERVICES METEOROLOGIQUES	760	2.289	3.049	-	
34.- DIRECTION GENERALE DES PORTS ET PHARES					
Projets commencés					
Achèvement du projet du port de pêche et de plaisance à Jablé	525	25	550	-	
Nouveaux projets					
Construction du port de pêche et de plaisance à Lattaquieh	2.000	-	2.000	-	
Construction d'un port de pêche et de plaisance à Banias	1.650	-	1.650	-	
Achat de phares et de construction de bâtiments	100	150	250	-	
Achat d'un bateau pour incendie et de sauvetage	-	3.500	3.500	-	
Achat de radio	-	70	70	-	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	3.750	3.720	7.470	-	
Projets de reserve	-	-	-	-	
TOTAL DE LA DIRECTION GENERALE DES PORTS ET PHARES	4.275	3.745	8.020	-	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	Total	Dont en facilités de crédit	OBSERVATIONS
35.- SOCIETE ARABE SYRIENNE D'AVIATION					
a) projets commencés	-	-	-	-	
b) nouveaux projets					
-achat d'une troisième Caravelle	-	17.190	17.190	7.125	
c) projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE LA SOCIETE ARABE SYRIENNE D'AVIATION	-	17.190	17.190	7.125	
36.- COMPAGNIE DU PORT DE LATTAQUIEH					
a) projets commencés	-	-	-	-	
b) nouveaux projet					
-exploitation d'immeubles	1.000	-	1.000	-	
-construction d'un quai	125	200	325	-	
-entrepôts d'emmagasinage et de réfrigération	775	2.525	3.300	-	
-construction de chantiers pour l'entretien des garages	250	300	550	-	
-construction de bâtiments pour les services dans la zône du Port	125	200	325	-	
-construction d'une station de pompiers et son équipement	50	175	225	-	
-achat de machines comptables	-	150	150	-	
-achat de barques et équipements divers	-	10.820	10.820	-	
-fournitures de divers travaux	250	250	500	-	
-études pour l'agrandissement du Port	300	700	1.000	500	
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	2.875	15.320	18.195	500	
c) projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL GENERAL DE LA Cº DU PORT DE LATTAQUIEH	2.875	15.320	18.195	500	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilté de crédit	Obser tion
DIRECTION GENERALE DE LA RADIO-DIFFUSION ET DE LA TELEVISION					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Réseau de relais de radiodiffusion et de télévision	3000	5000	8000		
Stations d'émission de télévision	4235	8800	13035		
Total des nouveaux projets	7235	13800	21035		
PROJETS DE RESERVE					
Station d'émission à Hassaké	3625	9000	12625		
Station d'émission sur ondes courtes	3000	7000	10000		
Total des projets de réserve	6625	16000	22625		
Total de la Direction Générale de la Radiodiffusion et de la Télévision	13860	29800	43660		
MINISTERE DE LA JUSTICE					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Palais de Justice à Lattaquieh	1000	500	1500		
" " " " Der Ezzor	1000	400	1400		
Total des nouveaux projets	2000	900	2900		
PROJETS DE RESERVE					
Palais de Justice à Idleb	1000	400	1400		
Total du Ministère de la Justice	3000	1300	4300		
MINISTERE DE L'INTERIEUR					
PROJETS COMMENCES					
Achèvement du complexe gouvernemental à Tartous	100		100		
NOUVEAUX PROJETS					
Trois complexes gouvernementaux à Salamieh, Kamechli & Nabk	2700	1250	3950		
Complexe gouvernemental à Deraaç	1100	400	1500		
Trois complexes gouvernementaux à Chaba, Ariha et Kardaha et ascenseurs des batiments gouvernementaux à Sekka	1550	850	2400		
Total des nouveaux projets	5350	2500	7850		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Observation
PROJETS DE RESERVE					
Complexe gouvernemental au Mouhafazat de Damas	2400	1100	3500		
Deux complexes gouvernementaux à Jablé et Banias	1880	800	2680		
Deux complexes gouvernementaux à Hanbej et Hastan	1550	700	2250		
Complexe gouvernemental à Deir Ezzor	1900	1100	3000		
Total des projets de réserve	7730	3700	11430		
Total du Ministère de l'Intérieur	13180	6200	19380		
DIRECTION DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE					
Achèvement de la prison d'Alep	200	50	250		
Achèvement des immeubles des écoles de Police	500	250	750		
Total des projets commencés	700	300	1000		
NOUVEAUX PROJETS					
Construction de 32 Postes de Police montée dans tous les mouhafazats de la contrée	785	335	1120		
Construction d'un groupe de 31 postes de Police Montée dans tous les Mouhafazats de la contrée	865	375	1240		
Construction de bâtiments pour la Police à Damas.	1500	500	2000		
Construction d'un centre d'émigration à Jdaideh Yabouss	350	150	500		
Construction d'un centre d'émigration à Abou El Chamat	70	30	100		
Construction de cinq dispensaires à Damas, Soueida, Deraa, Tartouss et Lattaquieh	350	150	500		
Construction d'uneprison à Damas	4000	2000	6000		
" " " " à Der Ezzor	1200	500	1700		
" " " " à Tartouss	560	240	800		
Construction de deux prisons à Dreikich et Kardaha	210	90	300		
Construction d'une prison à Izraa	35	15	50		
Total des nouveaux projets	9925	4385	14310		

Investissements exiges au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obser tion
c) PROJETS DE RESERVE					
) Construction d'une prison à Hama	1020	480	1500		
) " " " " à Rekka	560	240	800		
) Construction de dix postes de police à Damas, Alep, Hama, Tartous et Lattaquieh	700	300	1000		
Total des projets de réserve	2280	1020	3300		
Total de la Direction des Forces de Sécurité intérieure	12905	5705	18610		
DIRECTION GENERALE DES DOUANES					
PROJETS COMMENCES					
) Rechargement et asphaltage des places de la zône Franche	120		120		
) Eclairage de la Zône Franche	30		30		
Total des projets commencés	150		150		
NOUVEAUX PROJETS					
) Construction d'un dépôt pour l'emmagasinage des marchandises à la Zône Franche	365	160	525		
) Construction d'une école douanière à Damas	165	60	225		
) Bouvement de l'enceinte de la Zône Franche	90	35	125		
) Construction d'un dépôt pour les matières inflammables dans la Zône Franche	35	15	50		
) Construction pour les opération de dédouannement dans la zône franche	35	15	50		
) Construction d'un étage supplémentaire au dessus de l'immeuble de la direction	90	35	125		
) Construction batiment de douanes à Homs	700	300	1000		
) " " " à Abi El Chamat	700	300	1000		
) Construction [illegible] douanes au poste d'Abou Kawa	315	135	450		
) Construction d'immeubles douaniers aux postes des frontières	700	300	1000		
) Construction d'un hangar à Jadaïdet Yabouss	175	75	250		
) Elargissement de l'immeuble du poste de Jdeidet Yabouss	350	150	500		
) Elargissement de l'immeuble du poste à Daboussieh	350	150	500		
) Construction d'une enceinte autour de l'immeuble des douanes à Deraa	70	30	100		
Total des nouveaux projets	4140	1760	5900		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangere	Total	Dont Facilité de Crédit	Obs
B) PROJETS DE RESERVE					
Total Général de la Direction des Douanes	4290	1760	6050		
42) COMPAGNIE SYRIENNE D'ASSURANCE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
- Projets d'exploitation de la Cie Syrienne d'assurance	1400	600	2000		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total de la Cie Syriennes d'Assurance	1400	600	2000		
43) ORGANISME DE PLANIFACTION DE L'ETAT ET BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUES					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction du complexe de l'organisme de planification de l'Etat et bureau central de statistique et du centre des cerveaux électroniques	1400	600	2000		
2) Mécanographie, dactylographie, voitures équipements/impression pour l'organisme de planification de l'Etat	20	200	220		
3) Ordinateur (Bureau Central de Statistiques)	100	500	600		Co... tr... Na... et... Ar... b
Total des nouveaux projets	1520	1300	2820		
c) PROJETS DE RESERVE					
- Ecole régionale pour le développement économique et social	3182	10611	13793	10611	
Total de l'organisme de planification de l'Etat et du Bureau Central de Statistique	4702	11911	16613	10611	
44) MINISTERE D'ETAT DES AFFAIRES DES VILLAGES DE 1ere LIGNE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
-Projets économiques et de construction des villages du front	14000	6000	20000		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total du Ministère d'Etat des Affaires des villages de 1ère Ligne	14000	6000	20000		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de Crédit	Obs. tic
45) FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS					
) PROJETS COMMENCES					
c, NOUVEAUX PROJETS					
C, PROJETS DE RESERVE					
- Exécution du plan d'organisation de la Cité de la Foire Internationale de Damas	10575	19775	30350		
Total de la Foire Internationale de Damas	10575	19775	30350		
46) MINISTERES DES WAKFS					
a) PROJETS COMMECES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Immeubles religieux (Mosquées)	1612	1611	3223	1000	
2) Immeubles d'exploitation (Projet de Yabega et construction de nouveaux immeubles)	5000	10000	15000	7000	
3) Immeubles culturels (Ecoles)	700	700	1400		
4) Services publics (cooperatifs-orphelinats et dispensaires)	420	895	1315		
5) Cimetières (Construction d'une enceinte autour des anciens et aménagement de nouveaux)	567	568	1135		
Total des nouveaux projets	8299	13774	22073	8000	
c) PROJETS DE RESERVE					
- Projets d'exploitation	4410	4400	8810		
Total du Ministère des Wakfs	12709	18174	30883	8000	
47) MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Achèvement de l'hôpital d'Alep	3690	6760	10450		
2) " " " de Hama	1205	2795	4000		
3) " " " de Rekka	3300	4900	8200		
4) " " " de Hassaké	2070	2780	4850		
5) " " " El Tal	2210	3290	5500		
6) Achèvement de l'hopital pour la tuberculose à Alep	400	1600	2000		
7) Elargissement de l'hôpital Ib Sina	1075	925	2000		
8) " " " Doueirnieh	1075	925	2000		
9) " " " Jablé	525	475	1000		
10) " " " Mujtahed	300		300		
11) " " " de Homs	200	100	300		
12) Elargissement de l'hôpital de Chirurgie à Douma	270	230	500		
13) Elargissement de l'Hopital Tartous	270	230	500		
14) Unité Mobiles sanitaires	50	300	350		
Total des projets commences	16640	25310	41950		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de Credit	Observation
NOUVEAUX PROJETS					
Hôpital de Tartous 300 lits	3940	5060	9000		
" des forces de securité 200 lits	2485	3515	6000		
Hôpital des maladies contagieuses	1400	500	2000		
" de Lattaquieh 300 Lits	3940	5060	9000		
Aile à l'Hôpital Zahi El Azrak à Alep	140	60	200		
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	11905	14295	26200		
PROJETS DE RESERVE					
Total du Ministère de la Santé	28545	39605	68150		
MINISTERE DE L'EDUCATION					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Equipements des écoles secondaires industrielles nouvellement crées	3000	12000	15000		
PROJETS DE RESERVE					
Total du Ministère de l'Education	3000	12000	15000		
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Immeuble pour les ambassades et habitation à Mauritanie, Pakistan Italie, Venezuella, Belgique et Suisse		3000	3000		
PROJETS DE RESERVE					
Immeubles pour les ambassades et habitation au Brésil et en France		4000	4000		
Total du Ministère des Affaires Etrangères		7000	7000		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de Crédit	O
50) ETABLISSEMENT DES IMMEUBLES DE L'ENSEIGNEMENT					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Construction pour le primaire	1330	570	1900		
2) " " " secondaires	350	150	500		
3) " des écoles Industrielles	91	39	130		
4) Construction d'un bâtiment pour l'école industrielle à Damas.	378	162	540		
5) Construction d'un bâtiment pour l'école industrielle de Deir Ezzor	56	24	80		
6) Renouvement des écoles construites par l'action papulaire	1222	523	1745		
Total des projets commencés	3427	1468	4895		
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction de 12 écoles Industrielles	24780	10620	35400		
2) Construction de 30 écoles Secondaires typiques	22830	9786	32616		
3) Construction de 50 écoles Préparatoires typiques	13125	5625	18750		
4) Construction de 22 écoles primaires typiques (19 classes)	4325	1854	6179		
5) Construction de 20 écoles primaires typiques (13 classes)	1512	648	2160		
Total des nouveaux projets	66572	28533	95105		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Construction de 3 écoles industrielles	6297	2699	8996		
2) construction de 10 écoles secondaires typiques	7612	3262	10874		
3) Construction de 20 écoles secondaires typiques	5441	2332	7773		
4) Construction de 18 écoles primaires typiques (19 classes)	3725	1596	5321		
5) Construction de 25 écoles primaires typiques (13 classes)	1894	811	2705		
Total des projets de réserve	24969	10700	35669		
Total de l'Etablissement des Immeubles d'enseignement	94968	40701	135669		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangere	Total	Dont Facilité de Crédit	Obse tion
51) MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Ecole Supérieure Vétérinaire à Hama	1000	500	1500		
2) " " de génie chimique et pétro chimique à Homs	1000	500	1500		
3) Ecoles moyennes (5 ecoles)	3750	1250	5000		
4) Création d'un noyau universitaire à Lattaquieh	4000	2000	6000		
Total des nouveaux projets	9750	4350	14000		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) 5 écoles moyennes	3750	1250	5000		
2) Ecole supérieure en dehors de Damas et d'Alep	2000	1000	3000		
Total des projets de réserve	5750	2250	8000		
Total du Ministère de l'Enseignement Supérieur	15500	6500	22000		
52) ECOLE SUPERIERE INDUSTRIELLE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction de salles pour les conférences (achèvement de la construction commencé par l'armée)	300	200	500		
2) Elargissement de 3 chantiers et laboratoires et leurs équipements	200	400	600	350	
3) Construction de 3 laboratoires (de haute fréquence automation Radar)	200	400	600	150	
Total des nouveaux projets	700	1000	1700	500	
c) PROJETS DE RESERVE					
Construction d'une unité d'habitation pour les étudiants	600	200	800		
- Elargissement de 3 chantiers et laboratoires	200	300	500		
Total des projets de réserve	800	500	1300		
Total de l'Ecole Sypérieure Industrielle	1500	1500	3000	500	

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obs ti
53) CONSEIL SUPERIEUR DES LETTRES					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUS PROJETS					
c) PROJETS DE RESERVE					
- Centre de renforcement de la question palestinienne	535	164	699		
Total du Conseil Supérieur des Lettres	535	164	699		
54) UNIVERSITE DE DAMAS					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Achèvement de l'école de Chimie	9	36	45		
2) Achèvement de la Faculté de Génie	32	68	100		
3) Achèvement et équipement de la faculté d'Agriculture	2330	1470	3800	500	
4) Seconde étape de la faculté des sciences (achèvement et équipement de la faculté de physique)	1770	2080	3850	1750	
5) Elargissement et équipement de la maternité	1165	835	2000	500	
6) Achèvement et équipement des amphiteatres	1890	1110	3000		
7) Achèvement et équipement de l'Office de lessive dans la cité Universitaire	130	300	430	300	
Total des Projets Commencés	7326	5899	13225	3050	
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction de deux unités d'habitation pour étudiants et étudiantes	1640	860	2500		
2) Achèvement de l'enceinte de la Cité Universitaire	140	60	200		
3) Dépendances de l'Université	225	275	500		
4) Protection et équipement de l'imprimerie	646	284	930		
5) Construction d'un siège pour la direction des livres universitaires	70		70		
6) Batiment de l'ecole des langues et son équipement	1335	665	2000		
7) Batiment de la Faculté de Médecine et son équipement	2000	8000	10000	8000	
8) Construction d'un hopital de 1000 lits	8000	3000	11000		
9) Construction d'un hopital de pédiatrie de 200 lits	2000	1000	3000		
Total des nouveaux projets	16056	14144	30200	8000	

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	total	Dont Facilité de crédit	O t
C) PROJETS DE RESERVE					
1) Construction des sections animale, végétale et géologique	805	195	1000		
2) Aménagement de l'Ecole des Beaux Arts	925	375	1300		
3) Construction d'une unité d'habitation	820	430	1250		
4) Construction du restaurant de la Cité Universitaire et son équipement	1200	600	1800		
Total des projets de réserve	3750	1600	5350		
Total général de l'Université de Damas	27132	21643	48775	11050	
E) UNIVERSITE D'ALEP					
A) PROJETS COMMENCES					
1) Achèvement du batiment de l'Hydraulique et son équipement	3170	2700	5870	2700	
2) Achèvement du batiment du premier cycle de la Faculté de Médecine et son équipement (Faculté des Sciences)	3100	3000	6100	3000	
3) Achèvement du batiment du cycle moyen de la Faculté de Médecine et son équipement	1443	3250	4693	3250	
4) Achèvement de l'équipement du batiment des machines thermiques	100	300	400		
Total des projets commencés	7813	9250	17063	8950	
B) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction d'un centre pour la santé publique (annexe à la faculté de médecine)	250	100	350		
2) Construction d'une école supérieure d'infirmiers au niveau de la licence	500	550	1050	500	
3) Construction d'un pavillon de pédiatrie (annexe au grand hopital d'Alep)	600	200	800		
4) Construction d'un pavillon pour les maladies infectueuses (annexe au grand hopital d'Alep)	600	200	800		
5) Construction et équipement des chantiers de l'ecole des Ingénieurs	700	700	1400		
6) Création de trois laboratoires de béton armé	400	600	1000		
7) Achèvement et équipement du Laboratoire d'essai des matières		100	100		

Investissement exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Observation
) Equipement du laboratoire de la mécanique du sol		100	100		
) Achèvement et équipement des laboratoires de la section de l'electricité	100	900	1000		
) Achèvement des équipement du laboratoire de la section mécanique	50	500	550		
) Equipement du batiment de la Faculté de droit	30	70	100		
) Centre de Comptabilité Electronique	50	600	650		
) Création d'une ruche et d'une chambre pour le triage du miel	50		50		
) Laboratoire de l'élevage du bétail et de médecine vétérinaire	15	40	55		
) Laboratoire d'analyse des semences	25	100	125		
) Section des machines agricoles	70	280	350		
) ameublement du batiment des sciences fondamentales, fournitures et équipement de laboratoire	175	75	250		
) Services Publics à l'Université	500		500		
) Unités d'habitation et leurs équipements, leurs dépendances et étude de la construction de la Faculté des Sciences Economiques	1000		1000		
) Bibliothèque publique et salles de lecture pour toutes les facultés	1000		1000		
) Expropriation à l'usine de jugements	400		400		
tal des nouveaux projets	6515	5115	11630	500	
PROJETS DE RESERVE					
Création d'un institut de Physio Thérapie	600	400	1000		
Construction du batiment de la faculté des sciences économiques	2000	200	2200		
Salle d'acclimatation	50	200	250		
Serres		25	25		
Chambre de réfrégiration et de congélation	15	40	55		
Imprimeries spéciales à l'université		500	500		
Garage, chantier d'entretien et 2 autobus	100	100	200		
Projets d'activité sportive	2000		2000		
tal des projets de réserve	4765	1465	6230		
tal Général de l'Université d'Alep	19093	15830	34923	9450	

P R O J E T	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal Monnaie Locale	Monnaie ETrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Observation
HOPITAL AL MOUASSAT					
PROJETS COMMENCES					
Construction de cliniques et de secours	1700	800	2500		
Construction d'un batiment pour le traitement radiographique et de Cobalt	1800	800	2600		
Equipements	150	750	900	750	
Total des projets commences	3650	2350	6000	750	
NOUVEAUX PROJETS					
PROJETS DE RESERVE					
Total Général de l'Hopital Al Mouassat	3650	2350	6000	750	
CONSEIL SUPERIEUR DES SCIENCES					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Institut de l'énergie nucléaire	324	2776	3100		
Centre d'études maritimes	456	1044	1500		
Centre des équipements scientifiques et leur classement	1000	2000	3000		
Total des nouveaux projets	1780	5820	7600		
PROJETS DE RESERVE					
Bibliothèque des périodiques scientifiques	970	3030	4000		
Total général du conseil supérieur des Sciences	2750	8850	11600		
PARC SCIENTIFIQUE					
PROJETS COMMENCES					
NOUVEAUX PROJETS					
Sciences mathématiques et physiques	77	2308	2385		
Sciences et Industries chimiques et Pétrochimiques	70	1608	1678		
Sciences Géologiques et métallurgiques	230	1970	2200		
Sciences etindustries de génie	500	5500	6000		
Sciences agricoles et biologiques	200	4800	5000		
Sciences médicales et pharmaceutiques	150	4850	5000		
Sciences économiques,statistiques financières et administratives	180	3220	3400		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Observation
8) Sciences politiques et droit	26	674	700		
9) Sciences Géographiques	20	180	200		
10) Sciences historiques et antiquités	50	250	300		
11) Sciences sociales et philosophiques	15	185	200		
12) Psychologie et pédagogie		100	100		
13) Questions publiques	300	1700	2000		
Total des nouveaux projets	1818	27345	29163		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total général du plan scientifique	1818	27345	29163		
b) Ministère des affaires sociales et du travail					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Centre d'entrainement professionnel	1370		1370		
2) Ecoles des sourds-muets à Damas et à Alep	425		425		
3) Elargissement de l'Ecole de l'éducation sociale des filles	60		60		
4) Agrandissement de l'ecole Ibn Ruchd pour l'éducation des filles et Institut de Mars à Alep	727		727		
5) Centre de revivification de la campagne	40	65	105		
6) Agglomérations paysannes	1050	450	1500		
7) Contribution à la construction des agglomérations ouvrières	700	300	1000		
Total des projets commencés	4372	815	5187		
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Création de deux unités d'orientation pour l'industrie des tapis de toutes sortes	854	116	970		
2) Projet d'agrandissement des ouvroirs de production	1365	140	1505		
3) Elargissement de la Teinturerie des unités d'orientation	40	30	70		
4) Création de deux maisons pour le travail des mendiants à Damas et à Alep	510	200	710		
5) Développement de l'Etablissement pour l'entrainement des aveugles à Damas	150	50	200		
6) Création d'une école pour les enfants arriérés	125	25	150		

Investissement exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	total	Dont Facilités de crédit	Observation
7) Création d'une branche de l'Etablissement des aveugles à Alep	200	50	250		
8) Création de deux asiles pour les vieillards agés et atteints de maladies incurables	500	100	600		
9) Subventions pour la formation et l'entrainement et le travail des enfants arriérés	844		844		
10) Création d'un centre d'observation rattaché à l'école Seif El Dolé à Alep	115	35	150		
11) Création d'un pavillon pour le centre d'observation rattaché à l'école El Ghazali	300	100	400		
12) Création d'un établissement pour les enfants trouvés	51	7	58		
13) Construction d'un centre et équipement de l'école Khaled Ibn El Walid	683	255	938		
14) Agrandissement de l'école El Ghazali à Koudsaya	36	44	80		
15) Bureaux de la force ouvrière (Embauchage)	200	100	300		
Total des nouveaux projets	5973	1252	7225		
e) PROJETS DE RESERVE					
1) Construction de sièges pour les écoles de culture paysanne	1500	195	1695		
2) Contribution à la construction d'unité d'habitation à la Campagne	4900	100	5000		
3) Développement de la Direction des Sciences sociaux	55		55		
4) Projet de sécurité sociale	5000		5000		
5) Création de pouponnières à Damas, Alep, Lattaquieh, Homs & Hama	1895	902	2797		
6) Conférence pour le nouveau code de travail	20	40	60		
7) Projet de la commission centrale des salaires et de revenus	300		300		
8) Commission Centrale pour l'embauchage	180		180		
9) Projet d'inspection du travail agricole.	176		176		
Total des projets de réserve	14026	1237	15263		
Total Général du Ministère des Affaires Sociales et du travail	24371	3304	27675		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	total	Dont Facilité de crédit	Obser ti
60) ETABLISSEMENT DE L'ASSURANCE SOCIALE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction d'habitations ouvrières	11500	3500	15000		
2) Création d'un siège à l'Etablissement à Damas	1450	300	1750		
3) Création de 3 dispensaires à Hama, Lattaquieh & Der El Zor	42	168	210		
4) Création de 3 laboratoires industrielles à Damas, Alep, Homs	78	156	234		
5) Création et équipement d'un hopital de 20 lits	2485	3515	6000		
Total des nouveaux projets	15555	7639	23194		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Construction d'un siège pour l'établissement d'Alep	800	200	1000		
Total général de l'Etablissement des Assurances sociales	16355	7839	24194		
61) UNION FEMININE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Création de pouponnières à Deir El Zor, Tartous, Idleb, Hassaké Dorna, Soueida, Kamehcli pouvant recevoir 50 enfants	293	112	405		
2) Création de 200 jardins d'enfants dans toute l'étendue de la région	3450	50	3500		
3) Création de 3 pouponnières à Damas Alep, Lattaquieh pouvant recevoir 100 enfants	330	123	453		
4) Ecole de spécialisation pour les jardins d'enfants et les pouponnières	267	33	300		
5) Ouvroir de formation professionnelle pour la femme, tricot, couture et dactylographie	283	61	344		
Total des nouveaux projets	4623	379	5002		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Construction de pouponnières à Damas, Alep, Hama, Homs et Lattaquié	1904	798	2702		
Total Général de l'Union Féminine	6527	1177	7704		

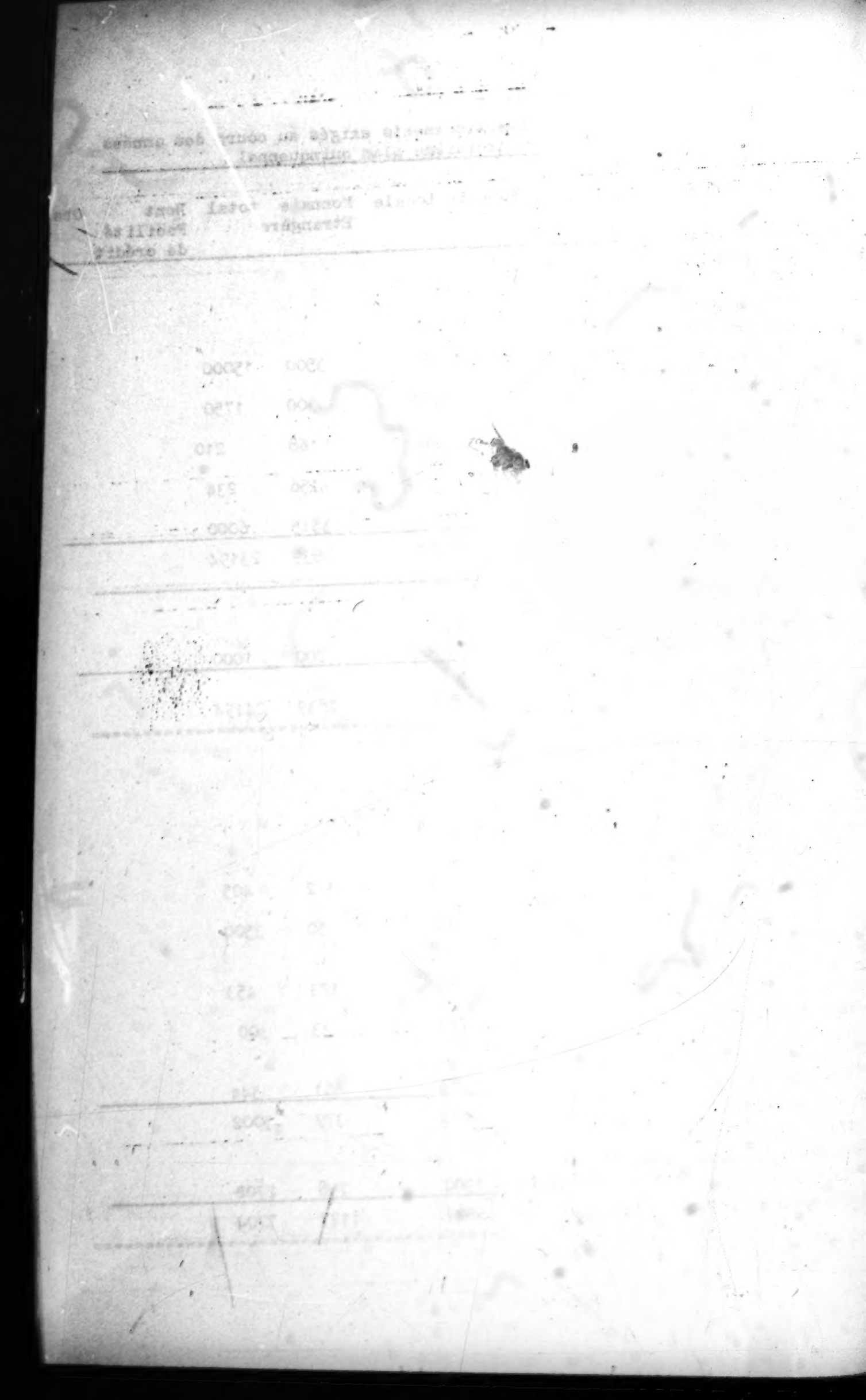

Investissement exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilitétion de crédit	Observ
62) MINISTRE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ORIENTATION NATIONALE					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Création d'une bibliothèque à Damas	2550	2450	5000		
2) Reliquat de l'expropriation de la salle du cinéma Al Hamra	150		150		
3) Achèvement de la création des centres culturels arabes à Sao Paolo et à Sanaa		450	450		
4) Achèvement de l'unité culturelle mobile au Mouhafazat de Deraa	14		14		
Total des projets commences	2714	2900	5614		
B) NOUVEAUX PROJETS					
1) Projet de composition et de traduction	1000	1000	2000		
2) Revivification et diffusion du patrimoine arabe	118	139	257		
3) Projets d'impression et de diffusion	50	950	1000		
4) Construction et équipement de 12 Centres culturels et équipement du groupe culturel à Homs	1000	500	1500		
5) Création de 7 centres culturels nouveaux	211	52	263		
6) Construction et équipement de l'école de culture populaire à Hama	250	100	350		
7) Achat de livres pour les bibliothèques des Centres Culturels	450	50	500		
8) Création de centres culturels arabes à l'Etranger	105	945	1050		
9) Achat et équipement de 11 unités culturelles mobiles	146	239	385		
10) Création de 5 centres des arts décoratifs, d'un centre et d'un ouvroir des arts appliqués à Damas	147	38	185		
11) Création de salles d'exposition artistique	80	70	150		
12) Construction d'un monument commémoratif au mouhafazat de Deraa	50		50		
13) Création d'un théatre ambulant	200	40	240		
14) Equipement des théatres du Ministère	40	160	200		
15) Projet de l'abolition de l'analphabétisme	6522		6522		
Total des nouveaux projets	10369	4283	14652		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Obs tio
2° PROJETS DE RESERVE					
1) Expropriation du batiment du Centre Culturel à Damas	305		350		
2) Construction et équipement de l'école de culture populaire à Damas	400	100	500		
3) Construction et équipement d'une salle de conférence à Rekka	120	80	200		
4) Centres de culture Arabe à l'Etranger	105	945	1050		
5) Salles d'exposition artistique	80	70	150		
6) Construction et équipement d'un théatre à Damas	2540	2460	5000		
7) Construction et équipement d'une école de musique	500	450	1000		
8) Création d'un orchestre national	600	150	750		
9) Projet de l'abolition de l'analphabétisme	53478		53478		
Total des projets de réserve	58223	4255	62478		
Total général du Ministère de la Culture du Tourisme et de l'orientation Nationale	71306	11438	82744		
3) ETABLISSEMENT PUBLIC DE TOURISME					
1) PROJETS COMMENCES					
1) Hotel de l'aérodrome International de Damas	2450	775	3225		
2) Ecole Hotelière	210	40	250		
3) Palastre de la région arabe syrienne et la région ouest	120	695	815		
Total des projets commencés	2780	1510	4290		
2) NOUVEAUX PROJETS					
1) Ecole de Mouhajrine	8100	4500	12600		
2) Guest-House et piscine à Palmyre	345	155	500		
3) Hotel à Homs	3200	1800	5000		
4) Installations touristiques, camps et villages touristiques	7000	3000	10000		
Total des nouveaux projets	18645	9455	28100		

PROJET	Investissements exigés au cours des annés du troisième plan quinquennal Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilitétion de crédit	Obse
C) PROJETS DE RESERVE					
1) Motel à Basra	290	160	450		
2) Hotel à Hama	2900	1600	4500		
3) 4 Reste-House au bassin de l'Euphrate	1160	840	2000		
4) Installations touristiques, camps et villages touristiques	15000	6000	21000		
Total des projets de réserve	19350	8600	27950		
Total général de l'Etablissement public du Tourisme	40775	19565	60340		
64) DIRECTION GENERALE DES ANTIQUITES ET DES MUSEES					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Prospection et reconstitution des lieux historiques	2595	405	3000		
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Expropriation des batiments historiques	2500		2500		
2) Création de deux musées à Damas et Deir Ezzor	2176	312	2488		
Total des nouveaux projets	4676	312	4988		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total général de la Direction Générale des antiquité et des musées	7271	717	7988		
65) ETABLISSEMENT PUBLIC DU CINEMA					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Production de films cinématographiques de long et court métrage et d'un journal d'information	3666	2900	6566		
2) Création d'une cité cinématographique	1458	1450	2908		
Total des nouveaux projets	5124	4350	9474		
c) PROJETS DE RESERVE					
Construction et exploitation de salles de cinema et d'une bibliothèque de films	5097	2140	7237		
Total général de l'Etablissement du cinéma	10221	6490	16711		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obse ti
e) BUREAU DE LA JEUNESSE ET DU SPORT					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Achèvement des Centres sportifs du bureau de la Jeunesse et du sport	2400		2400		
2) Piscine Internationale à Hama	400		400		
3) Achèvement et installation des camps et des maisons de la jeunesse	350		350		
Total des projets commences	3150		3150		
b) NOUVEAUX PROJETS					
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Trois stades d'entrainement du foot ball	450		450		
2) 200 petits stades dans les villages de la région	1000		1000		
3) 6 Salles fermées	900	600	1500		
4) Centre de la jeunesse et du sport à Damas	3060	1190	4250		
Total des projets de réserve	5410	1790	7200		
Total général du bureau de la Jeunesse et du sport	8560	1790	10350		
f) MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RURALES					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Projets d'adduction d'eaux	1818	412	2230		
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Renforcement des projets exploités en équipements mécaniques	1000	4000	5000		
2) Elargissement des projets existants	10608	1875	12483		
3) Projets d'aduction des eaux disponibles	18000	7000	25000		
4) Projets de puits dont le forage est proposé	9000	4000	13000		
5) Rassemblement des eaux de pluies	617	280	897		
6) Planification et organisation	1945	500	2445		
7) Campagne de mécanisation	250	2250	2500		
Total des nouveaux projets	41420	19905	61325		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total général du Ministère des Affaires Municipales et rurales	43238	20317	63555		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Ob... tio...
(1) ETABLISSEMENT PUBLIC DES EAUX DE FIGE					
PROJETS COMMENCES					
Etude du bassin d'alimentation	1000	1100	2100		
Amélioration des canalisations	1280	320	1600		
Construction du réservoir ouest	2360	1200	3560		
Travaux et équipement des réservoirs	475	1000	1475		
Etude et élargissement du réseau	250	954	1204		
Fortifications et équipement divers	95	275	370		
Total des projets commencés	5460	4849	10309		
NOUVEAUX PROJETS					
Profit des sources secondaires	5000	2194	7194		
Etude et exécution du nouveau canal d'adduction	10500	10000	20500	5000	
Renforcement des sources de réserve	950	250	1200		
Etude et exécution de réservoirs	1300	700	2000		
Elargissement du réseau	2500	5000	7500		
Total des nouveaux projets	20250	18144	38394	5000	
PROJETS DE RESERVE					
Construction	1600	400	2000		
Elargissement du réseau	1000	1500	2500		
Total des projets de réserve	2600	1900	4500		
Total Général de l'Etablissement des Eaux de Ain El Fige	28310	24893	53203	5000	
(2) ETABLISSEMENT DES EAUX D'ALEP					
PROJETS COMMENCES					
Achèvement de la dernière partie du second canal d'adduction	12529		12529		
NOUVEAUX PROJETS					
Construction à l'élargissement de la conduite d'eau principale sur l'Euphrate après sa déviation au nouvel emplacement	1500	1500	3000		
Augmentation du pompage entre la seconde station et le début du canal	175	700	875		
2ème nouvelle station à Alep	2300	1500	3900		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obs tio
4) Lignes de pompage entre la 3ème station et les nouveaux réservoirs	300	200	500		
5) Réservoirs souterrains	2300	100	2400		
6) Construction d'un réservoir aérien dans la région de El Hidrié	250	100	350		
7) Elargissement du réseau avec ur poste de commande automatique	2900	2500	5400		
8) Projets divers	300		300		
9) Elargissement de la 2ème station au nouvel emplacement de façon à ce qu'elle ne soit pas influencée par la seconde étape du barrage	3500	2000	5500		
Total des Nouveaux Projets	13625	8600	22225		
c) PROJETS DE RESERVE	-	-	-	-	
Total général de l'Etablissement des Eaux d'Alep	26154	87600	34754		
70) ETABLISSEMENT DES EAUX DE HOMS					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Projet d'adduction d'eau de Ain El Tannour	6000	7400	13400	6000	
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Elargissement du réseau général	900	2100	3000		
2) Bâtiments et réservoirs	450	450	900		
Total des nouveaux projets	1350	2550	3900		
c) PROJETS DE RESERVE					
1) Elargissement du réseau général	300	700	1000		
2) Construction d'entrepôts	300	100	400		
Total des projets de réserve	600	800	1400		
Total Général de l'Etablissement des Eaux de Homs	7950	10750	18700	6000	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal				
	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit	Obsc tion
71) ETABLISSEMENT DES EAUX DE LATTAQUIEH					
a) PROJETS COMMENCES					
') Projet d'adduction des eaux du Sinn à Lattaquieh	956		956		
b) NOUVEAUX PROJETS					
') Renforcement du réseau	546	1075	1621		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total général de l'Etablissement des eaux de Lattaquieh	1502	1075	2577		
72) ETABLISSEMENT DES EAUX DE HAMA					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
') Elargissement de la station de filtration	175	140	315		
') Elargissement du réseau général	500		500		
" " des réservoirs	690		690		
Total des nouveaux projets	1505	140	1365		
c) PROJETS DE RESERVE					
') Elargissement des reservoirs	500		500		
Total général de l'Etablissement des eaux de Hama	1865	140	2005		
73) ETABLISSEMENT DE TRANSPORT PUBLIC A DAMAS					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
') Achat de nouveaux autobus (180)	2000	11500	13500		
') Construction et élargissement de Garage et équipement	1000	500	1500		
') Equipements et véhicules auxiliaires	30	168	198		
') Création de Centres de départ et de Contrôle et des abris	200		200		
Total des nouveaux projets	3230	12168	15398		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont Facilité de crédit
C) PROJETS DE RESERVE	----	---	---	---
Total de l'Etablissement de transport public à Damas,	3230	12168	15398	
74) ETABLISSEMENT DE TRANSPORT PUBLIC A ALEP				
a) PROJET COMMENCES				
b) NOUVEAUX PROJETS				
1) Achat de 100 Autobus	1000	6500	7500	
2) Construction et élargissement d'un garage et ses équipements	1000	500	1500	
3) Equipements et véhicules auxiliaires	30	168	198	
4) Création de Centres de départ, de contrôle et d'abris	200		200	
Total des nouveaux projets	2230	7168	9398	
C) PROJETS DE RESERVE				
Total de l'Etablissement Public de transport à Alep.	2230	7168	9398	
75) ETABLISSEMENT DE TRANSPORT PUBLIC A HOMS.				
a) PROJETS COMMENCES				
b) NOUVEAUX PROJETS				
1) Achat de 25 autobus	275	1600	1875	
2) Construction, élargissement et équipement d'un garage.	350	150	500	
3) Equipements et véhicules auxiliaires	8	50	58	
4) Création de Centres de départ, et de contrôle	50		50	
Total des nouveaux projets	683	1800	2483	
c) PROJETS DE RESERVE				
Total de l'Etablissement de transport Public à Homs	683	1800	2483	

PROJET	Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal. Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Ob ti
76) ETABLISSEMENT DE TRANSPORT PUBLIC A LATTAQUIEH					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Achat de 10 Autobus	100	650	750		
2) Construction, élargissement et équipement d'un garage	350	150	500		
3) Equipements et véhicules auxiliaires	8	50	58		
4) Construction de centres de départ, de controle et d'abris	50		50		
Total des nouveaux projets	508	850	1358		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total de l'Etablissement Public de transport à Lattaquieh	508	850	1358		
77) ETABLISSEMENT DE L'HABITAT					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Achèvement de projets antérieurs	7000		7000		
2) Dettes antérieures du Municipe de Damas	2500		2500		
Total des projets commencés	9500		9500		
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction d'unités d'habitation	26700	13800	40500		
c) PROJETS DE RESERVE	—	—	—	—	
Total général de l'habitat	36200	13800	50000		
78) MUNICIPALITES					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Dessins topographiques	1000		1000		
2) Services et Installation publics	66300	8700	70000		
3) Projets d'adduction d'eau potable	32800	9200	42000		
4) Canalisation	42400	4600	47000		
5) Hygiène du milieu.	3154	700	3854		
6) Transports	500	4500	5000		
7) Campagne de mécanisation	1200	10800	12000		
8) Services des Pompiers.		3000	3000		
Total des nouveaux projets	147354	41500	188854		
c) PROJETS DE RESERVE	9433	2800	12233		
Total général des Municipalités	156787	44300	201087		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal.

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Obs tio
79) ACTION POPULAIRE					
a) PROJETS COMMENCES	12000	3000	15000		
b) NOUVEAUX PROJETS	108000	27000	135000		
c) PROJETS DE RESERVE	—	—	—		
Total général de l'action populaire	120000	30000	150000		
80) MINISTERE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU COMMERCE INTERIEUR					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Achat d'équipements pour l'installation de nouveaux laboratoires		400	400		
2) Création d'unités de réfrigération d'une capacité de (26-30) mille m3 à Damas, Alep; Lattaquieh, Idleb Tartous, Deraa, Soueida, Rekka Hassaké et Deir Ezzor.	4820	3180	8000		
3) Installation de salles de vente					
4) Subvention des sociétés coopératives de consommation	1350		1350		
Total des nouveaux projets	6170	3580	9750		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total du Ministère de l'Approvisionnement et du Commerce Intérieur	6170	3580	9750		
81) ETABLISSEMENT PUBLIC DE CONSOMMATION.					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Projet de construction d'entrepôts de stokages et de distribution	64600	15000	79600	5000	
2) Achat de Machines pour le remplissage et l'emballage.		1500	1500		
3) Achat de Machines Comptables.		1000	1000		
Total des nouveaux projets	64600	17500	82100	5000	
c) PROJETS DE RESERVE - Entrepôt de stokage	3400		3400		
Total de l'Etablissement Public de Consommation.	68000	17500	85500	5000	

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal.

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Ot ti
ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES METAUX ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION.					
a) PROJETS COMMENCES					
1) Achat de bascules et de machines comptables pour les centres de vente.		250	250		
2) Achat de machines, outillages, équipements et moyens de transport pour les entrepôts de Sehnaya.		750	750		
Total des projets commencés.		1000	1000		
b) NOUVEAUX PROJETS					
Construction et équipement d'entrepôts techniques pour les matériaux de construction à Homs	1210	440	1650		
2) Construction et équipement d'entrepôts techniques pour les matériaux de construction à Lattaquieh	1700	100	1800		
3) Construction et équipement d'entrepôts techniques pour les matériaux de construction à Tartous	710	390	1100		
Construction et équipement d'entrepôts techniques pour les matériaux de construction à Alep.	2260	80	3060		
Total des nouveaux projets	5880	1730	7610		
PROJETS DE RESERVE	-	-	-		
Au titre de l'Etablissement de Commerce Extérieur des métaux et des matériaux de construction.	5880	2730	8610		
ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES MOTORISES ET EQUIPEMENTS.					
PROJETS COMMECNES					
NOUVEAUX PROJETSS					
Construction de 4 Entrepôts d'emmagasinage à Alep et de deux à Homs	1546	500	2046		
PROJETS DE RESERVE					
Au titre général de l'Etablissement de Commerce Extérieur des machines et équipements.	1546	500	2046		

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal.

PROJET	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	Obs de t
) ET BLISSEMENT DE COMMERCE EXTE-RIEUR DE PRODUITS TEXTILES .					
) PROJETS COMMENCES	-	-	-	-	
) NOUVEAUX PROJETS					
) Création d'entrepôts d'emmagasi-nageà Alep.	2100	900	3000		
) PROJETS DE RESERVE					
otal de l'Etablissement de Commerce xtérieur des produits textiles	2100	900	3000		
5) ET BLISSEMENT SOCIAL MILITAIRE					
) PROJETS COM ENCES					
Construction de bâtiments pour l'Etablissement.	1750	750	2500		
NOUVEAUX PROJETS					
) Construction de 12 branches à l'Etablissement	645	270	915		
) PROJETS DE RESERVE	1700	729	2429		
otal de l'Etablissement social ilitaire	4095	1749	5844		
6) BANQUE COMMERCIALE DE SYRIE					
) PROJETS COMMENCES	-	-	-	-	
) NOUVEAUX PROJETS					
) Achat d'une série d'équipements lectriques, (computur) pour les for-alités bancaires.	800	1700	2500	850	
) Construction d'un siège principal our le change à Damas	2500	900	3400		
otal des nouveaux projets	3300	2600	5900	850	
) PROJETS DE RESERVE	---	---	---	---	
otal de la Banque Commerciale de rie	3300	2600	5900	850	

Investissements exigés au cours des années du troisièmeplan quinquennal.

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilit de crédit	Obs
87) BANQUE DE CREDIT POPULAIRE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction de 40 branches à la banque	267	123	390		
2) Achat de 10 machines comptables et de machines de statistiques		320	320		
3) Achat de 8 voitures dont 6 Landrowers		90	90		
4) Programme de formation des fonctionnaires	50		50		
Total des nouveaux projets	317	533	850		
c) PROJETS DE RESERVE	—	—	—	—	
Total général de la Banque de crédit Populaire.	317	533	850		
88) BANQUE AGRICOLE COOPERATIVE					
a) PROJETS COMMENCES	-	-	-	-	
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Construction d'entrepôts techniques d'une surface de 40 mille M2 à Damas Alep, Rekka, Hassaké, Deir Ezzor, Lattaquieh, Tartous, Idleb et Eim El Arab.	6000	1000	7000		
c) PROJETS DE RESERVE					
Total général de la Banque Agricole Cooperative	6000	1000	7000		
89) BANQUE INDUSTRIELLE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
1) Machines comptables		150	150		
2) Moyens de transport et équipement pour les branches	250	25	275		
Total des nouveaux projets	250	175	425		
c) PROJETS DE RESERVE	---	---	----	---	
Total Général de la Banque Industrielle	250	175	425		

PROJET	Investissements exigés au cours des années du Troisième Plan Quinquennal				
	Monnaie locale	Monnaie étrangère	Total	Dont en facilités de crédit	Observations
90.- BANQUE CENTRALE DE SYRIE					
a) projets commencés	-	-	-	-	
b) nouveaux projets					
1.-Création d'un siège de la Branche à Alep	1.500	500	2.000		
2.--d°- à Hama	750	250	1.000		
3.--d°- à Lattaquieh	750	250	1.000		
4.--d°- à Tartous	750	250	1.000		
TOTAL DES NOUVEAUX PROJETS	3.750	1.250	5.000		
c) Projets de réserve	-	-	-	-	
TOTAL DE LA BANQUE CENTRALE DE SYRIE	3.750	1.250	5.000	-	
91.- MINISTERE DE L'INFORMATION					
a) Projets commencés	-	-	-	-	
b) NOUVEAUX PROJETS					
- Projet des archives centrales	100	900	1.000		
c) PROJETS DE RESERVE	1.000	500	1.500		
TOTAL DU MINISTERE DE L'INFORMATION	1.100	1.400	2.500		
92.- ETABLISSEMENT "EL WEHDE" POUR L'IMPRESSION, LA DIFFUSION ET LA DISTRIBUTION					
a) projets commencés					
- Equipements de nouvelles imprimeries et leurs machines auxiliaires	384	3.100	3.484	1.834	
b) Nouveaux projets :					
1.- Batîments de l'Etablissement	3.300	1.500	5.000		
2.- Evolution des branches de l'Etablissement	4.500	1.500	6.000		
c) projets de réserve	-	-	-		
TOTAL DE L'ETABLISSEMENT "EL WEHDE "	4.884	4.600	9.484	1.834	

Investissements exigés au cours des années du troisième plan quinquennal.

P R O J E T	Monnaie Locale	Monnaie Etrangère	Total	Dont facilité de crédit	O
93) AGENCE ARABE SYRIENNE DE PUBLICITE					
a) PROJETS COMMENCES	-	-	-	-	
b) NOUVEAUX PROJETS					
- Divers équipements pour l'Agence	200	1300	1500		
c) PROJETS DE RESERVE	--	--	--		
Total de l'Agence Arabe Syrienne de Publicité	200	1300	1500		
94) INSTITUT PREPARATOIRE D'INFORMATION					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
- Equipements	100	200	300		
c) PROJETS DE RESERVE	—	—	--		
Total de l'Institut Préparatoire d'Information	100	200	300		
95) ETABLISSEMENT ARABE DE PUBLICITE					
a) PROJETS COMMENCES					
b) NOUVEAUX PROJETS					
- Calculateurs électroniques et studios	25	125	150		
c) PROJETS DE RESERVE	-	-	-		
Total de l'Etablissement Public de Publicité	25	125	150		

A N N E X E 3

RESSOURCES DU SECTEUR PUBLIC

ART. 1.- Les ressources affectées au financement des projets du secteur public du Troisième Plan Quinquennal sont fixées aux prix de 1970, conformément au tableau N° 2/b annexé.

ART. 2.- Les autorités compétentes sont tenues d'assurer les ressources évaluées au plan et de prendre les mesures nécessaires à cet effet.

ART. 3.- Les autorites compétentes sont tenues de transférer les excédents des ressources au Ministère des Finances (Direction de la Dette Publique) et de les utiliser au financement des projets de Développement.

EXCEDENT DISPONIBLE POUR LE FINANCEMENT
DES PROJETS DU SECTEUR PUBLIC DU TROI-
SIEME PLAN QUINQUENNAL
(1971 - 1975)
DANS LA REGION ARABE SYRIENNE

TABLEAU RECAPITULATIF

2/A

SECTEUR		Années du Plan quinquennal					
					1974	1975	TOTAL
1.- EXCEDENT DES ETABLISSEMENTS A CARACTERE ECONOMIQUE							
a) Secteur financier et bancaire	Excédent du budget	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Excédent de liquidité	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	TOTAL	89.371	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Secteur bancaire		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	209.625
SECTEUR FINANCIER	Excédent du budget	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Excédent de liquidité	317	321	[illegible]	330	[illegible]	[illegible]
	TOTAL	95.400	[illegible]	100.228	103.021	105.936	502.552
TOTAL DU SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE	Excédent du budget	121.031	124.534	128.123	132.285	136.656	642.629
	Excédent de liquidité	13.743	13.828	13.902	13.986	14.089	69.548
	TOTAL	134.774	138.362	142.025	146.271	150.745	712.177
b) SECTEUR COMMERCIAL	Excédent du budget	32.761	35.524	39.265	42.880	47.516	197.946
	Excédent de liquidité	9.439	10.444	12.669	13.712	14.555	61.119
	TOTAL	42.200	46.268	51.934	56.592	62.101	259.095
c) SECTEUR DES SERVICES ECONOMIQUES	Excédent du budget.	51.445	61.955	71.096	85.904	106.789	377.189
	Excédent de liquidité	32.769	39.620	49.004	58.412	65.414	245.219
	TOTAL	84.218	101.575	120.100	144.316	172.203	622.408
d) SECTEUR INDUSTRIEL	Excédent du budget	325.883	384.846	462.009	546.059	601.243	2.320.040
	Excédent de liquidité	69.879	78.883	90.047	118.801	143.620	501.230
	TOTAL	395.762	463.629	552.056	664.860	744.863	2.321.270

SECTEUR	Excédent	Années du Troisième Plan Quinquennal						
		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L	
e) SECTEUR AGRICOLE	Excédent du budget	10.615	10.644	10.674	10.703	10.732	53.368	
	Excédent de liquidité	1.250	1.300	1.350	1.400	1.500	6.800	
	TOTAL	11.865	11.944	12.024	12.103	12.232	60.168	
TOTAL DE L'EXCEDENT DES ETABLISSEMENTS à CARACTERES ECONOMIQUES	Excédent du budget	541.739	617.503	711.167	817.831	902.966	3.591.202	
	Excédent de liquidité	127.080	144.375	166.972	206.311	239.178	883.916	
	TOTAL	668.815	761.878	878.139	1.024.142	1.142.144	4.475.118	
2.- EXCEDENT DES UNITES ADMINISTRATIVES ET LOCALES								
a) Municipalités	Excédent du budget	34.178	35.887	37.681	39.565	41.543	188.854	62-3
b) Wakfs	Excédent du budget	7.605	5.867	5.140	3.706	8.565	30.883	0-59
c) action populaire	Excédent du budget	31.080	32.634	34.188	35.742	37.296	170.940	3-27
d) ETABLISSEMENT A CARACTERE ADMINISTRATIF								
1.- Bâtiments de l'enseignement	Excédent du budget	14.000	14.000	14.000	14.000	14.000	70.000	1,34
2.- Direction Générale des Douanes	Excédent du budget	1.020	1.410	2.180	740	500	6.050	0,11
3.- Taxes de création des Palais de Justice	Excédent du budget	700	700	700	700	700	3.500	0,07
TOTAL DES UNITES ADMINISTRATIVES		88.583	90.498	93.889	94.453	102.604	470.227	9,00
3.- AUTRES RESSOURCES								
a) Facilités bancaires de l'Organisme bancaire								
1.- Souscription des Titres de la Dette Publique		6.000	6.000	6.000	6.000	6.000	30.000	
2.- Emprunts bancaires pour le financement du secteur économique		24.000	24.000	24.000	24.000	24.000	120.000	
3.- EMPRUNT DE LA BANQUE DE CREDIT POPULAIRE (bons d'investissements)		5.482	10.000	15.000	15.000	15.000	60.482	

SECTEUR	Exercice	années du Troisième Plan Quinquennal					
	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
TOTAL DES FACILITES CONSENTIES PAR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	35.182	40.000	45.000	45.000	45.000	210.182
b) facilités de crédit en monnaie locale	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	50.000
c) autres ressources (excédent reporté de l'exercice 1970)	4.000	-				4.000
TOTAL DES AUTRES RESSOURCES	49.182	50.000	55.000	55.000	55.000	264.182
TOTAL GENERAL DES RESSOURCES LOCALES	806.880	902.576	1.027.028	1.173.595	1.299.748	5.209.827
Ressources exceptionnelles	75.000	75.000	75.000	75.000	75.000	375.000
Total Général des ressources locales y comprises les ressources exceptionnelles	881.880	977.576	1.102.028	1.248.595	1.374.748	5.584.827

EXCEDENT DISPONIBLE POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR PUBLIC DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL (1971 - 1975)

DANS LA REGION ARABE SYRIENNE

TABLEAU DETAILLE 2/B

EXCEDENT DISPONIBLE POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR PUBLIC
DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	Années du Troisième Plan Quinquennal					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
PREMIEREMENT : SECTEUR FINANCIER ET BANCAIRE							
a) SECTEUR BANCAIRE :							
1.- Banque Centrale de Syrie	Excédent du budget	11.597	12.177	12.787	13.425	14.096	64.082
	Excédent de liquidité	460	460	460	460	460	2.300
	TOTAL	12.057	12.637	13.247	13.885	14.556	66.382
2.- Office des Changes	Excédent du budget	3.165	3.323	3.489	3.663	3.846	17.486
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	3.165	3.323	3.489	3.663	3.846	17.486
3.- BANQUE COMMERCIALE DE SYRIE	Excédent du budget	6.527	6.852	7.194	7.554	7.932	36.059
	Excédent de liquidité	6.530	6.610	6.690	6.770	6.850	33.450
	TOTAL	13.057	13.462	13.884	14.324	14.782	69.509
4.- BANQUE INDUSTRIELLE	Excédent du budget	1.454	1.526	1.603	1.683	1.766	8.032
	Excédent de liquidité	77	74	72	70	68	361
	TOTAL	1.531	1.600	1.675	1.753	1.834	8.393
5.- BANQUE AGRICOLE	Excédent du budget	2.518	2.643	2.775	2.913	3.058	13.907
	Excédent de liquidité	6.316	6.316	6.324	6.326	6.346	31.628
	TOTAL	8.834	8.959	9.099	9.239	9.404	45.535
6.- BANQUE FONCIERE	Excédent du budget	687	370	373	353	357	2.140
	Excédent de liquidité	43	47	30	30	30	180
	TOTAL	730	417	403	383	387	2.320
7.- BANQUE DE CREDIT POPULAIRE	-	-	-	-	-	-	-

1971	1972	1973	1974	19	TOTAL

TOTAL DU SECTEUR BANCAIRE	Excédent du budget	25.948	26.891	28.221	29.531	31.055	141.706
	Excédent de liquidité	13.426	13.507	13.576	13.656	13.734	67.919
	TOTAL	39.374	40.398	41.797	43.247	44.809	209.625
B.- SECTEUR FINANCIER							
1.- ASSURANCES SOCIALES	Excédent du budget	64.587	67.816	71.207	74.767	87.506	356/883
	Excédent de liquidité	276	278	281	283	286	1.404
	TOTAL	64.863	68.094	71.488	75.050	78.792	358.287
2.- ETABLISSEMENT DES ASSURANCES ET DES PENSIONS	Excédent du budget	26.283	25.675	25.066	24.457	23.849	125.330
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	26.283	25.675	25.066	24.457	23.849	125.330
3.- ETABLISSEMENT DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES DES MUNICIPALITES	Excédent du budget	2.238	2.082	1.464	1.210	891	7.885
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2.238	2.082	1.464	1.210	891	7.885
4.- COMPAGNIE SYRIENNE D'ASSURANCE	Excédent du budget	1.759	1.839	1.919	1.999	2.079	9.595
	Excédent de liquidité	40	42	44	46	48	220
	TOTAL	1.799	1.881	1.963	2.045	2.127	9.815
5.- INSTITUTION DE LA CAISSE DES POSTES	Excédent du budget	120	135	150	165	180	750
	Excédent de liquidité	1	1	1	1	1	5
	TOTAL	121	136	151	166	181	755
6.- CAISSE DES MUNICIPALITES	Excédent du budget	96	96	96	96	96	480
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	96	96	96	96	96	480

		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L
7.- CAISSE DE LA DETTE PUBLIQUE	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
8.- FONDS MONETAIRE	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
TOTAL DU SECTEUR FINANCIER	Excédent du budget	95.083	97.643	99.902	102.694	105.601	500.923
	Excédent de liquidité	317	321	326	330	335	1.629
	TOTAL	95.400	97.964	100.228	103.024	105.936	502.552
TOTAL GENERAL FINANCIER ET BANCAIRE	Excédent du budget	121.031	124.531	128.123	132.285	136.659	642.629
	Excédent de liquidité	13.743	13.828	13.902	13.986	14.089	69.548
	TOTAL	134.774	138.362	142.025	146.271	150.745	712.177
DEUXIEMEMENT : SECTEUR COMMERCIAL							
1.- ORGANISME PUBLIC POUR L'EGRENAGE ET LA COMMERCIALISATION DU COTON	Excédent du budget	6.680	7.014	7.365	7.733	8.120	36.912
	Excédent de liquidité	6.250	6.350	6.450	6.550	6.650	32.250
	TOTAL	12.930	13.364	13.815	14.283	14.770	69.162
2.- COMPAGNIE ARABE SYRIENNE POUR LA DISTRIBUTION DU PETROLE (SADCOP)	Excédent du budget	4.032	4.683	5.440	6.376	7.673	28.204
	Excédent de liquidité	2.169	3.455	4.708	5.379	6.136	21.847
	TOTAL	6.201	8.138	10.148	11.755	13.809	50.051

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEE DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
3.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE CONSOLIDATION	Excédent du budget	1.8[illegible]	2.0[illegible]	3.[illegible]25	4.29[illegible]	5.337	17.153
	Excédent de liquidité	7[illegible]	7[illegible]7	1.2[illegible]5	1.331	1.504	5.[illegible]87
	TOTAL	2.[illegible]2	2.7[illegible]	4.[illegible]91	5.827	6.841	22.840
4.- ETABLISSEMENT SOCIAL MILITAIRE	Excédent du budget	916	957	1.000	1.041	1.082	1.99[illegible]
	Excédent de liquidité	155	163	169	176	185	848
	TOTAL	1.071	1.120	1.169	1.217	1.267	5.841
5.- ETABLISSEMENT DES LIVRES SCOLAIRES	Excédent	-	-	-	-	-	-
6.- OFFICE DES CEREALES ET DES MINOTERIES	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-
7.- ETABLISSEMENT DES LIVRES UNIVERSITAIRES	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	129	2	2	2	2	137
	TOTAL	129	2	2	2	2	137
8.- ETABLISSEMENT PUBLIC POUR LE COMMERCE ET LES PRODUITS ARTISANAUX	Excédent du budget	824	865	908	954	1.001	1.552
	Excédent de liquidité	3	7	8	8	9	35
	TOTAL	827	872	916	962	1.010	4.587
9.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES (PHARMEX)	Excédent du budget	3.367	3.703	4.074	4.481	4.929	20.554
	Excédent de liquidité	57	60	63	66	69	315
	TOTAL	3.424	3.763	4.137	4.547	4.998	20.869

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	Années du Troisième Plan Quinquennal					
		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L
10.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES METAUX ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Excédent du budget	1.570	1.797	5.063	5.287	5.551	25.241
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	1.570	1.797	5.063	5.287	5.551	25.241
11.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES MOTORISES ET DES EQUIPEMENTS	Excédent du budget	2.108	2.662	2.565	3.001	3.659	13.995
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2.108	2.662	2.565	3.001	3.659	13.995
12.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS TEXTILES	Excédent du budget	2.991	3.140	3.297	3.461	3.634	16.523
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2.991	3.140	3.297	3.461	3.634	16.523
13.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE EXTERIEUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET CHIMIQUES	Excédent du budget	837	877	919	963	1.009	4.605
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	837	877	919	963	1.009	4.605
14.- ETABLISSEMENT DE COMMERCE INTERIEUR DES METAUX ET DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Excédent du budget	4.570	4.797	5.036	5.287	5.551	25.241
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	4.570	4.797	5.036	5.287	5.551	25.241
TOTAL DU SECTEUR COMMERCIAL	Excédent du budget	32.761	35.524	39.265	42.880	47.546	197.976
	Excédent de liquidité	9.439	10.744	12.669	13.712	14.555	61.119
	TOTAL	42.200	46.268	51.934	56.592	62.101	259.095

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L
TROISIEMENT : SECTEUR DES SERVICES ECONOMIQUES							
1 - Compagnie du Port de Lattaquieh	Excédent du budget	1.791	1.791	1.791	1.791	1.791	8.955
	Excédent de liquidité	1.379	1.579	1.912	2.108	2.253	9.221
	TOTAL	3.170	3.370	3.703	3.899	4.044	18.176
2.- COMPAGNIE DU PORT DE TARTOUS	Excédent du budget	790	843	1.852	1.949	2.022	7.456
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	790	843	1.852	1.949	2.022	7.456
3.- Société EL KARNAK	Excédent du budget	23	24	25	27	28	127
	Excédent de liquidité	92	83	75	67	61	378
	TOTAL	115	107	100	94	89	505
4.- SOCIETE ARABE SYRIENNE D'AVIATION	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	3.507	4.915	5.049	4.826	4.415	22.712
	TOTAL	3.507	4.915	5.049	4.826	4.415	22.712
5.- Administration Générale du Chemin de Fer du Hedjaz	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
6.- Etablissement Public de transport de Damas	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	1.595	2.149	2.723	3.307	3.891	13.665
	TOTAL	1.595	2.149	2.723	3.307	3.891	13.665
7.- Etablissement Public de transport d'Alep	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	2.620	2.935	3.579	4.237	4.885	18.256
	TOTAL	2.620	2.935	3.579	4.237	4.885	18.256
8.- Etablissement Public de transport à Lattaquieh	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	330	339	357	366	424	1.816
	TOTAL	330	339	357	366	424	1.816

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	Années du Troisième Plan Quinquennal					
		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L
9.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A HOMS	Excédent du budget	-	-	-	-	-	-
	Excédent de liquidité	510	750	980	1.190	1.180	4.610
	TOTAL	510	750	980	1.190	1.180	4.610
10.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT A HAMA	EXCEDENT	-	-	-	-	-	-
11.- ETABLISSEMENT PUBLIC DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS	Excédent du budget	10.494	12.632	15.002	19.446	22.703	80.277
	Excédent de liquidité	7.200	8.546	11.274	13.677	15.823	56.520
	TOTAL	17.694	21.178	26.276	33.123	38.526	136.797
12.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT MARITIME	Excédent du budget	3.482	3.656	3.839	4.031	4.233	19.241
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	13.482	13.656	13.839	14.031	14.233	119.241
13.- DIRECTION GENERALE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS	Excédent du budget	247	259	270	281	293	1.350
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	247	259	270	281	293	1.350
14.- ETABLISSEMENT DES EAUX DE DAMAS	Excédent du budget	2.600	2.600	2.600	2.600	2.600	13.000
	Excédent de liquidité	1.500	1.500	1.500	1.500	1.500	7.500
	TOTAL	4.100	4.100	4.100	4.100	4.100	20.500
15.- ETABLISSEMENT DES EAUX D'ALEP	Excédent du budget	2.756	2.812	2.886	2.956	3.031	14.441
	Excédent de liquidité	1.590	1.660	1.720	1.790	1.860	8.620
	TOTAL	4.346	4.472	4.606	4.746	4.891	23.061

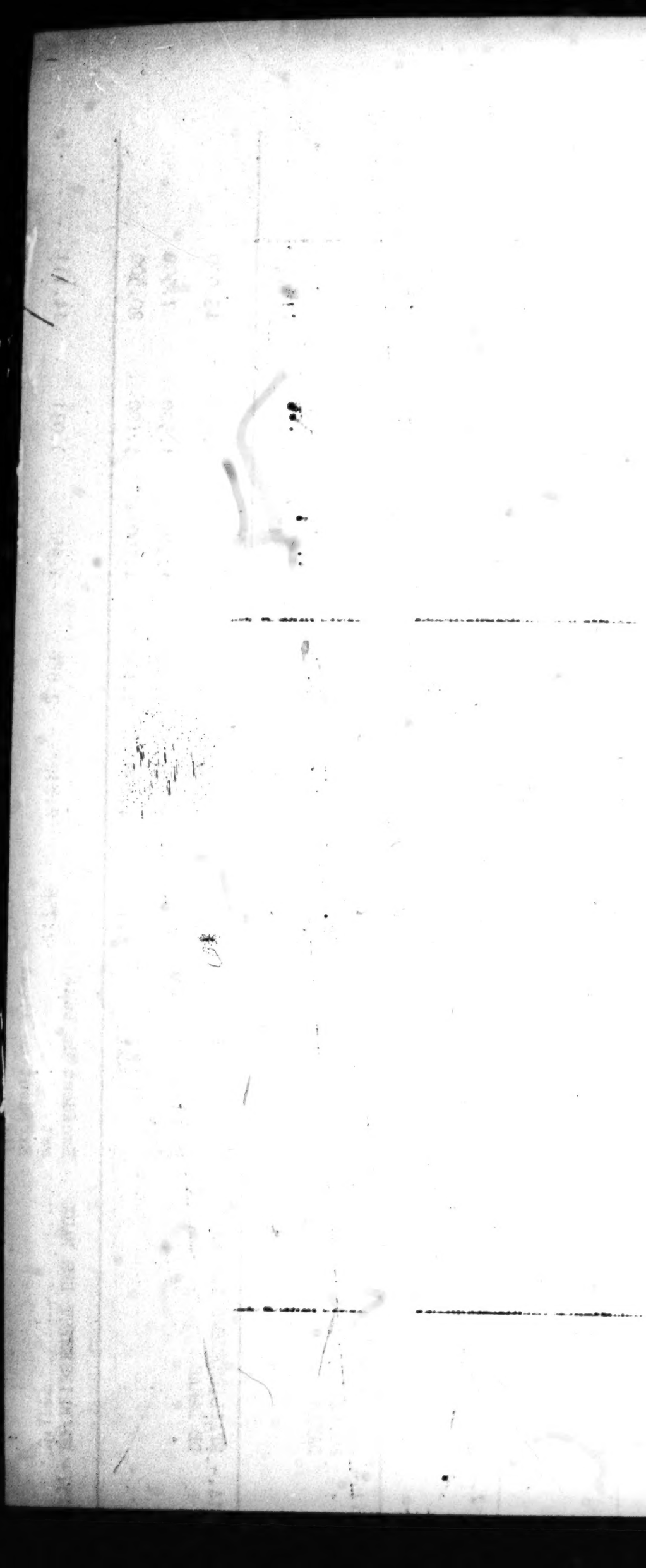

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	T O T A L
16.- ETABLISSEMENT DES EAUX DE HOMS	Excédent du budget	819	860	903	988	996	4.566
	Excédent de liquidité	291	318	985	1.088	1.112	3.794
	TOTAL	1.110	1.178	1.888	2.076	2.108	8.360
17.- ETABLISSEMENT DES EAUX DE HAMA	Excédent du budget	-	-	-	-	-	
	Excédent de liquidité	140	146	150	156	160	752
	TOTAL	140	146	150	156	160	752
18.- ETABLISSEMENT DES EAUX DE LATTAQUIEH	Excédent du budget	55	16	90	180	120	461
	Excédent de liquidité	325	500	500	500	550	2.375
	TOTAL	380	516	590	680	670	2.836
19.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ELECTRICITE	Excédent du budget	24.180	32.080	36.440	46.290	63.970	202.960
	Excédent de liquidité	11.700	14.200	18.200	23.600	27.300	95.000
	TOTAL	35.880	46.280	54.640	69.890	91.270	297.960
20.- SOCIETE ARABE SYRIENNE DE CONSTRUCTION	Excédent du budget	658	686	716	744	773	3.577
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	658	686	716	744	773	3.577
21.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'HABITAT	Excédent du budget	2.216	2.295	3.212	3.081	2.617	13.421
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	2.216	2.295	3.212	3.081	2.617	13.421
22.- ETABLISSEMENT DES GRANDS PROJETS	Excédent	-	-	-	-	-	-

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
23.- SOCIETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	Excédent du budget	600	630	660	690	720	3.300
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	600	630	660	690	720	3.300
24.- INSTITUTION ECONOMIQUE SYRIENNE	Excédent	-	-	-	-	-	-
25.- ETABLISSEMENT ARABE DE PUBLICITE	Excédent du budget	734	771	810	850	892	4.057
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	734	771	810	850	892	4.057
26.- ETABLISSEMENT "EL WEHDE" POUR L'IMPRESSION ET LA DIFFUSION	Excédent	-	-	-	-	-	-
27.- ETABLISSEMENT PUBLIC DU TOURISME	Excédent	-	-	-	-	-	
28.- VOIE FERRE DAMAS - KATANA	EXCEDENT	-	-	-	-	-	
TOTAL DU SECTEUR DES SERVICES ECONOMIQUES	Excédent du budget	51.445	61.955	71.096	85.904	106.789	377.189
	Excédent de liquidité	32.769	39.620	49.004	58.412	65.414	245.219
	TOTAL	84.214	101.575	120.100	144.316	172.203	622.408

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
QUATRIEMENT : SECTEUR INDUSTRIEL							
1.- Union des industries [illegible] mentaires	Excédent du budget	4.971	5[illegible]75	[illegible].673	7.98[illegible]	8.[illegible]3	33.588
	Excédent de liquidité	11.286	12.223	13.521	12.018	7.816	56.894
	TOTAL	16.257	17.898	20.194	20.031	16.099	90.482
2.- UNION DES INDUSTRIES DE GENIE	Excédent du budget	5.127	5.387	5.657	5.910	[illegible].237	28.318
	Excédent de liquidité	1.437	1.505	1.57[illegible]	1.[illegible]51	1.729	7.898
	TOTAL	6.564	6.892	7.233	7.591	7.96[illegible]	36.247
3.- Union des industries chimiques	Excédent du budget	6.823	7.169	7.528	11.674	12.259	45.453
	Excédent de liquidité	11.754	12.281	12.833	28.111	29.7[illegible]	95.045
	TOTAL	18.577	19.450	20.361	40.085	42.025	140.498
4.- UNION DES INDUSTRIES DE FILATURE ET DE TISSAGE	Excédent du budget	7.924	8.[illegible]70	10.536	15.181	20.827	[illegible]3.138
	Excédent de liquidité	12.[illegible]30	13.[illegible]86	15.889	23.5[illegible]8	34.272	99.845
	TOTAL	20.554	22.15[illegible]	26.425	38.719	55.099	162.983
5.- SOCIETE "EL NASR" DES INDUSTRIES ELECTRONIQUES	Excédent du budget	1.020	1.210	1.102	1.593	1.786	22.011
	Excédent de liquidité	180	190	200	210	225	1.005
	TOTAL	1.200	1.400	1.[illegible]02	1.803	5.011	23.016
6.- SOCIETE GENERALE DES PETROLES	Excédent du budget	2[illegible].222	328.109	[illegible]02.216	173.500	523.075	2.013.122
	Excédent de liquidité	29.333	35.983	[illegible]2.733	19.483	66.233	223.7[illegible]5
	TOTAL	315.555	3[illegible]4.092	111.919	522.983	589.308	2.23[illegible].887

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
7.- REGIE DES TABACS ET TOMBACS	Excédent du budget	4.090	13.410	9.125	5.835	1.040	33.500
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	4.090	13.410	9.125	5.835	4.040	33.500
8.- ETABLISSEMENT PUBLIC DU CINEMA	Excédent du budget	557	573	610	635	662	3.037
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	557	573	610	635	662	3.037
9.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'EXECUTION DES PROJETS INDUSTRIELS	Excédent	-	-	-	-	-	-
10.- ETABLISSEMENT DES USINES DE LA DEFENSE	Excédent du budget	6.149	6.523	6.892	7.235	7.594	34.393
	Excédent de liquidité	3.259	3.215	3.295	3.430	3.579	16.778
	TOTAL	9.408	9.738	10.187	10.665	11.173	51.171
11.- ETABLISSEMENT DE PREPARATION DES SERUMS	-	-	-	-	-	-	-
12.- ETABLISSEMENT D'ORTHOPEDIE	-	-	-	-	-	-	-
13.- INSTITUTION GENERALE DES ETUDES ET DES PROJETS DE GENIE	-	-	-	-	-	-	-
14.- SOCIETE DES TRACTEURS, MOTEURS ET DES ARTICLES DE GENIE	Excédent du budget	-	1.000	1.000	1.000	1.000	4.000
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	1.000	1.000	1.000	1.000	4.000

ETABLISSEMENT	EXCEDENT	ANNEES DU TROISIEME PLAN QUINQUENNAL					
		1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
15.- COMPAGNIE GENERALE DES PHOSPHATES ET DES MINES	Excédent du budget	-	4.120	7.370	12.480	12.480	36.450
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	4.120	7.370	12.480	12.480	36.450
TOTAL DU SECTEUR INDUSTRIEL	Excédent du budget	325.883	384.846	462.009	546.009	601.243	2.320.040
	Excédent de liquidité	69.879	78.883	90.047	118.801	143.620	501.230
	TOTAL	395.762	463.729	552.056	664.860	744.863	2.821.270
CINQUIEMEMENT : SECTEUR AGRICOLE							
1.- ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'EXPLOITATION DU BASSIN DE L'EUPHRATE	Excédent	-	-	-	-	-	-
2.- SOCIETE ARABE SYRIENNE DES CONSTRUCTIONS D'IRRIGATION	Excédent du budget	615	644	674	703	732	3.368
	Excédent de liquidité	1.250	1.300	1.350	1.400	1.500	6.800
	TOTAL	1.865	1.944	2.024	2.103	2.232	10.168
3.- INSTALLATIONS AGRICOLES DEPENDANT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	Excédent du budget	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	50.000
	Excédent de liquidité	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	50.000
TOTAL DU SECTEUR AGRICOLE	Excédent du budget	10.615	10.644	10.674	10.703	10.732	53.368
	Excédent de liquidité	1.250	1.300	1.350	1.400	1.500	6.800
	TOTAL	11.865	11.944	12.024	12.103	12.232	60.168
TOTAL DE L'EXCEDENT DES ETABLISSEMENTS A CARACTERE ECONOMIQUE	Excédent du budget	541.735	617.503	711.167	817.831	902.966	3.591.202
	Excédent de liquidité	127.080	144.375	166.972	206.311	239.178	883.916
	TOTAL	668.815	761.878	878.139	1.024.142	1.142.144	4.475.118

ANNEXE N° 4

Les politiques, les dispositions et les mesures pouvant aider au succès de l'exécution du Plan

ART. 1.- Les Ministères, les administrations, les établissements et toutes les autorités intéressées sont tenues de se conformer aux dispositions et mesures prévues dans la présente annexe qui sont de nature à aider au succès du Plan. L'établissement des projets d'exécution aura lieu en accord avec l'Organisme de Planification de l'Etat.

PREMIEREMENT - DISPOSITIONS RELATIVES A TOUS LES SECTEURS

1.- Réorganiser les cadres administratifs de l'Etat d'une façon qui réponde aux exigences du développement économique et social; supprimer la routine et lutter contre le chômage partiel pouvant exister dans certains services de l'Etat.

2 - Réviser l'échelle des traitements de l'Etat et les méthodes de l'avancement et les rattacher à la productivité et au travail, élaborer un règlement des stimulants matériels dans le but d'attirer les fonctionnaires expérimentés, de développer leur experience; d'encourager la spécialisation et l'augmentation de la production.

3.- Etablir un système de stimulants pouvant entraîner l'exécution du plan scientifique et encourager l'idée de suggestion et son application aux opérations de production.

4.- Elargir le système des indemnités de spécialisation en vue de l'étendre à toutes les catégories contribuant à l'édification de la structure économique et sociales et spécialement aux économistes.

5.- Appliquer les règlements de la comptabilité économique et de la comptabilité des prix de revient et instaurer le règlement des contrats entre les divers établissements économiques.

6.- Accorder des primes d'encouragement matérielles et morales aux établissements économiques qui arrivent à dépasser les excédents qui leur sont prévus ou à réduire les frais de leur production ou à terminer leurs projets avant le délai déterminé.

7.- Renforcer les organismes de planification et de statistiques dans les ministères, les administrations , les établissements et les organismes d'exécution du plan ainsi que ceux de contrôle et d'inspection.

8.- S'occuper de la planification financière et de l'établissement des plans avant le commencement du délai fixé pour leur exécution.

9.- Organiser des campagnes d'orientation, d'information, pour faire connaître les plans quinquennaux et annuels économiques et sociaux, leurs objectifs productifs et le rôle du citoyen dans leur exécution.

10.- Simplifier les dispositions légales relatives aux formalités financières et comptables et ce en préparant et exécutant les contrats de développement.

11.- Appliquer le principe de la responsabilité personnelle dans tous les projets productifs.

12.- Réviser les cadres des organismes contrôlant l'exécution des projets de développement, afin qu'ils puissent remplir les tâches qui leur sont confiées.

13.- Encourager le travail dans les régions éloignées.

14.- Renforcer le recrutement des diplômés des instituts, des écoles et des centres de formation industrielle, agricole, technique et professionnelle.

15.- Profiter au maximum des accords de coopération économique, scientifique, technique et culturelle pour assurer les besoins du plan.

DEUXIEMEMENT.- LES DISPOSITIONS RELATIVES A CHAQUE SECTEUR

1.- SECTEUR DE L'IRRIGATION ET DE L'AGRICULTURE

1.- Renforcer les associations coopératives en leur accordant des avantages de prix relativement au financement et à la commercialisation des récoltes par le secteur public.

2.- Assurer les machines agricoles et oeuvrer à réduire leurs prix afin de vulgariser l'utilisation de ces machines et à condition que leurs prix soient en harmonie avec ceux des pays voisins.

3.- Ne procéder à l'exécution d'aucun barrage, tant que ne seront pas exécutées toutes les études techniques, économiques et sociales par le comité central des barrages qui groupe toutes les autorités techniques compétentes.

4.- Procéder au recensement agricole en l'année 1971, car ce resencement sera la source importante des statistiques agricoles de tous les indices de la profession agricole.

5.- Mettre fin au régime de l'exploitation agricole basé sur l'indivis étant donné qu'il s'agit d'un régime arriéré et constituant un obstacle à l'amélioration du sol et à l'augmentation de la production et appliquer le régime d'exploitation coopérative répondant conditions de la République Arabe Syrienne.

6.- Etablir une politique productive pour chaque région agricole répondant aux conditions de celle-ci.

7.- Réduire les prix des fertilisants, afin de vulgariser leur utilisation et suivre une politique adéquate.

8.- Répartir les éléments techniques agricoles en harmonie avec la capacité productive des unités administratives, de façon à ce que l'expérience technique parvienne à la campagne et que les techniciens agricoles soient chargés des travaux qui s'accordent avec leur spécialisation.

2.- SECTEUR DE L'INDUSTRIE

1.- Préparer les études économiques et techniques au niveau de l'Etablissement, afin de fixer les moyens de relever le niveau d'exécution et de l'accroissement du rendement.

2.- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour résoudre le problème des machines avariées quant à leur réparation, montage et fonctionnement dans le plus bref délai possible, ou en prenant une décision à leur sujet conformement aux exigences de l'intérêt public.

3.- Introduire la comptabilité du prix de revient, utiliser les appareils modernes et poursuivre le développement scientifique afin d'en tirer le meilleur profit dans le développement de la production et son amélioration.

4.- Combler le manque existant dans les cadres techniques et les établissements industriels et notamment en ingénieurs et leurs adjoints.

5.- Soumettre les ouvriers immédiatement après leur engagement à des sessions de formation aux travaux qu'ils exerceront durant une période déterminée, au bout de laquelle on peut juger sur l'aptitude de l'ouvrier à exercer le travail qui lui est confié.

6.- Constituer une commission mixte de toutes les autorités compétentes et s'occupant de la question des projets industriels, composée d'éléments groupant des spécialistes dans le génie, l'économie et les diverses sciences y relatives pour établir l'économie des projets qu'on envisage de créer, après avoir étudié le marché intérieur, sa structure et les possibilités existantes et ce, afin de profiter des capacités productives disponibles et non utilisées et partant, d'éviter les facteurs d'étranglement qui apparaîtront à l'avenir, telle que l'apparition d'un besoin d'exploitations supplémentaires qui seront disponibles ou qui aboutiront à la reduction du profit des unités productives existantes.

7.- Former un organisme supérieur pour les affaires du pétrôle, lequel sera chargé de traiter toutes les questions relatives à ce secteur.

3.- SECTEUR DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS

1.- Activer l'achèvement des travaux de dédouanement dans les ports syriens, prendre les dispositions y nécessaires et limiter les mesures routinières dans ce domaine.

2.- Combler le manque des experts techniciens des points de vue de la quantité et de la qualité et dont souffre le secteur des communications.

3.- Rendre les sociétés du secteur public responsables de l'exécution des contrats dans les délais prévus et de la bonne qualité des produits objet des contrats, sous peine de responsabilité.

4.- Evaluer l'évolution du mouvement dans les deux ports de Lattaquieh et Tartous en l'année 1972 et procéder à une étude comparée en vue de fixer les priorités d'élargissement et de répartition des produits importés et exportés entre les deux ports d'une façon économique, qui

sera calculée sur la base des coûts de transport par voitures et par trains.

5.- Vulgariser le régime du Télex, afin d'en profiter dans les établissements du Commerce Extérieur.

4.- SECTEUR DES SERVICES PUBLICS

1.- Activer les opérations de planification et de distribution dans les villes, afin de constituer des lots prêts à la construction et de renforcer la société qui aidera le secteur privé dans la construction le commerce en bâtiments, de façon à promouvoir ce secteur et à limiter la hausse des prix.

2.- Activer la création des associations coopératives auprès des services gouvernementaux et des établissements du secteur public et la contribution des autorités gouvernementales à la promotion efficace de ces associations, soit par les fonds, les terrains ou l'assistance technique.

3 - Faire habiter dans les villages un grand nombre de ceux qui travaillent dans les villes, en facilitant les moyens de transport entre ces villages et les centres d travail et en améliorant les services publics nécessaires dans les villages, afin qu'ils deviennent des lieux d'habitation sains et à bon marché. Et ainsi, on traitera la difficulté du logement à long terme et on évitera de détériorer les terrains agricoles et les fermes entourant les villes.

4.- Réviser les organismes des municipalités de sorte que les traitements n'épuisent pas les recettes de ces municipalités.

5.- Reconstituer les conseils des municipalités de manière à les harmoniser avec la transformation qui s'est opérée dans la société et à la lumière des dispositions et des changements socialistes et du développement du rôle du secteur et des organisations populaires dans cette société etce, dans le cas de retard de la promulgation de la loi sur l'administration locale.

5.- SECTEUR DES SERVICES SANITAIRES

1.- Reprendre annuellement l'inscription des médecins, des dentistes, des pharmaciens, des sages-femmes, des infirmières et de tous les éléments techniques auxiliaires du Ministère de la Santé et ce, afin de se rendre compte de la poursuite de l'exercice de leur travail et de tenir des statistiques médicales.

2.- étudier la possibilité de vacation des médecins et notamment dans les régions dépourvues de services médicaux et ce à la lumière des possibilités matérielles disponibles auprès de l'Etat au cours du 3ème Plan Quinquennal.

3.- Application de la prime d'encouragement financière qui était réservée par le Ministère de la Santé pour couvrir certains frais dus pour le séjour des médecins stagiaires dans les hôpitaux de l'Etat.

4.- Placer l'opération de l'importation des médicaments, leur distribution et leur contrôle sous la surveillance du Ministère de la Santé étant donné la connaissance de celui-ci de l'importance des besoins effectifs des médicaments et de la mo alité de leur distribution et partant, conformer la distribution des médicaments aux besoins, car la Société Pharmex n'a pas l'évaluation exacte de la consommation des médicaments. Recommander de former l'organisme supérieur du médicament coordonnant les besoins de la contrée et traitant toutes les questions relatives aux médicaments et rattacher à la question d'importation du médicament l'industrialisation locale et arabe du médicament et coordonner la distribution avec le Ministère de l'Approvisionnement et du Commerce Intérieur.

5.- cacheter les médicaments gratuits, les appareils et les équipements techniques utilisés au Ministère de la Santé et dans les institutions gouvernementales avec le cachet spécial pour empêcher leur vol ou leur utilisation. Il est préférable que toutes les administrations gouvernementales et les services de l'Etat procèdent à l'importation de ces produits d'une façon collective, en une seule adjudication, afin de réduire les frais et d'obtenir des conditions et des avantages meilleurs.

6.- Rassembler tous les services médicaux auxquels procèdent les divers établissements gouvernementaux et les mettre sous la surveillance du Ministère de la Santé, afin d'augmenter leur efficacité.

6.- SECTEUR DES SERVICES CULTURELS, TOURISTIQUES ET D'ORIENTATION

- Réviser les prix des marchandises et des livres exposés dans les hôtels et les aéroports, de sorte que ces prix soient acceptables des touristes en vue d'obtenir des devises étrangères.
- Elargir la propagande touristique, ouvrir des bureaux de tourisme dans les centres mondiaux importants et renforcer les bureaux touristiques et de voyage intérieurs.

7.- SECTEUR DE L'EDUCATION

1.- Mettre l'enseignement technique et professionnel sous la surveillance d'une seule et même administration sur laquelle on se met d'accord après constitution d'une commission formée à cet effet de responsables des ministères et des administrations intéressés.

2.- Représenter les secteurs gouvernementaux bénéficiaires des diplômes des facultés et des instituts universitaires dans les conseils d'administration de ces facultés et de ces instituts, afin que le lien soit étroit et permanent entre les besoins de ces secteurs et les programmes d'enseignement théorique et pratique dans les facultés et les instituts. Ainsi, seront assurés les éléments et les cadres techniques pouvant réaliser les projets du plan.

3.- Réserver l'octroi des bourses scientifiques au Ministère de l'Education en raison de sa spécialisation dans ce domaine et étant donné qu'il ass la surveillance de l'élaboration du plan scientifique établi par le Conseil Supérieur des Sciences.

4.- Trouver un moyen opportun pour la construction du bâtiment scolaire, d lequel seront assurées les conditions convenables aux moindres frais et construire une usine pour certaines parties préfabriquées du bâtiment ce, afin d'aider à construire le plus grand nombre possible d'écoles en Syrie et dans le plus bref delai.

5.- Ne pas poursuivre la réduction du nombre des écoles normales, car le besoin des professeurs à long terme nécessite la préparation d'un nombre suffisant d'instituteurs qui sera en harmonie avec le nombre escomp d'élèves, lors de l'application du principe de l'instruction primaire obligatoire d'une façon plus sérieuse et notemment s'il est décidé de prolonger la durée de l'enseignement primaire à huit années.

6.- Introduire les résolutions du mouvement coopératif aux programmes actuels.

7.- Demander au Ministère de l'Education d'annuler son communiqué interdisa à ses fonctionnaires d'adhérer à l'institut de planification et oeuvrer à envoyer certains fonctionnaires du Ministère au dit institut afin d'assurer les spécialistes dans le domaine de la planification economiq et sociale.

8.- Appuyer les efforts des organisations populaires dans la campagne de lutte contre l'analphabétisme et accorder des médailles et des primes d'encouragement à tous ceux qui contribuent à l'abolition de l'analphabétisme.

8.- PLAN SCIENTIFIQUE

1.- Assurer le poste vacant nécessaire dans le cadre afin de pouvoir nommer le boursier dès son retour de sa mission afin d'éviter toute perte de temps.

2.- Faire participer l'autorité bénéficiant de la bourse à la détermination des conditions à remplir par le boursier envoyé aux frais de cette autorité, en donnant à celle-ci le pouvoir de fixer les etapes des études du boursier, les spécialités qu'il doit apprendre par priorité et en l'obligeant à suivre les cours de la spécialisation fixée.

3.- Coordonner étroitement entre la préparation des boursiers à l'étranger, la préparation des diplômés des deux universités d'Alep et de Damas et le besoin des organismes de l'Etat en ces spécialités.

4.- Traiter d'une façon radicale la question des diplômés et des hommes de sciences et donner aux organismes de statistiques de l'Etat les possibilités nécessaires afin qu'ils puissent obtenir les renseignements précis sur cette catégorie de la société notamment connaître ses mobiles sociaux.

5.- stipuler de nommer un adjoint ou plus à l'expert étranger durant toute la durée de son travail auprès de l'organisme gouvernemental intéressé et conditionner l'engagement de l'expert à la disponibilité des adjoints, et ce, afin de profiter de l'expérience des experts et d'épargner les pertes résultant de la prolongation de la période de leur travail ou d'engager d'autres experts pour la même mission.

6.- Encourager autant que possible le rapatriement des émigrés et leur faire sentir qu'ils sont des citoyens que leur pays attend, afin qu'ils contribuent à son développement et ce, en accordant au Ministre compétent le pouvoir d'abroger toutes les dispositions prises à l'encontre des personnes qui ont quitté le pays, fonctionnaires ou autres , dans le cas de leur retour à la mère patrie avec la conviction du Ministre compétent.

7.- Orienter les étudiants qui étudient à l'étranger à leurs propres frais vers les spécialités requises par le plan de développement.

8.- Signer des contrats avec les étudiants qui étudient à leurs propres frais en dehors de leurs pays, pour y rentrer et travailler. Le sentiment que l'étudiant a qu'un emploi l'attend à son retour et d'une façon sûre le porte à ne pas trop penser aux différences de revenu dont il dispose, mais il préfère rentrer à son pays pour y travailler.

9.- Profiter au maximum des jeunes techniciens, en faire profiter le domaine scientifique de leur expérience moderne, leur assurer les stimulants et les occasions d'avancement et éloigner des esprits l'idée qu'ils sont les concurrents de leurs collègues plus âgés. A chacun son domaine pour le travail, l'expérience, la pénalité, la responsabilité et les possibilités de prouver sa compétence; ce qui constitue une image du principe disant " a chacun sa place appropriée". Ainsi, les jeunes techniciens, les médecins et les hommes compétents travailleront dans leur domaine respectif, ayant toutes possibilités de création et de rénovation.

10.- Améliorer le profit des potentialités humaines techniques existantes, car nous avons des techniciens, des médecins et des hommes compétents pouvant suffire à aplanir les grandes difficultés de travail si nous savons comment profiter de leur expérience emmagasinée.

9.- SECTEUR DU COMMERCE INTERIEUR

a) <u>dans le domaine du commerce en gros</u> :

1.- Elargir la diversité des marchandises distribuées par l'institution générale de consommation, de sorte qu'elles deviennent les ressources fondamentales de l'épicier en produits de consommation définitifs.

L'élargissement de la diversité comprend les marchandises importées ou produites localement par le secteur public, coopératif ou privé.

2.- L'établissement du commerce extérieur pour les métaux et les matéria de construction doit commencer ses travaux et ouvrir des branches dans tous les mouhafazats de la contrée.

3.- Rendre la société arabe de tannerie nationalisée un établissement spécifique exerçant les opérations d'importation, d'industrialisation, et de distribution des cuirs.

4.- créer un établissement public des viandes et des poissons.

5.- élargir le réseau de distribution relevant de l'établissement du commerce extérieur pour les machines et les équipements, de façon à englober tous les mouhafazats.

6.- Elargir le réseau de distribution relevant du commerce extérieur pour les produits pharmaceutiques, de façon à couvrir toute la contrée.

7.- Elargir l'ouverture des centres de distribution relevant des industries textiles, afin qu'ils se chargent de la distribution de ces produits aux marchands en détail ou les vendre directement aux consommateurs dans tous les mouhafazats.

8.- Créer un établissement public des légumes et des fruits.

9.- Augmenter le nombre des stations de carburants relevant de la société arabe de distribution de produits pétrôliers et dans tous les mouhafazats de la contrée.

10.-Développer la base matérielle technique du commerce en gros et notamment en ce qui concerne l'utilisation de la machine dans les questions comptables, les magasins et les boutiques de vente.

b) dans le domaine du commerce de détail

Le commerce de détail gouvernemental sera créé de la façon suivante :

1.- Créer un marché de marchandises en la ville de Damas et un autre à Alep.

2.- Créer une maison commerciale en la ville de Tabka.

3.- Créer trois salons de vente dans chacune des villes de Damas et Alep et un salon dans le chef-lieu des autres mouhafazats.

Ces établissements dépendront, lors de leur création, de l'établissement central du commerce de détail ou des autorités locales et ce, après avoir tenu compte des conditions objectives de l'étape de la création et du commencement du travail.

c) Dans le domaine du commerce coopératif de consommation :

1.- Augmenter le nombre des associations coopératives de consommation ou de leurs branches dans la contrée, de 59 associations en l'année 1970 à 97 associations ou branches en 1975 et élargir leur activité vers la campagne et où les grandes agglomérations d'habitation ou professionnelles sont grandes.

2.- Développer les chiffres d'affaires des associations de 13.400.000 L.S. en l'année 1970 à 27.000.000 L.S. en l'année 1975.

3.- Fournir les associations financières pour la fondation d'associations coopératives de consommation ou l'élargissement de l'activité des coopératives existantes.

4.- Modifier les lois et les règlements de façon à permettre l'octroi aux associations coopératives de consommation des facilités et des avantages dans leurs relations avec le secteur public et bancaire, afin qu'elles puissent remplacer le secteur commercial gouvernemental au marché intérieur.

D.- Dans le domaine des prix

1.- Préparer les études pour l'établissement de la politique des prix, de façon à l'harmoniser avec les situations de la contrée et l'étape de transformation socialiste à la lumière de la théorie socialiste des prix.

2.- Consacrer la tendance qui porte sur la centralisation de la politique des prix en donnant des souplesses aux autorités locales compétentes dans les mouhafazats pour l'application de cette politique et la tarification des produits saisonniers et locaux.

3.- Utiliser le prix comme instrument et stimulant économique de nature à faire disparaître la contradiction entre la production et la consommation.

4.- Rattacher la politique des prix au régime des impôts, des taxes, des droits douaniers et des intérêts bancaires.

5.- Oeuvrer à réaliser une saine stabilité des prix et faire que le prix exprime la durée du travail nécessaire socialement et déployée dans la production des marchandises fondamentales, tout en tenant compte des considérations sociales, économiques et politiques. Rechercher toujours à réduire les frais de production et à améliorer ses conditions et sa qualité.

6.- Elargir le nombre des marchandises de consommation pour lesquelles le prix définitif de vente au consommateur est fixé, en remplacement de la méthode de déterminer les pourcentages des bénéfices pour les catégories d'intermédiaire.

7.- Elargir l'unification des prix définitifs au consommateur dans toutes les régions de la contrée et renforcer les tendances de réduire les différences entre la ville et la campagne.

2.- trouver la méthode scientifique pour le calcul des frais dans les champs de production agricole, industrielles et commerciale et obliger les autorités compétentes à l'appliquer et à réviser ses frais.

3.- renforcer l'organisme de tarification central par les éléments techniques et le développer, afin qu'il devienne capable de proposer la politique des prix et de poursuivre son exécution.

e) Dans le domaine des statistiques et de coordination des renseignements

1.- Préparer les recherches du budget de famille.
2.- Préparer la balance du revenu et des frais des habitants.
3.- Préparer les budgets d'alimentation en Syrie.
4.- Poursuivre l'évolution de la consommation et ses tendances.
5.- Poursuivre l'évolution des prix.
6.- Procéder au recensement des travailleurs dans les domaines du commerce de tous les secteurs (public, coopératif et privé).
7.- Etablir des balances de marchandises pour les principaux produits de consommation.

15.- SECTEUR DU COMMERCE EXTERIEUR

1.- Oeuvrer à exporter le moins possible de produits bruts et le plus possible de marchandises fabriquées ou semi-fabriquées.

2.- Etudier les obstacles qui entravent l'exportation et en augmenter les frais, afin de les aplanir.

3.- Etudier l'évolution des prix mondiaux des marchandises exportées, par le pays, l'évolution de la demande à la lumière du passé et les tendances du développement dans les pays importateurs de nos marchandises.

4.- Ouvrir de nouveaux marchés pour l'exportation de nos marchandises à l'Etranger, en participant aux foires internationales, en renforçant nos représentations commerciales, en concluant des transactions avec les pays sous-développés et en ouvrant des bureaux de commercialisation à l'Etranger.

5.- Créer une institution générale pour le renforcement de nos exportations et leur promotion, du secteur public comme du secteur privé dans les domaines qui lui sont possibles dans cette étape.

6.- Oeuvrer activement à faire ressortir l'idée de coordination et de complémentarité économique et industrielle entre les pays du marché Arabe.

7.- Imposer des missions d'exportation aux usines et aux unions et peut être réserver certaines usines ou sections d'usines entière à l'exportation seulement ou à l'exportation en premier lieu.

Faciliter la conclusion d'accords commerciaux à long terme avec les pays arabes frères, les Etats socialistes et les autres pays amis et s'employer sérieusement à aplanir les difficultés qui s'opposent à l'exécution de tels accords. Stipuler dans ces accords que le remboursement se fera par des produits syriens bruts, fabriqués ou semi-fabriqués et d'une façon spéciale insister en vue de prévoir dans les dits accords les marchandises se trouvant en stock dont la commercialisation apparaît être difficile. En d'autres termes, les accords de troc doivent s'effectuer suivant les exigences de l'intérêt public afin de relier l'importation à l'exportation.

- Etudier nos besoins de toutes sortes de marchandises importées, d'une façon scientifique faisant ressortir les degrés de nécessité et traçant les limites pour réduire l'importation des marchandises de consommation finies de luxe et limiter les marchandises de consommation intermédiaires par voie d'exécution d'une politique de production locale de produits de remplacement.

10.- Encourager l'importation des marchandises de constitution productive (capitaliste) et notamment les matériels et équipements qui développent la base productive de la contrée.

11.- Renforcer les bureaux de planification, des études et des renseignements commerciaux dans les établissements d'importation et assurer leur surveillance et leur participation dans l'administration, de façon à aider à assurer l'importation aux plus bas prix et dans les plus brefs délais, aux moindres frais et assurer une réserve pour couvrir les besoins de la demande locale.

12.- Renforcer le secteur public dans le commerce extérieur et augmenter la capacité de ses établissements. En même temps, aider le secteur privé à augmenter ses exportations dans les domaines où il est autorisé à travailler et notamment par rapport aux marchandises non fondamentales.

13.- S'opposer sérieusement aux opérations commerciales non officielles qui ne sont pas dans l'intérêt de la contrée et limiter la fuite des capitaux pour acheter des objets de luxes et des services non nécessaires à l'étranger.

14.- Oeuvrer à rectifier les situations de la contrée dans le cadre de la répartition du travail arabe et international et ce, en comptant sur les accords de commerce à long terme, étant donné qu'ils sont un instrument de planification de la réduction du déficit. De même, étudier sérieusement les possibilités de réaliser les projets de développement communs avec certains pays arabes.

15.- Encourager les exportations par tous les moyens possibles et réserver, si possible, des usines entières ou des sections d'usines à la production des marchandises destinées à l'exportation et s'occuper d'une façon spéciale de leurs spécifications techniques, de leurs frais et de leur commercialisation.

16.- Mobiliser les possibilités permises par les conditions de la contrée et notamment dans le domaine des services afin de réduire l'acuité du deficit commercial et partant, du déficit dans la balance des paiements.

17.- Développer le secteur du transport et de l'expédition, de façon à l'harmoniser avec la position de notre contrée constituant un point de jonction entre de nombreux pays.

18.- Accorder des soins spéciaux aux établissements touristiques et aux régions touristiques et d'estivage et oeuvrer à la promotion du tourisme dans la contrée par des moyens faciles et efficaces au début et ensuite par des moyens onéreux.

19.- Améliorer le profit du facteur des paiements par virements par voie de réalisation des contacts avec les émigrés syriens ou faciliter leurs visites à la mère patrie et améliorer l'information entre eux.

20.- Introduire le régime des stimulants matériels dans les établissements, afin qu'ils contribuent à faire entrer des devises étrangères en améliorant leurs exportations et en réduisant leurs demandes de devises pour couvrir leurs importations, et ce, afin d'améliorer le rendement de ces établissements dans leurs tractations commerciales qui se répercutent positivement sur la balance des paiements.

21.- Organiser des sessions d'entrainement à ceux qui travaillent dans les établissements du commerce extérieur, afin de les former aux méthodes de planification du commerce extérieur et de les doter d'un minimum de culture commerciale.